

LA DÉMISSION DU RECTEUR RÉCLAMÉE

Une pétition
a déjà été signée
par 164 professeurs
de l'UQTR **PAGE 3**

Lire la lettre intégrale
en page 11

+ FRANCOEUR

*Une mobilisation
hors du commun*

PAGE 10



PHOTO STÉPHANE LESSARD



Pierre Peterson écope de trois ans de prison

Il a abusé sexuellement
d'une jeune fille pendant sept ans

PAGE 2



RUMEURS
D'OPPOSITION

**L'Association libérale
de Trois-Rivières
se range derrière
Jean-Denis Girard**

PAGE 4



**Humour
et sagesse**

Boucar Diouf
fait son entrée
au Musée POP
par la sculpture

PAGE 20

**Corrections
parentales:
le juge dit non**

Un Trifluvien d'origine
africaine coupable
de voies de fait
sur sa famille

PAGE 5

DU 10 AU 13 MAI 2018 • 4 JOURS SEULEMENT

**Fête des
Mères**

20% sur tous les
vêtements et
accessoires de vélos
pour femmes*

10% sur tous les
vélos pour
femmes en
magasin*



*À prix régulier

BRUNELLE
SKI • VÉLO

f [facebook.com/brunelleskivelo](https://www.facebook.com/brunelleskivelo)
3245, boulevard des Récollets
Trois-Rivières | 819 378-1933



SOMMAIRE

affaires	14-15
arts et spectacles	20-21
divertissement	22-23
loterie	26
météo	26
nécrologie	25
opinions	10-11
petites annonces	24-25
sports	27 à 31

INSOLITE

Un golf de Trump interdit un soda local et crée la polémique

LONDRES (AFP) — Donald Trump, déjà contesté en Écosse, risque de l'être encore davantage après que l'un des golfs qu'il y possède a cessé de proposer de l'Irn-Bru, un soda local très apprécié qui fait figure de boisson nationale après le whisky.

La nouvelle a été annoncée par le patron du golf de Turnberry au journal *Ayrshire Post*. La raison? L'Irn-Bru, doté d'une très vive couleur orangée confinante au fluorescent, ferait des taches sur les tapis.

«On ne peut pas se permettre d'avoir ce genre de taches, sachant que le remplacement de la moquette de la salle de bal coûterait à lui seul 500 000 livres (environ 871 348 \$)», a-t-il affirmé.

Introduite en 1901, l'Irn-Bru, dont la recette reste secrète, est l'une des boissons les plus consommées en Écosse, avec l'équivalent de 12 cannettes bues par seconde.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

ABUS SEXUELS SUR UNE JEUNE FILLE PENDANT SEPT ANS

Trois ans de prison pour Pierre Peterson



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La sentence est tombée, jeudi matin, pour Pierre Peterson. L'ex-directeur artistique du Grand orchestre de la Mauricie a été condamné à une peine de trois ans de prison pour des délits sexuels commis sur une jeune fille pendant sept ans.

L'homme de 54 ans sera également inscrit au Registre des délinquants sexuels à vie et devra se soumettre à plusieurs interdictions visant les jeunes de moins de 16 ans, et ce, pendant dix ans.

En dépit des nombreux facteurs atténuants qui ont été relevés au profit de Pierre Peterson, le juge Rosaire Larouche a conclu que la période délictueuse, la nature des gestes posés et leur fréquence, l'âge de la victime et les conséquences dans sa vie militaient pour une peine dissuasive.

Et surtout, le juge a pris soin de rappeler que le prévenu avait davantage opté pour son orgueil et sa double vie en refusant à cette époque d'aller chercher de l'aide pour sa problématique, d'autant plus qu'il connaissait très bien les conséquences pour avoir lui-même été abusé sexuellement dans sa jeunesse chez les cadets. Le juge retient que Peterson avait plutôt déployé ses énergies à mettre en place un code avec la fillette pour manifester son besoin d'assouvir ses pulsions sexuelles.

Rappelons qu'entre 2010 et 2017, Peterson s'est livré à des abus sexuels sur une fillette alors que celle-ci était âgée entre 6 et 13 ans. Les premiers gestes ont surtout consisté en



Pierre Peterson a pris le chemin du pénitencier jeudi pour avoir abusé sexuellement d'une fillette entre 2010 et 2017. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

des attouchements sexuels sur les organes génitaux mais ils se sont ensuite aggravés allant jusqu'à la masturbation complète avec éjaculation et une fellation. En fait, c'est lui qui avait montré à la petite comment réussir une masturbation. Cependant, il n'y a pas eu de pénétration.

Le juge a pris soin de rappeler que le prévenu avait davantage opté pour son orgueil et sa double vie en refusant à cette époque d'aller chercher de l'aide pour sa problématique

Il avait été arrêté au début de mars 2017. En octobre de la même année, il avait plaidé coupable aux chefs d'agressions sexuelles,

contacts sexuels et incitation à des contacts sexuels.

Son avocat, Me Alexandre Biron, a suggéré une peine de deux ans de pénitencier, assortie d'une probation. La procureure de la Couronne, Me Catherine Lemay, a plutôt réclamé quatre ans de pénitencier.

Pour déterminer la sentence appropriée, le juge Larouche a certes tenu compte de la jurisprudence en la matière mais également des principes d'individualisation de la peine et de la proportionnalité.

Le juge a en effet souligné qu'il y avait plusieurs facteurs atténuants dans cette affaire. Peterson a notamment fait une prise de conscience de sa problématique, se qualifiant lui-même de pédophile. Il a aussi entrepris un suivi auprès d'un psychologue qu'il a par la suite cessé, préférant prendre part au Programme d'évaluation et de traitement des agressions sexuelles.

Il a également manifesté de

l'empathie et des remords envers la victime. Lors d'un témoignage rendu en avril lors des plaidoiries sur la sentence, il s'était même dit content d'avoir été arrêté par les policiers sous prétexte que les abus devaient cesser. Il décrivait la victime comme son super héros. «Elle m'a sauvé la vie. Sans sa dénonciation, je n'aurais pas fait la paix avec 35 années de silence. Aujourd'hui, je me sens coupable, honteux mais responsable. J'ai manqué d'empathie envers elle et je n'ai pas respecté les limites. J'espère qu'elle poursuivra son chemin sans trop de heurts», avait-il déclaré.

Depuis son arrestation, il a aussi mis en place un projet visant à aider les agresseurs avant qu'ils ne passent à l'acte. Finalement, il n'a aucun antécédent judiciaire.

Par contre, les facteurs aggravants sont importants. Peterson s'est livré à des abus pendant sept ans. La victime n'avait que six ans au début. Même s'il est difficile selon le juge d'évaluer toutes les conséquences que les délits sexuels auront dans sa vie, il est clair qu'elle aura besoin de soutien. Dans une déclaration écrite remise au tribunal, celle-ci avait fait part de la douleur ressentie, de ses problèmes de sommeil et d'appétit, de ses épisodes dépressifs et surtout de son inquiétude dans ses relations futures avec les garçons.

Lors du prononcé de la sentence, Peterson était visiblement ému lorsqu'il a été menotté et conduit dans la box des accusés mais pas autant que sa conjointe qui a été incapable de retenir ses larmes dans la salle d'audience.

À titre de chef et de directeur du Grand orchestre de la Mauricie, il avait participé à un grand nombre de productions. Il avait quitté ses fonctions à la suite de son arrestation.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

TENREC, nom masculin

Définition — Mammifère insectivore de Madagascar, au nez en forme de trompe et au corps couvert de piquants.

Étymologie — Du malgache *tandraka*, de même sens.

Variante — tanrec.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PÉTITION À L'UQTR

La démission du recteur exigée



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une pétition circule parmi les professeur(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières afin de demander la démission immédiate du recteur, Daniel McMahon. Quelque 164 signatures de professeurs ont été recueillies sur papier et via Facebook, jusqu'à présent, et les initiateurs de la pétition entendent continuer d'allonger cette liste.

«Sa démission permettra de reconstruire notre institution une fois ce conflit terminé», indique la lettre qui accompagne les signatures.

«La juste colère que Mme la ministre (Hélène) David a manifestée à son endroit est aussi la nôtre, mais la colère ne doit pas nous tenir lieu d'avenir», font valoir les signataires.

Les professeurs estiment que «le mal est fait» et que le recteur doit remettre sa démission.

«Le lien de confiance qui nous unissait est rompu. Nous refusons de laisser plus longtemps notre institution entre les mains d'un homme qui a témoigné de tant d'amateurisme et de méconnaissance de la vie universitaire, qui a fait preuve d'une aussi grande brutalité en recourant à une mesure d'exception dans un contexte de négociation qui n'avait rien d'exceptionnel, un homme dont la décision de plonger, en son absence, l'institution qu'il dirige dans l'une des plus graves crises de son histoire fait douter de la capacité de direction», peut-on lire dans la lettre.

Dressant la liste de quelques-uns des dégâts engendrés depuis le déclenchement du lock-out, dans la nuit du 1^{er} au 2 mai, les professeurs se demandent «combien de temps nous faudra-t-il pour tout reconstruire, pour regagner la confiance de nos étudiant(e)s, pour relancer nos projets avec nos collaborateurs et collaboratrices, pour rétablir nos liens avec nos partenaires d'ici et d'ailleurs? Combien de temps faudra-t-il pour redorer l'image de notre université, ternie une fois de plus par son administration?»

Les professeurs ont reçu un appui des délégués de la Centrale des syndicats du Québec réunis à Trois-Rivières, jeudi après-midi.



France Joyal, vice-présidente aux services aux collectivités du Syndicat des professeur(e)s de l'UQTR, accueillait jeudi la présidente de la CSQ, Louise Chabot, à l'UQTR. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

Après être allés appuyer les employés en lock-out de l'ABI, les délégués se sont rendus à bord de deux autobus jusqu'aux Cubes de l'UQTR pour appuyer les professeurs.

«Sa démission permettra de reconstruire notre institution une fois ce conflit terminé»

La présidente de la CSQ, Louise Chabot, indique qu'en apprenant la nouvelle du lock-out à l'UQTR, «je me suis pincée».

«La direction n'est pas digne de diriger cette communauté-là», estime-t-elle. «C'est sauvage. Sans avertissement et le 1^{er} mai, fête des travailleuses et des travailleurs, il faut le faire», s'est-elle exclamée devant la foule en parlant du déclenchement du lock-out. «On est sans mot», dit-elle.

Mme Chabot a fait valoir que les professeurs «méritent toute la solidarité syndicale et toute la solidarité de la communauté.»

«C'est quasi-incroyable. On sait

à quel point l'Université ici, à Trois-Rivières, rayonne en dehors de ses murs par tous les programmes, tous les étudiants qu'on accueille. Qu'une direction ait décidé, comme ça, parce qu'on est en négociation, peut-être difficile, que du jour au lendemain on met le monde dehors, en lock-out, pour nous, ça vient priver fondamentalement le droit à la libre négociation», fait valoir la présidente de la CSQ.

On sait que les universités sont sous-financées et que l'UQTR a justifié sa décision de lock-out notamment du fait qu'elle doit redresser ses finances et donc ne pas hausser le plancher d'emploi des professeurs. Pour Louise Chabot, ce n'est pas une façon de faire. «Les professeurs et les étudiants n'ont pas à payer pour des problèmes politiques avec le gouvernement», estime-t-elle.

«Le problème n'est pas le financement des universités, c'est de renouveler un contrat de travail», plaide-t-elle.

De leur côté, les étudiants de l'UQTR ont décidé de se mobiliser aussi afin de dénoncer le lock-out imposé aux professeurs dont

ils sont devenus les principales victimes.

Au terme d'une réunion extraordinaire tenue le 9 mai, le conseil d'administration de l'AGEUQTR a mandaté son comité de mobilisation afin d'organiser des actions visant à dénoncer la situation.

L'AGEUQTR a même octroyé un montant de 1000 \$ à ce comité afin d'appuyer ses futures actions contre le lock-out.



**VOIR LA LETTRE
INTÉGRALE
EN PAGE 11**

Les étudiants estiment que le lock-out «nuît aux missions de l'université que sont la transmission du savoir, l'enseignement et la recherche» et qu'il nuit donc aussi aux membres de l'AGEUQTR.

L'Association indique que les étudiants sont mécontents. Elle condamne le lock-out et demande à l'UQTR de lever immédiatement cette sanction.

Le conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire de ses membres le 15 mai, à 17 h, afin que ces derniers se prononcent sur le lock-out.

Vendredi, les professeurs et les étudiants se réuniront afin de faire une marche de solidarité qui les mènera jusqu'aux bureaux du député de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard, afin de lui faire part de leur mécontentement et lui demander de faire pression pour que cesse le lock-out dans les plus brefs délais. Rappelons que la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, a tout récemment indiqué aux médias qu'on n'était pas encore rendu à imposer une loi spéciale pour mettre fin à cette situation.

Pour les professeurs, il y a urgence d'agir. «C'est le tissu économique régional que l'on attaque», font-ils valoir dans leur pétition.

Jeudi, beaucoup de professeurs et d'employés de l'Université s'inquiétaient de l'après-lock-out et des sommes faramineuses de travail qu'il faudra injecter pour tenter de remettre rapidement la vie universitaire à la normale.

INVESTITURE LIBÉRALE DANS TROIS-RIVIÈRES

«Nous sommes derrière lui»

Malgré des rumeurs d'opposition, l'Association libérale de Trois-Rivières se range derrière le député Jean-Denis Girard



PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

de ces rumeurs ne semble s'être matérialisée, aux dires de l'Association libérale de Trois-Rivières, qui continue de se ranger derrière le seul candidat pressenti pour le moment, Jean-Denis Girard.

«On a entendu les mêmes rumeurs que vous. Mais dans les faits, personne d'autre n'a encore posé sa candidature auprès de nous pour briguer cette investiture», confirme le président de l'Association libérale, Léon Méthot.

Un éventuel candidat qui souhaiterait se présenter à cette assemblée d'investiture, selon les règlements internes du parti, devrait déclarer officiellement sa mise en candidature, signée par



Le député de Trois-Rivières, Jean-Denis Girard. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

au moins 50 membres de l'association, au plus tard dix jours avant l'assemblée d'investiture, soit au plus tard le 21 mai prochain. Pour le moment, aucune autre candidature que celle de M. Girard n'a été annoncée.

Léon Méthot assure que cette association soutient son candidat, Jean-Denis Girard. «Nous sommes derrière lui. Évidemment, si une autre personne désirait se présenter à l'investiture, on ne travaillerait pas contre la démocratie. C'est inscrit dans les règlements

du parti que chacun est libre de se présenter, ça fait partie de la saine démocratie. Mais de notre côté, pour le moment nous avons un candidat et c'est M. Girard», ajoute Léon Méthot.

L'Association libérale de Trois-Rivières a présenté une demande au parti afin de tenir l'assemblée d'investiture dans le comté le 31 mai prochain. Quelques détails restent à être attachés, mais tout porte à croire que cette date sera retenue pour cette assemblée d'investiture. Le processus relève toutefois du chef du parti, Philippe Couillard, qui pourrait aussi user de son pouvoir discrétionnaire pour nommer une personne dans un comté précis, comme il avait dû trancher entre Julie Boulet et Pierre Giguère en février dernier lors de l'annonce de la fusion des comtés de Laviolette et Saint-Maurice.

Par ailleurs, les membres du parti qui souhaiteraient se prévaloir de leur droit de vote lors d'une assemblée d'investiture doivent être membres en règle du parti au moins vingt jours avant la tenue de l'assemblée d'investiture. En clair, une personne qui aurait voulu mener une campagne contre Jean-Denis Girard en recrutant un maximum de membres pour

s'assurer un vote important aurait jusqu'à aujourd'hui pour faire adhérer de nouveaux supporters au parti politique.

Le principal intéressé dans cette histoire, le député Jean-Denis Girard, indique avoir lui aussi entendu ces rumeurs, mais ne peut confirmer autre chose que ce qu'il sait lui, c'est-à-dire qu'il sera candidat. «Je n'ai pas eu de confirmation d'autres candidatures. En même temps, c'est un exercice démocratique, et qu'il y ait de l'intérêt ne démontre qu'une seule chose, c'est qu'on attire encore des gens et que nos idées trouvent écho dans un large public. Pour ma part, je peux simplement dire que oui, je serai candidat, et que je suis prêt à défendre mon bilan. Je crois avoir réalisé de belles choses pour Trois-Rivières, j'ai une bonne collaboration avec le milieu économique, les décideurs et les partenaires du milieu», mentionne M. Girard.

Ce dernier s'est d'ailleurs dit en confiance de savoir son exécutif derrière lui. «Je n'ai jamais eu aucun doute que je pouvais compter sur leur appui. Nous préparons cette investiture depuis fort longtemps et je suis content de pouvoir compter sur le support de l'exécutif en entier», ajoute-t-il.

PAVILLON
Chapleau
RESSOURCE POUR PERSONNES
EN PERTE D'AUTONOMIE

**VOUS PRENEZ SOIN
D'UN ÊTRE CHER?
QUE CE SOIT UN CONJOINT,
UN PARENT, UN AMI...**

ASSISTEZ GRATUITEMENT À UNE CONFÉRENCE SUR LE RÔLE
DE PROCHE AIDANT ET SUR LES RESSOURCES DISPONIBLES

DATE	HEURE	LIEU
Lundi 14 mai 2018	13 h 30	Pavillon Chapleau (185, rue Chapleau) Secteur Cap-de-la-Madeleine

RÉSERVATION
Josée Paquin 819 692-3032, poste 885

L'APPU MAURICIE POUR LES PROCHES AIDANTS D'ÂGÉS
Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.
INFO-AIDANT 1 855 852-7784
LAPPUI.ORG

MASKINONGÉ

Muguette Paillé candidate du PQ

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Parti québécois a arrêté son choix sur Muguette Paillé comme candidate dans la circonscription de Maskinongé pour les élections de l'automne prochain.

Celle qui s'est fait connaître du grand public en posant une question relativement à l'emploi pour les personnes âgées de plus de 50 ans lors d'un débat des chefs télévisé dans le cadre de la campagne électorale fédérale de 2011 a décidé de faire le saut en politique après une période de réflexion d'environ deux mois.

«Je m'intéresse à la chose politique depuis que j'ai le droit de vote. Je me suis donc dit pourquoi pas», lance-t-elle avant d'avouer qu'elle n'aurait jamais cru être dans la position actuelle lorsqu'elle a décidé de poser sa fameuse question à Stephen Harper, Michael Ignatieff, Jack Layton et Gilles Duceppe il y a maintenant près de 10 ans.



Muguette Paillé
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Rappelons que les quatre chefs avaient répété son nom et fait référence à elle à plusieurs reprises par la suite pendant leurs échanges.

C'est le chef de la formation souverainiste, Jean-François Lisée, qui l'a approchée personnellement.

«Ça a pesé dans la balance. Sur le coup, je lui ai dit que je n'avais pas d'expérience en politique. Il m'a alors répondu qu'il n'en avait pas lui

non plus [lorsqu'il a commencé]. Je lui ai par la suite dit que j'avais peur. Il m'a dit: "moi aussi j'avais peur". Il a détruit mes craintes. Je lui ai alors dit que j'allais y réfléchir et il m'a donné une semaine. Il va vite Jean-François Lisée! Mais je n'étais pas aussi pressée que ça», raconte la sympathique dame.

En se lançant dans cette nouvelle aventure, elle espère amener un vent de fraîcheur dans la campagne.

«On m'a déjà décrite comme la voix du peuple. Je suis connectée avec le milieu. J'aimerais ça amener une certaine sincérité», poursuit-elle.

Comme tout candidat du PQ, Mme Paillé se dit souverainiste et croit au programme du parti.

«Je suis souverainiste et très nationaliste. La protection de ma langue, de mon identité, de ma culture, de ma nation francophone, c'est primordial. Ça passe en premier. J'ai choisi ce parti car il porte un projet de société qui est le plus enlevant, le plus important», explique-t-elle.

L'investiture de Mme Paillé aura lieu le 20 mai prochain.

Coupable de voies de fait sur sa famille

Il a frappé sa femme et ses enfants avec une ceinture

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un Trifluvien d'origine africaine vient d'être reconnu coupable de s'être livré à des voies de fait et des voies de fait armées avec une ceinture sur son ex-conjointe et ses enfants.

Bien que cet homme de 58 ans ait nié en bloc la maltraitance qui lui était reprochée, parlant plutôt de son droit aux corrections parentales, le juge Rosaire Larouche a rejeté son témoignage. Selon lui, l'accusé n'était pas crédible dans sa négation des faits. «Sa version ressemblait davantage à un exercice de justification et de diversion», a-t-il indiqué.

Ses propos autant que sa défense n'ont en effet pas réussi à soulever un doute raisonnable dans l'esprit du tribunal. L'homme était même allé jusqu'à parler d'un complot ourdi contre lui par les membres de sa famille visant à l'exclure de celle-ci à tel point qu'il avait envisagé d'aller s'établir seul dans une autre province.

Cet individu, dont on doit taire



Un Trifluvien d'origine africaine connaîtra sa sentence en juin après avoir été déclaré coupable de voies de fait et de voies de fait armées sur son ex-conjointe et ses enfants. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

l'identité pour protéger celle des victimes, a fait vivre des moments d'enfer à sa famille depuis son arrivée au Canada en décembre 2013. Il a non seulement giflé à plusieurs reprises sa femme et ses enfants mais il a aussi utilisé une ceinture et des souliers pour les frapper.

Selon son ex-conjointe, les événements de violence ont commencé en Afrique pour ensuite se poursuivre au Québec. Elle avait cependant toujours refusé de dénoncer ses agissements car elle ne faisait pas confiance aux policiers de son pays. Elle croyait aussi qu'il allait changer.

Mais cela n'a pas été le cas. Dès qu'il était contrarié, il s'en prenait à elle et aux enfants. Dans le cadre de disputes conjugales, il la traitait souvent d'imbécile et de femme sans éducation. Elle avait notamment relaté au procès qu'il l'avait frappée dans la salle de bain, qu'elle avait alors perdu pied et qu'elle était tombée sur le rebord du bain. Enceinte de deux mois, elle avait perdu son enfant.

À cette époque, les quatre enfants (dont trois sont issus de leur union) étaient âgés entre 4 et 11 ans. C'est d'ailleurs l'un d'eux qui a commencé à dénoncer les

agissements de cet individu à son école à Trois-Rivières parce qu'il n'en pouvait plus de cette violence. À une autre reprise, il avait signalé le 911 pour ensuite raccrocher par crainte de représailles. La DPJ est d'ailleurs intervenue une première fois mais la femme avait menti pour protéger son conjoint. Il avait fallu attendre en 2016 pour qu'elle le quitte et dénonce officiellement les gestes de violence.

Certes, le juge a noté que les témoignages des victimes contenaient des divergences et des incertitudes sur la façon dont les événements sont survenus entre

2013 et 2016 mais celles-ci ne suffisent pas à conclure que les enfants n'ont pas dit la vérité. Ils ont tous décrit la façon précise dont il prenait sa ceinture pour l'enrouler autour de sa main avant de les frapper. Ils ont aussi maintenu au fil de leurs déclarations la même version sur les actes de maltraitance administrés par leur père avec ses mains et sa ceinture. L'essentiel du témoignage de la femme a également été corroboré par ses enfants.

De toute façon, le juge soutient qu'il l'aurait déclaré coupable de voies de fait compte tenu de ses aveux sur sa façon de corriger les enfants. Il avait en effet admis leur avoir donné tout au plus quelques fessées ou encore les avoir pris par les joues pour les amener dans leur chambre. À ce sujet, le juge a rappelé que l'autorité parentale permet des corrections mais que la force utilisée ne doit pas être excessive ni motivée par l'impatience, la mauvaise humeur et la colère, ce qui n'est pas le cas dans cette cause.

Il a donc été déclaré coupable des dix chefs d'accusations portés contre lui pour les voies de fait et voies de fait armées mais acquitté sur le chef de bris d'engagements.

Le 6 juin, la procureure de la Couronne, Me Catherine Roberge, et l'avocat de la défense, Mario Mélançon, plaideront sur la sentence à imposer.

Justin Milette pourrait être évalué

MARTIN LAFRENIÈRE

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Justin Milette pourrait subir une évaluation psychiatrique servant à déterminer sa responsabilité criminelle concernant les accusations d'intimidation envers un juge et un procureur de la Couronne.

L'accusé de 53 ans était de retour au palais de justice, jeudi, pour l'étape de l'enquête sur remise en liberté. Milette, un citoyen de Trois-Rivières, se défend seul, étant donné qu'aucun avocat contacté ne désire le représenter dans cette cause. Il faut dire que Justin Milette est reconnu pour le harcèlement dont il fait preuve dans ses nombreux recours judiciaires depuis plusieurs années.

Milette a fait sa demande au juge Rosaire Larouche à la toute fin de l'enquête sur remise en liberté qui a duré plus de deux heures. Alors que l'avocat de la poursuite, Me Jean Caron, venait de plaider que les faits reprochés sont suffisamment sérieux pour justifier la détention de l'accusé durant les procédures judiciaires, le juge Larouche a rappelé à la barre la mère de Justin Milette qui avait préalablement témoigné à la demande de son fils.

Le juge voulait savoir si cette femme était prête à s'engager financièrement pour un montant de 20 000 \$, sans dépôt, afin d'offrir une garantie entourant une possible remise en liberté de son fils. La dame a accepté, sachant qu'elle devrait verser ledit montant si jamais son fils ne respectait pas les conditions de remise en liberté. Milette a alors réagi promptement, disant que le montant était élevé.

«Est-ce parce que vous avez peur de ne pas le respecter (les conditions)?», a répliqué le juge Larouche, en faisant comprendre à l'accusé que le montant d'argent visait justement à l'inciter à faire tout ce qu'il faut afin de ne pas contrevenir aux conditions.

Justin Milette a répondu qu'il allait respecter les conditions, si jamais il était remis en liberté, mais qu'il demandait la clémence de la cour. C'est à ce moment qu'il a demandé à subir une évaluation psychiatrique.

Au préalable, Me Caron avait relaté certains éléments entourant les faits reprochés à Justin Milette. Il a apporté le témoignage d'une personne reliée à l'appareil judiciaire. Selon cette femme, qui dit avoir parlé à Justin Milette par téléphone, ce dernier aurait déclaré que le gouvernement veut sa mort que s'il le faut, il a une arme et deux balles et qu'il s'occuperait du juge

et de l'avocat en question. Selon Me Caron, Justin Milette affiche une hargne contre certaines personnes du milieu judiciaire et montre un état paranoïaque.

L'accusé a rejeté du revers de la main le contenu des témoignages qui pèsent contre lui, allant affirmer qu'il n'était pas chez lui lors de ladite conversation téléphonique. Milette soulignait avoir noté plusieurs contradictions dans divers témoignages, ajoutait qu'il n'avait toujours pas accès à des documents de preuve et assurait qu'il ne représentait aucun danger. C'était avant qu'il demande d'être évalué.

Le juge Larouche a recommandé à l'accusé de bien réfléchir à cette demande: une évaluation exige la présence dans un établissement psychiatrique pour un minimum de 30 jours. L'accusé demeure détenu durant toute cette période avant d'avoir le résultat de l'évaluation.

Voilà pourquoi la cause a été reportée à vendredi matin. Si Milette demeure sur ses positions, le juge Larouche demandera à un avocat de l'aide juridique de rencontrer l'accusé afin de lui expliquer en quoi consiste une requête d'évaluation psychiatrique. Si Milette revient sur sa décision, le juge annoncera s'il le remet ou non en liberté.

PERQUISITION À TROIS-RIVIÈRES

Deux individus arrêtés pour trafic de drogue

TROIS-RIVIÈRES (ML) — Yannick Déry fait partie des deux individus arrêtés mercredi pour une histoire de trafic de stupéfiants.

Ces individus ont été arrêtés lors d'une perquisition menée par la police de Trois-Rivières. Des informations ont été acheminées à des enquêteurs qui se sont déplacés à une résidence de la rue des Châtaigniers. Mandat de perquisition en main, les policiers ont trouvé de la méthamphétamine en bonne quantité, de la marijuana et des drogues obtenues par ordonnance médicale. De l'argent et une arme prohibée ont aussi été saisis.

Déry, 41 ans, a comparu jeudi au palais de justice de Trois-Rivières. Il est accusé de possession de drogue dans le but de trafic et de trafic de stupéfiants. Il est aussi accusé de possession d'une arme prohibée et de bris de condition. Déry demeure détenu. Son dossier reviendra devant la justice le 16 mai.

Le deuxième individu devait comparaître jeudi.

Taux alarmant de violence conjugale chez les danseuses érotiques

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

SAGUENAY — Les femmes qui gagnent leur vie dans des bars érotiques vivent des situations de violence conjugale dans des proportions inquiétantes, selon une étude

qui a été présentée jeudi matin au congrès de l'ACFAS. Pas moins de 38 % disent avoir subi de la violence physique de la part de leur conjoint au cours de la dernière année, 34 % ont vécu des violences sexuelles et le taux monte à 86 % pour la violence psychologique. Fait étonnant, elles sont encore plus nombreuses à se

dire elles-mêmes violentes envers leur partenaire.

«Les taux sont vraiment alarmants, tant pour la violence subie que pour celle qu'elles ont perpétrée», a commenté l'auteure de l'étude, Sabrina Bédard, doctorante en psychologie à l'UQAC. Pour recueillir ses données, M^{me} Bédard a recruté 50 danseuses érotiques dans diverses villes du Québec, en se rendant directement dans les bars où elles travaillent, et a mené des entrevues semi-structurées d'une trentaine de minutes avec chacune (hors de leur lieu de travail). Ces femmes devaient être âgées d'au moins 18 ans et être en couple avec un partenaire «non commercial», qui ne la paie pas pour des services sexuels, depuis au moins trois mois.

En moyenne, sur 12 mois, elles subissent cinq gestes de violence physique mineure (tirer les cheveux, tordre un bras, etc.) et 2,4 gestes de violence physique sévère (coup de poing, violence armée). Elles disent subir des épisodes de violence psychologique plus fréquemment (30

fois par année) et des actes de violence sexuelle moins souvent (3 fois).

Cependant, a trouvé M^{me} Bédard, elles sont encore plus nombreuses à dire qu'elles posent elles-mêmes des gestes violents envers leur partenaire. «De manière générale, la violence conjugale est souvent une dynamique complexe où ce n'est pas toujours le même partenaire qui est la victime et le même qui est l'agresseur. [...] Il faut quand même garder en tête qu'on ne sait pas pourquoi elles ont posé ces gestes de violence là. Est-ce que c'est une tentative de reprendre un peu de pouvoir à la suite des taux très élevés de victimisation qu'elles subissent dans leur milieu de travail [chose que M^{me} Bédard a démontrée dans une autre étude], est-ce que c'est de l'autodéfense, est-ce que c'est autre chose? Ça va prendre d'autres études pour répondre à ça», dit la jeune chercheuse.

Il reste tout de même que pas moins de 92 % d'entre elles disent avoir été violentes psychologiquement avec leur conjoint au cours des 12 derniers mois, et 52 % à avouer des gestes de violence physique — la violence sexuelle est à 26 %. «Et ces écarts demeurent même quand on contrôle pour la sévérité des gestes posés», observe M^{me} Bédard : les danseuses commettent en moyenne plus de violence mineure et sévère, en moyenne, qu'elles n'en subissent.

Par exemple, elles commettent de la violence psychologique grave 9 fois par année et en subissent 6,2 fois.

VIOLENCE MINIMISÉE

Comme M^{me} Bédard n'a interviewé que les femmes et pas leurs conjoints, il n'est pas impossible que leurs réponses soient un brin biaisées, admet-elle. Les femmes violentées ont parfois tendance à culpabiliser, à croire que c'est leur faute si elles sont battues. D'ailleurs, M^{me} Bédard a trouvé que ces danseuses érotiques semblent avoir un peu de mal à reconnaître la violence qu'elles subissent : dans une étude antérieure, elle a constaté que la manière d'aborder la question avait un gros effet sur les résultats. Quand elle posait une question ouverte (êtes-vous la cible de violence sur votre lieu de travail?), les danseuses étaient 30 % à répondre par l'affirmative. Mais quand elles se voyaient remettre une liste de gestes précis, alors le taux de violence au travail doublait, littéralement. Il existe donc une possibilité pour qu'elles aient surestimé leur propre violence et minimisé celle qu'elles subissent.

«C'est une hypothèse valide, commente M^{me} Bédard. C'est d'ailleurs une limite de notre étude : on n'a interviewé que les femmes et on n'a aucune donnée provenant des conjoints.» Mais ce n'est pour l'heure rien de plus qu'une hypothèse sans preuve...



OBTENEZ UNE

Fête
des
mères

CARTE
AVANTAGE
de
20%

ACHAT EN LIGNE



Hébergement
MAINTENANT DISPONIBLE

Réservez dès maintenant
819.693.9999 | kinipi.ca

Les élèves en surpoids les plus intimidés

SAGUENAY — Le poids est la caractéristique pour laquelle les jeunes sont le plus intimidés à l'école au Québec, bien au-delà de l'ethnie, la religion, la performance scolaire ou le fait de vivre avec un handicap.

C'est ce que démontrent les

résultats d'une étude menée par la chercheuse Annie Aimé, de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Les travaux de la professeure, présentés jeudi au congrès de l'ACFAS, permettent de conclure que 17,5 % des jeunes intimidés à l'école l'ont été en

raison de leur surpoids. La proportion de victimes taxées parce qu'elles étaient maigres tourne autour de 15 %.

L'étude d'Annie Aimé a été réalisée en 2014, avec le soutien de l'Association pour la santé publique du Québec (ASAPQ). Son échantillon était formé de quelque 800 jeunes répartis dans 78 écoles québécoises. À partir des entrevues réalisées, elle a pu dresser des constats troublants. Parmi eux, le fait que 90 % des adolescents de 14 à 18 ans ont déclaré avoir été témoins d'intimidation liée au poids entre les murs de leur établissement scolaire. Le pourcentage de jeunes qui ont dit avoir vu de tels gestes «souvent» oscille autour de 30 %.

Au Québec, près de 45 % des jeunes du secondaire croient que le poids est la raison principale pour laquelle on se fait intimider à l'école.

«Plus le poids est élevé, plus le risque d'intimidation est grand. Les jeunes en situation de surpoids sont plus à risque d'être agressés verbalement. Le poids est un facteur qui prédispose à l'intimidation et la réussite scolaire ne protège pas les victimes», a résumé Annie Aimé.

LE QUOTIDIEN

HO! MON DOS J'ai des douleurs partout

Vous avez trop demandé à votre organisme. Vos muscles ne sont pas des machines dotées de force perpétuelle, vous le savez bien et vous l'oubliez souvent. Bon! Vous n'avez pas un masseur expérimenté à portée de main, mais vous avez la crème Thermo-Gel, une crème exceptionnelle, toujours à votre service.

UNE COMPOSITION EXCLUSIVE :

ARNICA MONTANA BIOLOGIQUE (produit vedette de Thermo-Gel). Utilisée traditionnellement en phytothérapie pour aider à soulager la douleur et/ou l'inflammation des muscles et des articulations (e.g. les entorses, les ecchymoses, la douleur articulaire).

CAPSICUM ANNUUM Utilisé traditionnellement en phytothérapie pour aider à contribuer au maintien de la circulation périphérique.

HUILE D'ÉMEU

Hermo-Gel possède une base à l'huile d'émeu riche en bons acides gras, qui procure un bien-être bien connu pour les articulations; *THERMO-GEL est utilisé pour soulager temporairement les douleurs articulaires.

THERMO-GEL est un produit de santé naturel homologué : licence NPN 80007812. *Ces allégations font partie intégrante de la licence.

Achetez un tube Thermo-Gel et recevez le deuxième GRATUITEMENT!

Vitavie

5455, boul. des Forges,
Trois-Rivières 819 378-7777
GRAND'MÈRE NATURE
830, Avenue de Grand-Mère
Shawinigan 819 538-2895

En vigueur du
11 au 17 mai 2018
(jusqu'à épuisement
des stocks).



LIGNES OUVERTES : Solutions Santé avec Guylaine Boisvert sur CKBN-FM Bécancour 90,5FM samedi de 8 h à 9 h. Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M.

STTR: l'offre globale rejetée à 82 %

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) ont rejeté à 82 % l'offre globale que leur avait présentée l'employeur.

Ce rejet massif survient alors que la convention collective est échue depuis le 31 décembre 2016. Selon le conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Mario Fontaine, les principaux points qui achoppent concernent les conditions salariales ainsi que les horaires de travail. Ce dernier n'est d'ailleurs pas tendre lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de l'offre que l'employeur disait finale.

«Excusez-moi le mot, mais c'est un torchon. Nous voulons un rattrapage salarial. Tout au long des négociations, ils ont fait des comparaisons en ce qui concerne le nouveau plan de transport avec ce qui se fait du côté de la ville de Sherbrooke. Mais il y a un écart salarial assez élevé entre un employé qui fait le même travail à Sherbrooke [et ici]», explique le conseiller syndical. Ce dernier ajoute que les cadres de la STTR ont touché des augmentations de salaire allant jusqu'à 39 % entre 2011 et 2016.

En ce qui concerne les horaires de travail, les demandes patronales sont également inacceptables selon le syndicat.

«C'est assez ambigu cette histoire-là. C'est quasiment comme signer un chèque en blanc», poursuit-il.

Après s'être retenus de sortir publiquement afin de dénoncer l'attitude de la direction, les syndiqués devraient prochainement prendre les moyens afin de se faire entendre. Il n'est cependant pas question pour l'instant de déclencher une grève.

«Notre but n'est pas de prendre la population en otage. Mais si on n'a pas le choix à un moment donné...», laisse tomber M. Fontaine avant de rappeler que les dirigeants syndicaux ont un mandat de grève entre les mains depuis le mois de septembre dernier.

Jusqu'à maintenant, une quarantaine de rencontres ont eu lieu dans le cadre des négociations. Il n'y en a cependant aucune autre de prévue pour l'instant.

«L'employeur nous a menacés d'aller devant un

conciliateur. À mon avis, ça pourrait être une bonne chose. Peut-être que ça sera quelqu'un qui parle le même langage [que nous] et que l'on finirait par se comprendre et s'entendre», avance le conseiller syndical.



Les chauffeurs de la STTR ont rejeté massivement la dernière offre patronale. — PHOTO: ARCHIVES

KALEO



9 SEPTEMBRE
AMPHITHÉÂTRE COGECO
 BILLETS EN VENTE AUJOURD'HUI À 10H
 AMPHITHEATRECOSGECO.COM | SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
 819 380-9797 | 1 866 416-9797



Amphithéâtre
 COGECO



La Tuque

AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca



➤ PLUS DE 700 \$ POUR UNE BONNE CAUSE

Plusieurs membres de l'équipe de Rythme action Nancy Daunais ont ramé et pédalé pour le Relais pour la vie. Ils ont amassé 701,65 \$. Sur la photo: Caroline Bérubé, Jean-Sébastien Tremblay, Isabelle Matte et Nancy Daunais. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Bénédiction de motos

Pour une deuxième année, les motocyclistes sont invités à la bénédiction des motos qui aura lieu le dimanche 3 juin. Le rassemblement est prévu pour 14h à la halte routière sur le boulevard Ducharme à La Tuque. Dès 15h, les motos prendront la route vers l'église Saint-Zéphirin ou ils sont attendus pour la bénédiction. Les organisateurs invitent toutes motos plaquées pour la route incluant les spyders et les doubles usages. Les mobyettes, scooters et motocross ne seront pas admis.

La randonnée Wind Zone se déplace en Haute-Mauricie

L'entreprise Raven Média inc. a annoncé la tenue de leur randonnée annuelle dans la région de La Tuque. Un nombre record de participants est attendu dans la Haute-Mauricie du 8 au 10 juin. Le circuit organisé par l'Association des pourvoiries de la Mauricie et la Ville de La Tuque permettra aux randonneurs de visiter trois pourvoiries de la région en plus de

visiter les plus beaux points d'intérêts de ce secteur.

100 ans pour les Chevaliers de Colomb

Les membres des Chevaliers de Colomb de La Tuque ont souligné leur 100^e anniversaire d'existence le 6 mai dernier. Une messe solennelle a été célébrée à l'église Saint-Zéphirin et une réception a eu lieu après. À cette occasion, les gens ont pu voir des photos d'époque. Le conseil 1887 a été fondé en février 1918.

Un succès pour le Festival jeunesse

La 4^e édition du Festival jeunesse, organisé par un comité jeunesse composé d'élèves du secondaire âgé de 12 à 15 ans, a été couronnée de succès à la fin du mois d'avril. Près de 300 personnes ont franchi les portes du Complexe Félix-Leclerc afin de participer aux différentes activités proposées. Le travail et l'implication de ces jeunes ont été remarquables. D'ailleurs, ils ont déjà des idées pleines la tête pour offrir aux Latuquois une 5^e édition qui saura les surprendre!

Transfert de 925 000 \$ à la Fondation Interval

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Fondation Interval du CIUSSS Mauricie – Centre-du-Québec se voit transférer une somme de 925 000 \$ provenant de la Maison Fontaine de vie.

L'organisme desservant les territoires d'Arthabaska et de l'Érable au Centre-du-Québec a décidé de cesser ses activités et confie donc la gestion de ses fonds à la fondation trifluvienne. Ce montant sera placé dans un fonds dédié.

Les dirigeants de la Maison Fontaine de vie ont décidé de faire confiance à leurs homologues de la Fondation Interval car les deux organisations ont des missions similaires, soit d'améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes ayant un handicap physique.

«Nous avons approché la Fondation Interval puisqu'elle avait la même mission que nous et couvrait tout le territoire Mauricie – Centre-du-Québec, donc incluant le territoire d'Arthabaska



On voit ici Julie Gagnon, directrice générale de la Fondation Interval, Denis Luneau, président de la Maison Fontaine de vie et Patrick Théorêt, président de la Fondation Interval. — PHOTO: COURTOISIE

et de l'Érable, que nous desservons. Environ 30 000 \$ seront donnés annuellement à même le Fonds Maison Fontaine de vie et cela inclut l'aide financière aux usagers de notre territoire et le soutien à quelques organismes

que nous préservons, mentionne Denis Luneau, président de la Maison Fontaine de vie.

Les demandes d'aide financière des usagers doivent dorénavant se faire sur le site <https://fondationinterval.com/demande-daide/>.

Droit au logement: une marche pour sensibiliser la population

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une marche de 500 km entre Ottawa et Québec organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain et ayant comme objectif de sensibiliser la population et les décideurs au droit au logement passera par Trois-Rivières les 22 et 23 septembre prochain.

Sous le thème De villes en villages pour le droit au logement, des marcheurs et marcheuses partiront d'Ottawa le 2 septembre et arriveront à Québec le 29 septembre.

Membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), le Comité logement Trois-Rivières appuie cette initiative et interpelle également les deux paliers de gouvernement afin qu'ils prennent conscience des «graves dénis du droit au logement qui perdurent et sur l'insuffisance des investissements dans le domaine du logement social,



Dans l'ordre habituel: Mariette Gélinas, présidente de l'AQDR de Trois-Rivières. Loraine Dugas, vice-présidente du conseil central du Cœur-du-Québec de la CSN, Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU et Diane Vermette, coordonnatrice du Comité logement de Trois-Rivières. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

malgré le contexte budgétaire favorable». Plusieurs autres organismes trifluviens joignent leur voix à celles des marcheurs.

Afin de souligner le passage des marcheurs, un grand rassemblement se tiendra au parc Champlain

le 23 septembre.

Selon des données du recensement de 2016, 3150 ménages locataires de la Région métropolitaine de Trois-Rivières consacrent plus de la moitié de leur revenu pour se loger.

INCIDENT À LA SÉCURITÉ SUR SON TURBAN

Bains espère que des leçons seront tirées

La Presse canadienne

TORONTO — Le ministre fédéral de l'Innovation, Navdeep Bains, a affirmé qu'il lui avait été demandé de retirer son turban aux douanes, à l'aéroport de Détroit, il y a un an, et qu'il avait été autorisé à passer seulement après que le personnel de sécurité eut réalisé qui il était.

M. Bains, qui participait jeudi à un

forum des femmes du G7 à Toronto, a commenté l'affaire relevée le même jour par *La Presse*, et en a profité pour illustrer la discrimination qui prévaut encore et l'importance de parler de ces enjeux.

Le ministre a décrit qu'après un premier excès de zèle de la part de responsables de la sécurité qui souhaitaient qu'il retire son turban, il a été autorisé à passer. Toutefois, il a été ramené à l'écart en raison d'un

problème avec un contrôle par prélèvement – utilisé notamment pour la détection de traces d'explosifs –, et s'est fait demander une seconde fois de retirer son turban.

M. Bains a indiqué qu'il ne l'avait finalement jamais retiré, estimant qu'il n'y avait aucune raison pour les responsables de la sécurité d'agir ainsi. M. Bains porte le turban en respect de la religion sikhe.

Bien qu'il ait éventuellement été

autorisé à prendre place à bord après avoir montré son passeport diplomatique et fait état de ses fonctions gouvernementales, il a fait valoir que son titre de ministre n'avait rien à voir avec la situation.

«Peu importe votre statut, votre position. Il s'agit vraiment de s'assurer qu'il n'y ait pas de discrimination, que les gens soient traités de manière juste et avec respect», a-t-il affirmé.

M. Bains a relaté son expérience à sa collègue ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, qui était à Washington jeudi pour la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Mme Freeland a indiqué que des responsables de son ministère avaient soulevé la question auprès de leurs homologues américains.

Les États-Unis se sont excusés auprès de M. Bains.

Les commissions scolaires vont rembourser 153 millions aux parents

LA PRESSE — Les commissions scolaires vont rembourser 153 millions \$ aux parents pour des frais qu'elles n'auraient jamais dû facturer dans les dernières années. Il s'agit d'un montant d'environ 165 \$ en moyenne pour chacun des 925 000 élèves concernés.

Les commissions scolaires ont conclu mercredi une entente à l'amiable avec les demandeurs de l'action collective sur les frais imposés aux parents.

Cette entente reprend, à quelques nuances près, la proposition de règlement que les commissions scolaires avaient rejetée précédemment et dont *La Presse* avait donné les détails il y a un mois. Ce rejet avait suscité la controverse à l'interne et indisposé le gouvernement Couillard.

L'accord prévoit le versement de 25 \$ à 28 \$ par élève pour chaque année au cours de la période 2009-2016, donc huit ans.

Le remboursement total variera grandement d'un élève à l'autre, selon qu'il a fréquenté l'école au cours de toute cette période ou une partie seulement. Chaque commission scolaire doit adopter une résolution d'ici mercredi pour que l'entente soit entérinée officiellement.

Précision

Dans l'article paru jeudi sur la livraison de cannabis à domicile par la future SQDC, nous avons erronément écrit que les colis seront cueillis à l'un des deux centres de distribution de la SAQ, à Montréal et Québec. La Société des alcools tient à préciser que l'entreposage et la gestion des colis de cannabis de la SQDC seront confiés à un tiers et que ses infrastructures ne seront pas utilisées à ces fins. Nos excuses.




12 SEPTEMBRE 2018
Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières

Billets en vente **aujourd'hui à 12h!**
amphitheatrekogeco.com | Salle J-Antonio-Thompson
819 380-9797 • 1 866 416-9797

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Une mobilisation hors du commun

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



L'Université du Québec à Trois-Rivières est en train de perdre lamentablement la bataille de l'opinion publique dans le conflit qui l'oppose présentement à ses professeurs. La mobilisation de ces derniers, en lock-out depuis le 2 mai, est spectaculaire. Les étudiants sont aussi mobilisés et appuient inconditionnellement leurs profs. La classe politique n'envoie que des signes d'impatience et de mécontentement. Ça va de mal en pis pour la partie patronale.

Le geste le plus spectaculaire, sans qu'il soit une initiative syndicale à proprement parler, est survenu jeudi, alors que des dizaines de professeurs ont signé une pétition réclamant la démission du recteur, Daniel McMahon. Nous publions d'ailleurs leur lettre en page 11.

Ce n'est pas un geste anodin. Daniel McMahon était, jusqu'à tout récemment, tenu en haute estime par la communauté universitaire, y compris par les professeurs. Mais ceux-ci le tiennent aujourd'hui responsable de ce que beaucoup considèrent comme un fiasco de relations de travail.

On a de plus en plus l'impression que le présent conflit à l'UQTR repose avant tout sur des considérations politiques. L'Université fait face à d'importants défis financiers et tente vraisemblablement d'obtenir un financement plus élevé de la part du gouvernement. Le hic, c'est que selon ces considérations, les professeurs deviennent des otages plutôt que la partie avec laquelle on essaie de s'entendre.

Et cette impression selon laquelle un «simple» renouvellement de convention collective devient un prétexte à une joute entre l'institution et le gouvernement concernant son financement, semble irriter pas mal de monde. Parce que pour la grande majorité de la population, les principaux points d'achoppement de la négociation interrompue récemment sont parfaitement obscurs. Et les professeurs réussissent très bien à passer le message selon lequel la partie patronale n'était pas justifiée de décréter un lock-out aussi abruptement.

Alors que jusqu'à récemment les appuis émanaient principalement de l'université elle-même, voilà que des voix extérieures s'élèvent maintenant en faveur des professeurs. La présence de représentants de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) jeudi, est significative.

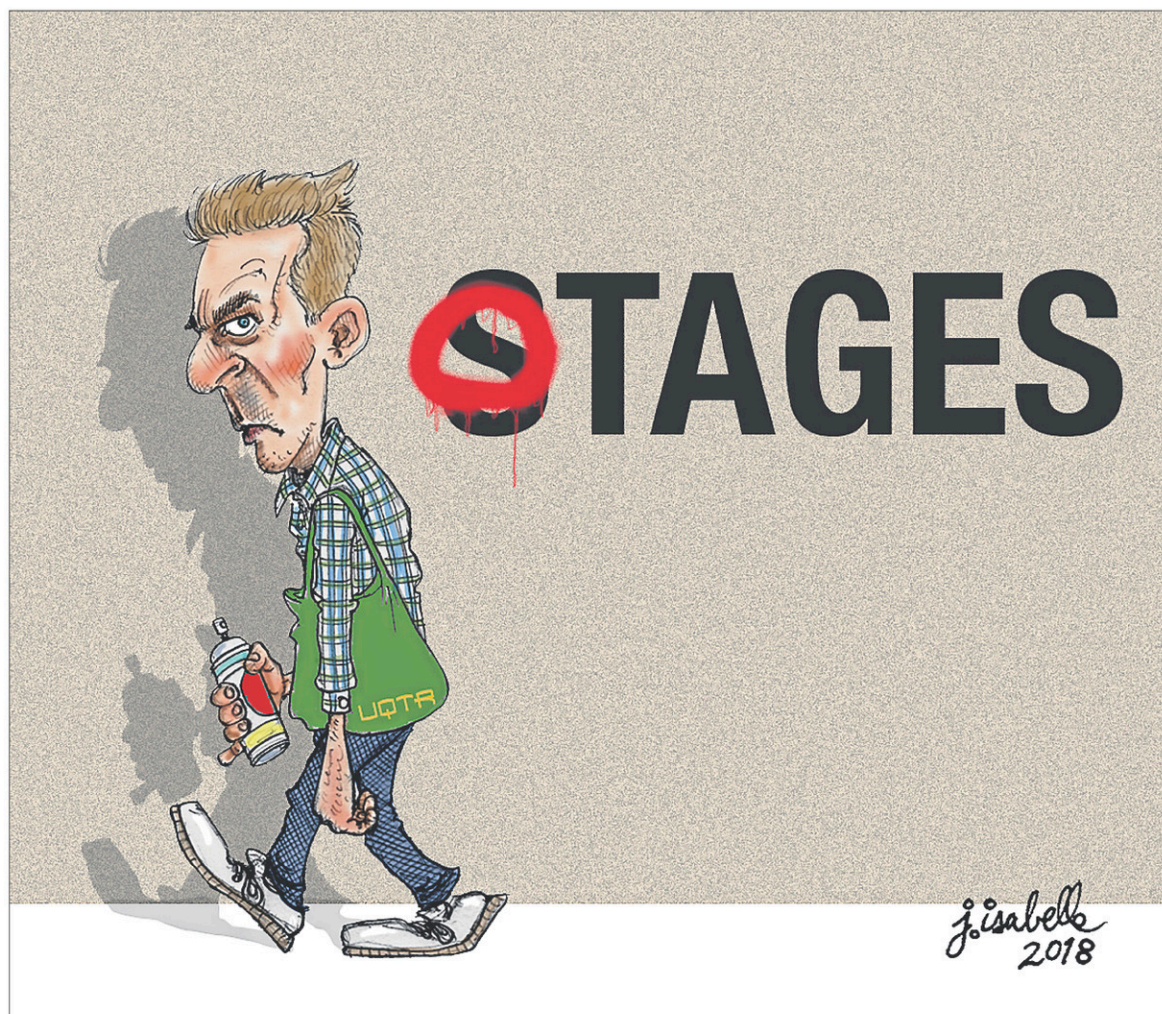
À cela s'ajoute la voix des étudiants, qui sont peut-être ceux qui écotent le plus dans un contexte de lock-out. Le comité de mobilisation de l'Association générale des étudiants a été mandaté, tout récemment, pour mettre en place des actions visant à dénoncer la situation en cours à l'université, ce qui est plutôt inusité. L'AGEU-QTR estime avec raison que le lock-out «nuît aux missions de l'université que sont la transmission du savoir, l'enseignement et la recherche» et qu'il nuit donc aussi à ses membres. Il faut évidemment s'attendre à voir de nombreux étudiants marcher aux côtés des professeurs, vendredi, dans le cadre de la «marche de solidarité» dans les rues de Trois-Rivières.

La population assiste, dubitative, au conflit en cours. Mais disons que les exemples de dommages collatéraux du lock-out font pencher le cœur de plusieurs du côté des professeurs. Des étudiants qui ne peuvent pas soutenir leur thèse, des résultats qui tardent, des stages qui sont retardés ou compromis, des présentations annulées dans le cadre de colloques ou de congrès: tout cela contribue certainement à faire passer les dirigeants de l'UQTR comme les méchants dans cette histoire.

Ce n'est peut-être pas le cas, mais il faudra certainement redoubler d'efforts pour prouver le contraire.

On se disait, il y a quelques heures encore, que ce lock-out n'allait pas durer longtemps, notamment en raison de la surprise et de la colère qu'il a suscitées au sein du gouvernement. Mais voilà que soudainement, on doute de tout.

Sauf peut-être de l'absurdité de la situation et du caractère injuste que peuvent avoir certaines répercussions de ce lock-out sur des victimes qui n'ont jamais demandé à jouer dans ce film-là.



j.isabelle
2018

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

L'autobus de campagne du PLQ sera remplacé par un Téo Taxi.

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Les dommages collatéraux

Depuis une semaine, tous les professeurs sont pris en otage par la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette fâcheuse situation affecte bien des personnes, malheureusement les dommages collatéraux seront possiblement néfastes pour bien des personnes.

Est-ce que M. McMahon en a conscience? Certainement. Est-ce que déclarer un lock-out était la bonne décision à prendre? J'en doute fort. Nous sommes tous conscients de la raison pour laquelle cette décision a été prise: le déficit budgétaire. Du moins, c'est ce que j'en ai compris.

Est-ce pour autant que les professeurs doivent payer la note de ce déficit? Je ne pense pas.

Ce que j'ai appris ici-même à l'université, c'est qu'on doit faire une différence entre une conséquence et la cause de la conséquence. Le lock-out est dans notre cas la

conséquence que nous essayons de contrer depuis une semaine.

Revenons au vrai problème, le déficit budgétaire. M. le recteur, je crois qu'il y a d'autres moyens pour régler ce problème. Je suis consciente que vous avez des comptes à rendre. Mes professeurs m'ont appris que dans de telles situations, ce n'est pas qu'un seul point que nous devons repenser mais tout le processus en lui-même. Nous sommes dans une belle grande université avec un potentiel tellement géant, pourquoi ne pas l'utiliser? Vous seriez surpris de savoir tout ce que nos professeurs et nos étudiants pourraient apporter comme solutions pour pallier ce problème! Donnez une chance de changer les choses en les y impliquant!

Oui, vous faites bouger les choses, mais il n'y a pas qu'une façon de faire. Nous pouvons apporter notre soutien et toutes les personnes qui fréquentent l'université, de la haute direction jusqu'à l'étudiant, peuvent faire leur part. Ce n'est pas qu'à nos professeurs d'assumer ce fardeau. Je

crois qu'une conséquence de la proposition que vous faites sera l'épuisement de nos professeurs. Nous ne devons pas oublier ce point.

J'espère que vous me prouverez que ce que j'ai appris ici peut être appliqué ici. Voyons au-delà de ce qu'il se fait déjà, révolutionnons notre façon de faire les choses!

Mélissa Côté-Bisaillon

Étudiante en sciences comptables
Université du Québec à
Trois-Rivières

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web lenouvelliste.ca/opinions votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



CARREFOUR DES LECTEURS

Le mal est fait

Daniel McMahon, recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, doit démissionner

Les auteurs et signataires sont des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières actuellement en lock-out.

Le 1^{er} mai, la direction de l'UQTR a décrété le lock-out de ses quelque 445 professeurs. Alors que touchait à sa fin une session où se décide le sort de bien des étudiants, alors que de nombreux événements scientifiques étaient programmés dans les jours suivants, nous, professeurs de l'UQTR, nous retrouvions dans l'obligation légale de cesser toutes nos activités d'enseignement et de recherche pour une durée indéterminée. Par bonheur, nous avons immédiatement reçu le soutien des étudiants et chargés de cours de l'UQTR, de nos collègues des universités québécoises, mais aussi d'autres travailleurs mis en lock-out qui se sont indignés du sort qui nous était fait.

Nous dressons entre nous la liste des dégâts déjà causés par cette décision. En une seule semaine, il y a eu des dépôts de mémoire, des soutenances de thèse, des stages reportés, parfois avec de lourdes conséquences financières pour les étudiants et leurs familles. Des dizaines d'étudiants sont privés

de leurs contrats de recherche et se demandent s'ils doivent se chercher un travail pour l'été. Des missions scientifiques, des écoles d'été, des conférences publiques, des colloques et des journées d'étude ont été annulés au tout dernier moment, après des mois, parfois des années de préparation. Des bourses et des subventions ont déjà été perdues et bien d'autres se trouvent mises en péril. Et il n'y pas que la communauté universitaire qui perd ainsi du temps et de l'argent. Parce que les activités universitaires sont arrêtées, ce sont des dizaines d'étudiants et de chercheurs venus de l'extérieur qui ne visitent pas les hôtels et les restaurants de Trois-Rivières. Parce que des partenariats sont mis en suspens, c'est le tissu économique régional que l'on attaque.

Combien de temps nous faudra-t-il pour tout reconstruire, pour regagner la confiance de nos étudiants, pour relancer nos projets avec nos collaborateurs et collaboratrices, pour rétablir nos liens avec nos partenaires d'ici et d'ailleurs? Combien de temps nous faudra-t-il pour redorer l'image de notre université, ternie une fois de plus par son administration? Évidemment, nous reprendrons le



Cent soixante-quatre professeurs signent cette lettre demandant la démission du recteur McMahon. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

travail aussitôt qu'un règlement sera trouvé, faisant tout en notre pouvoir pour réparer les torts causés par cette décision désastreuse. Évidemment, nous mettrons, comme toujours, toute notre énergie à accompagner nos étudiants et à faire rayonner notre institution.

Mais nous considérons que le mal est fait. Le lien de confiance qui nous unissait au recteur est rompu. Nous refusons de laisser

plus longtemps notre institution entre les mains d'un homme qui a témoigné de tant d'amateurisme et de méconnaissance de la vie universitaire, qui a fait preuve d'une aussi grande brutalité en recourant à une mesure d'exception dans un contexte de négociation qui n'avait rien d'exceptionnel, un homme dont la décision de plonger, en son absence, l'institution qu'il dirige dans l'une des plus graves crises de

son histoire fait douter de la capacité de direction.

C'est pourquoi nous exigeons la démission immédiate du recteur de l'UQTR, M. Daniel McMahon. Sa démission favorisera la résolution plus rapide d'un conflit qu'il a lui-même envenimé. Sa démission permettra de reconstruire notre institution une fois ce conflit terminé. La juste colère que Mme la ministre David a manifestée à son endroit est aussi la nôtre; mais la colère ne doit pas nous tenir lieu d'avenir: la reconstruction de l'UQTR passe par une nécessaire réconciliation que seule la démission de M. McMahon rendra possible.

**François Guillemette
Marc-André Bernier
Lyne Cloutier
Mathilde Barraband
Denis Leroux
Marie Lequin
Raphaël Proulx
Gilles Bronchti
Éliane Moreau
Marty Laforest
et 154 autres signataires**

La liste complète des signataires sur nos applications mobiles et sur notre site web: lenouvelliste.ca

Rodéos et Desjardins: un malaise pour nous aussi

L'auteur, Chrystophe Letendre, est bachelier en droit de l'Université de Montréal et étudiant à l'École de Barreau. La lettre est cosignée par 106 étudiants de différents milieux.

Récemment, une campagne lancée par la SPCA de Montréal sollicitait les dix-sept commanditaires des rodéos de Saint-Tite afin qu'ils cessent de soutenir les événements. Une demande justifiée, dans la foulée de la controverse: quelle entreprise souhaite voir son image associée à une «activité» à ce point polarisante, une qui transforme en spectacle l'exploitation animale? Depuis que les rodéos font les manchettes, même les moins sensibilisés à la cause admettent que de telles pratiques sont à la fois archaïques et inacceptables dans une société comme la nôtre. Cela même de manière instinctive, sans nécessairement s'enquérir des changements législatifs de 2015.

Sans se faire attendre,

Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec ont nuancé: les deux commanditaires ne financent pas les rodéos directement, mais d'autres activités du Festival western de Saint-Tite. La distinction est certes importante, mais l'empressement pour la souligner témoigne à lui seul du regard que porte une grande partie du public sur le sujet.

Pour sa part, le Mouvement Desjardins, qui soutient financièrement le Festival western de Saint-Tite depuis ses débuts – y compris les rodéos – est d'un autre avis. Appelée à s'expliquer, Josiane Bujold, porte-parole de l'institution, affirmait ceci: «Nous sommes conscients que des personnes peuvent avoir un malaise face à ce type d'événement. Cela dit, les autorités du Festival nous ont assuré avoir obtenu toutes les garanties nécessaires quant au traitement réservé aux animaux lors de rodéos. Nous n'avons pas de raisons de croire le contraire.» Pas de raisons, sauf peut-être,

le «malaise» soulevé ou encore, le rapport de plus de 600 pages commandé par le professeur de droit Alain Roy et réalisé par le vétérinaire Jean-Jacques Kona-Boun, rendu public le 11 avril dernier. Des mois de travail rigoureux et acharné, sans rémunération aucune sinon que la conviction de servir l'intérêt public. Curieux comment l'institution fait fi du produit de ce travail. Autant, d'ailleurs, que de la vidéo qui circule depuis un moment déjà et dont les images ont été captées à Saint-Tite l'été dernier. Alors que le gouvernement est sommé de prendre connaissance de ces preuves afin de se prononcer, Desjardins ne se sent de toute évidence pas concerné. C'est bien connu: le bien-être animal ne préoccupe que s'il est lucratif.

L'objet de la présente lettre n'est pas de savoir si les rodéos contreviennent bel et bien à la loi, mais de mettre en lumière l'attitude qu'adopte l'institution face à la controverse, soit une qui occulte

les démarches légales et politiques par lesquelles on tente véritablement de répondre à la question. Faut-il rappeler qu'un comité consultatif a été créé uniquement à cette fin? En présumant des conclusions qui lui sont favorables, Desjardins revêt des habits de juge dans cette histoire.

Un manque de rigueur sur lequel il faut insister. «Chez Desjardins, dans un souci de bien commun, nous mettons tout en œuvre pour mériter et conserver la confiance de nos membres [...]. Cette responsabilité exige honnêteté, objectivité, compétence et transparence ainsi que le respect des encadrements dans toutes nos pratiques d'affaires et des gestions», peut-on lire sur leur site officiel, sous le titre, tenez-vous bien, «Intégrité et rigueur». Quiconque fouille un peu remarquera aussi le terme «démocratie», apparaît ici et là, autre valeur chère à l'institution. Parlons démocratie alors: que pensent les membres de ce soutien financier? Cette question,

Desjardins ne semble pas se l'être posée.

Rien de vraiment étonnant. L'institution elle-même n'était pas sans rappeler les retombées économiques des rodéos de Saint-Tite. Certes. Cet argument, s'il en est un, nous révèle néanmoins que la seule loi par laquelle Desjardins se sent lié est celle du marché. De là émerge un financement aveugle qui décrédibilise bien des vertus. [...]

L'intégrité, la rigueur, le respect de la démocratie et l'intérêt pour le bien commun dont se targue l'institution sont des concepts bien beaux en théorie, mais qui devraient être mis en pratique d'emblée, non pas seulement lorsque les projecteurs médiatiques sont braqués sur elle. Or puisqu'il semble que ses membres doivent dénoncer des comportements sur la place publique pour que lesdites valeurs soient respectées, puisse cette lettre transformer les promesses de Desjardins en actions.

› L'AVORTEMENT, «PAS UN DROIT» : UN CRI «MALHEUREUX», DIT ALAIN RAYES

Le cri du conservateur pour qui l'avortement «n'est pas un droit» a continué à faire des vagues, jeudi. Après avoir initialement refusé de commenter le cri de son collègue, la veille en chambre, disant ne pas l'avoir entendu, le lieutenant politique du Parti conservateur au Québec, Alain Rayes, l'a qualifié de «malheureux». «Ce qui a été dit par le député, pour moi, est inacceptable à l'intérieur de la Chambre des communes», a-t-il affirmé, tenant néanmoins à spécifier que chacun a droit à son opinion. Au Parti conservateur, on a refusé de dire s'il avait été réprimandé ou s'il s'exposait à une sanction disciplinaire quelconque. Justin Trudeau a mis son grain de sel en chambre, jeudi. «Oui! C'est un droit d'une femme de pouvoir choisir ce qui se passe avec son corps. Et nous allons toujours défendre ce droit malgré ce que les conservateurs pensent et disent», a lancé M. Trudeau. En reprenant ainsi la balle au bond, le premier ministre a «jeté de l'huile sur le feu», a accusé Alain Rayes. **LA PRESSE CANADIENNE**

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK



Importante victoire pour les femmes

La Cour suprême invalide une portion de la loi québécoise sur l'équité salariale

La Presse canadienne

OTTAWA — Toutes les femmes du Québec, qu'elles soient syndiquées ou non, peuvent crier victoire, selon l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et les services sociaux (APTS).

La Cour suprême a jugé jeudi que les femmes n'ont pas à porter le fardeau financier des employeurs qui tardent à se conformer à la loi québécoise sur l'équité salariale.

«On est vraiment ravi de ce

jugement-là, s'est réjoui le vice-président de l'APTS, Robert Comeau. C'est une victoire totale et complète.»

C'est la première fois que le plus haut tribunal du pays déclare qu'une loi sur le versement de salaires équivalents aux hommes et aux femmes est inconstitutionnelle.

La Cour suprême a rendu deux décisions jeudi matin dans deux causes différentes: l'une qui annule trois des dispositions de la Loi sur l'équité salariale qui date de 1996, l'autre qui la maintient. Dans les deux cas, les juges majoritaires ont toutefois conclu que la loi portait atteinte au droit à l'égalité garanti par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.

LE QUÉBEC DÉBOÛTÉ

Les modifications apportées par Québec à la loi en 2009 pour maintenir le régime de l'équité salariale

étaient au cœur du litige avec l'APTS et plusieurs autres organisations syndicales.

La Cour suprême se range de leur côté et juge que ces changements sont discriminatoires puisqu'ils nuisent à l'accès des femmes à l'équité salariale.

«(...) on dit aux femmes sur le marché du travail qu'elles doivent tout simplement vivre avec le fait qu'elles ne sont pas payées équitablement, même lorsqu'une évaluation exigée par la loi a fait ressortir ce fait clairement», peut-on lire dans le jugement.

L'objectif du Québec était pourtant de maintenir cette équité en imposant une évaluation aux employeurs tous les cinq ans pour vérifier s'ils se conformaient. Les fautifs devaient ajuster le salaire futur des femmes, mais aucune compensation rétroactive n'était prévue. La loi s'applique aux employeurs où travaillent dix personnes ou plus.

Plusieurs organisations syndicales avaient contesté ce nouveau régime de maintien, arguant qu'il se trouvait à affaiblir la Loi sur l'équité salariale, en pénalisant les travailleuses touchées.

La Cour d'appel avait donné raison aux organisations syndicales, dont l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et les services sociaux (APTS), mais le gouvernement du Québec avait décidé de porter la cause devant la Cour suprême. Il a été débouté puisque six des neuf juges de la Cour suprême considèrent que le délai de cinq ans est inconstitutionnel.

«C'est une bonne nouvelle pour un minimum de 150 000 femmes qui sont affiliées à la FTQ et qui vont avoir droit à une rétroactivité en ce qui concerne le maintien de l'équité salariale», a réagi le secrétaire général de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Serge Cadieux.

Sommet Trump-Kim à Singapour

WASHINGTON (AFP) — Le 12 juin à Singapour: dans un mois, Donald Trump et Kim Jong-un vont se rencontrer lors d'un sommet historique pour discuter d'un enjeu crucial, la «dénucéarisation» de la Corée du Nord après des mois d'escalade et de tensions. Aucun président américain n'a rencontré jusqu'ici un dirigeant nord-coréen et les deux pays sont techniquement toujours en guerre depuis la fin du conflit entre les deux Corées en 1953.

Après avoir songé à un sommet à la frontière entre les deux Corées, Singapour est finalement devenue l'option la plus probable.

Il fallait «trouver un endroit neutre où Trump et Kim puissent se sentir tous deux en sécurité tout en fournissant le cadre spectaculaire dont ils ont besoin pour ce sommet historique», a souligné Jean Lee, sur Twitter.



Présentée par



Caisse de dépôt et placement du Québec

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

5^e ÉDITION

Réalise ton projet, quel qu'il soit!

le 16 juin 2018

Encouragez-les à réaliser leur petite entreprise d'un jour devant leur résidence.

Inscrivez vos enfants: petitsentrepreneurs.ca

Partenaire média



GRUPE CAPITALS MÉDIAS

politique

Accommodements : Vallée «manque de volonté politique», dit le SFPQ

Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) reproche à la ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, d'avoir «déposé plus de questions que des lignes directrices», au lendemain de son annonce sur le traitement des accommodements religieux.

«Choqué» et «déçu», le président du SFPQ ne mâche pas ses mots pour dénoncer la manière dont la ministre Vallée mène le dossier. «On les a élus pour qu'ils prennent des décisions», mais ce qui est

présenté ne répond à aucune question, critique Christian Daigle.

«Elle nous avait dit en octobre 2017 qu'elle arriverait avec des exemples concrets d'application de la loi», a dit M. Daigle, sauf que ce qui a été présenté mercredi sera «ingérable» et témoigne du «manque de volonté politique» de la ministre.

Le président du SFPQ est sévère quant à la méthode de traitement au cas par cas mise de l'avant par M^{me} Vallée. «La pluralité des réponses aux demandes

d'accommodement va créer un foutoir total», a-t-il lancé. «D'un ministère à l'autre, d'un centre de services à l'autre, la façon d'interpréter [les demandes] va pouvoir changer.»

Il souligne également que dans certains centres de services, aucune personne ne pourrait répondre à une demande d'accommodement, faute de personnel.

M. Daigle refuse que les membres du SFPQ, qu'il représente, écopent de ce qui est mis en place par le gouvernement.

«Je ne veux pas que les employés soient tributaires de la décision qui sera prise sur une demande d'accommodement», a-t-il commenté. «Je ne veux pas que mes membres subissent les contrecoups.»

Mercredi, la ministre de la Justice a présenté six lignes directrices qui permettent, selon elle, de clarifier la loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État et de donner des balises à ceux qui doivent prendre des décisions sur des demandes d'accommodement.

JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU

PRÉSIDENT DE LA CAMPAGNE DU PLQ

Taillefer se défend d'être en conflit d'intérêts

JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU

Le Soleil

Philippe Couillard se réjouit qu'Alexandre Taillefer ait accepté de présider la prochaine campagne électorale du Parti libéral du Québec (PLQ), mais ne pense pas que l'homme d'affaires soit en conflit d'intérêts et qu'il doive retirer ses billes des médias qu'il possède.

«C'est un président de campagne, ce n'est pas un candidat à un poste électif. Dans le passé, les présidents de campagne ne se sont pas départis de leurs intérêts puisque c'est le temps de la campagne», a répondu promptement le premier ministre. Il ne pense pas que sa nouvelle recrue est en conflit d'intérêts.

Alexandre Taillefer non plus ne se croit pas en position de conflit d'intérêts, malgré le fait qu'il soit propriétaire de deux médias (*L'actualité* et *Voir*) et qu'il soit inscrit au Registre des lobbyistes.

«Je ne suis pas en conflit d'intérêts, je n'ai pas un rôle d'élu, je ne me présente pas pour être ministre», s'est défendu M. Taillefer lors d'une mêlée de presse diffusée par Radio-Canada. «Je ne pense pas qu'un mensuel [comme *L'actualité*] ait une influence sur une campagne qui se passe au

quotidien», a-t-il avancé.

Le ministre libéral Pierre Moreau a toutefois convenu que l'ex-dragon devait «prendre toutes les mesures que tous ceux qui s'engagent en politique doivent prendre, c'est-à-dire être prudent, être transparent». Lors de la période de questions, la députée péquiste Agnès Maltais a questionné l'intégrité de M. Taillefer, puisque l'homme d'affaires est inscrit au Registre des lobbyistes et aurait fait de la représentation auprès du premier ministre pour des modifications réglementaires, a-t-elle soutenu.

«Depuis combien de temps est-il en discussion pour être président de la campagne électorale et l'a-t-il été en même temps qu'il était lobbyiste?» a demandé la députée.

À cela, le leader parlementaire Jean-Marc Fournier n'a pas manqué de faire allusion à l'ancien chef du Parti québécois et actuel dirigeant de Québecor, Pierre Karl Péladeau, qui avait placé ses avoirs dans une fiducie sans droit de regard alors qu'il siégeait à l'Assemblée nationale.

Révolté par la réaction du premier ministre, M. Péladeau s'est exprimé sur les médias sociaux. «Bonne vieille règle du 2 poids, 2 mesures et de l'imposture libérale du chef du PLQ. Il n'exigera

pas de fiducie à son nouveau directeur de campagne parce qu'il ne sollicite pas un mandat électif. Mais, ne travaillera-t-il pas avec un PM élu?» a écrit le président de Québecor sur Twitter.

OPINIONS DIVERGENTES

Alexandre Taillefer s'est déjà prononcé en faveur d'une réforme du mode de scrutin et de la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, ce à quoi le Parti libéral s'est jusqu'à ce jour opposé.

«De toute évidence, M. Taillefer a abandonné ses principes. C'est quelqu'un qui se disait pour le 15 \$ de l'heure, qui se disait pour la transition écologique, pour la réforme du mode de scrutin. On ne peut pas être progressiste et faire campagne pour un des partis qui ont défait le plus le filet social», a réagi le co-porte-parole de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois.

Le premier ministre ne s'en fait pas outre mesure. «Alexandre Taillefer personnifie une partie de ce qu'est le nouveau Québec. C'est une très bonne nouvelle et je comprends que les partis d'opposition vont être secoués un peu», a-t-il dit. «J'adore le fait qu'on ait des opinions diverses dans notre groupe sur plusieurs sujets. Un leader fort s'entoure de gens forts», a poursuivi



«Je n'ai pas un rôle d'élu, je ne me présente pas pour être ministre», fait valoir Alexandre Taillefer, fraîchement nommé président de la campagne électorale du Parti libéral. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

M. Couillard.

Alexandre Taillefer a confirmé jeudi matin sur Twitter qu'il allait

diriger la campagne de Philippe Couillard, après que le journal *La Presse* eut révélé la nouvelle.

L'ex-dragon au PLQ... et au PQ

Alexandre Taillefer dirigera la campagne du Parti libéral du Québec (PLQ), tout en étant membre du Parti québécois (PQ), selon plusieurs sources. M. Taillefer aurait renouvelé son abonnement «il y a quelque temps», dit-on, et ce, jusqu'en 2020.

Au Parti québécois, on ne peut confirmer cette information, soulignant que la liste des membres du PQ est confidentielle. S'il se

dit ni souverainiste ou péquiste, Alexandre Taillefer a également fait un don de 250 \$ à la campagne de Jean-François Lisée lors de la course à la direction du PQ, en 2016.

Selon le registre du Directeur général des élections du Québec, M. Taillefer a également fait plusieurs dons à différents partis politiques au cours des dernières années. JEAN-FRÉDÉRIC MOREAU

RIO TINTO ET ALCOA S'ASSOCIENT

De l'aluminium plus vert

Le Quotidien

Rio Tinto et Alcoa ont annoncé, jeudi, le lancement du premier procédé de fabrication de l'aluminium sans émission de carbone. Les premiers ministres Philippe Couillard et Justin Trudeau, de même que les grands patrons d'Alcoa, Rio Tinto et Apple, étaient réunis sur la même scène pour cette annonce historique de 588 M\$.

Ce développement technologique constitue un pas de géant pour l'industrie de l'aluminium qui compte sur la réduction de son empreinte écologique pour soutenir ses ventes et remplacer d'autres produits manufacturiers. Une compagnie a été créée par les partenaires pour développer cette nouvelle technologie. Elle se nommera Elysis. Le secteur du Complexe Jonquière a été choisi comme site pour accueillir ce développement industriel.

À très court terme, une trentaine de chercheurs détenant des doctorats dans différentes disciplines s'installeront à Jonquière avec une équipe de 70 techniciens et ingénieurs. Ils mettront au point la phase industrielle de la nouvelle technologie développée dans les laboratoires d'Alcoa à Pittsburgh. Ils débiteront avec une seule cuve et il faudra au moins une année pour avoir une idée assez précise du comportement de la technologie en situation réelle.

«Cette nouvelle technologie va permettre de créer 1000 emplois à terme et d'en maintenir 10 000 autres. Elle permettra d'éliminer



«Cette nouvelle technologie va permettre de créer 1000 emplois à terme et d'en maintenir 10 000 autres», a déclaré le premier ministre canadien Justin Trudeau, jeudi à Saguenay. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

l'empreinte carbone pour la production d'aluminium. L'entreprise Elysis va nous rapprocher de l'atteinte de nos cibles de réduction de gaz à effets de serre de l'accord de Paris», a déclaré le premier ministre du Canada, Justin Trudeau.

Ottawa est partenaire de la nouvelle entreprise avec un prêt remboursable de 60 M\$.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, s'est grandement attaché à l'importance de cette nouvelle technologie pour

l'industrie. Il a été le premier à utiliser l'expression «technologie de rupture» pour qualifier cet événement historique qui a lieu dans la plus importante région productrice d'aluminium en Amérique du Nord.

«L'entreprise Elysis va nous rapprocher de l'atteinte de nos cibles de réduction de gaz à effets de serre de l'accord de Paris»

Le gouvernement du Québec a accordé un prêt remboursable de 40 M\$ avec une prise de participation dans l'entreprise de 20 M\$.

UN RAPPROCHEMENT GRÂCE À APPLE

Le rapprochement entre les deux entreprises a été provoqué par le géant de l'informatique Apple. L'entreprise utilise de l'aluminium dans pratiquement tous ses produits. Elle a invité Rio Tinto et Alcoa à travailler ensemble pour développer cette nouvelle technologie qui aura un impact sur la protection de l'environnement avec l'élimination du carbone du cycle de l'électrolyse.

La responsable des opérations et des projets environnementaux chez Apple, Sara Chandler, a rappelé que l'entreprise changeait le monde et voulait aussi changer ses partenaires. La société a investi 13 M\$ dans la nouvelle entreprise.

Une recette bien gardée

JEAN-FRANÇOIS CLICHE

Le Soleil

De quoi est faite la nouvelle anode révolutionnaire annoncée jeudi par Rio Tinto et Alcoa? Bien malin qui la devinera car avec le mystère de la Caramilk, cette «recette» figure certainement parmi les secrets les mieux gardés du monde. Vincent Christ, patron d'Elysis, la nouvelle compagnie qui mettra l'anode en marché, refuse même d'en parler en des termes aussi généraux que d'en dire s'il s'agit d'un type de céramique mélangé avec autre chose. Mais il s'est tout de même assis avec nous pour expliquer comment, concrètement, la nouvelle découverte va changer la production d'aluminium.

Le point de départ de l'«alu» est

la bauxite, soit un minerai riche en alumine, qui est une molécule composée de deux atomes d'aluminium et trois d'oxygène. Après quelques étapes de préparation (qui resteront les mêmes), le point critique consiste à forcer l'oxygène à «laisser aller» les atomes d'aluminium, pour ainsi dire. On y arrive par électrolyse : grosso modo, on fait fondre l'alumine que l'on mélange à une autre substance qui aide la réaction chimique, on y fait passer un courant électrique et on y insère une anode faite d'un matériau particulier. L'anode est le point de sortie du courant électrique et, dans le cas de l'électrolyse de l'alumine, c'est l'endroit où l'oxygène se dirige, laissant l'aluminium derrière.

Historiquement, l'anode a toujours été faite de matériaux très

riches en carbone. On s'en servait parce que le carbone et l'oxygène ont une grande affinité chimique, c'est-à-dire qu'ils ont une forte propension à réagir ensemble pour faire du CO₂, et c'est grâce à cette affinité que l'on parvenait à séparer l'aluminium de l'oxygène. «Le carbone est absolument essentiel à la réaction traditionnelle. Sans carbone, ça ne fonctionne tout simplement pas», indique M. Christ.

SAINT-GRAAL

Il y a longtemps qu'on cherche un matériau qui permet de remplacer ce carbone, car il coûte cher en plus d'émettre beaucoup de gaz à effet de serre. Comme il fait partie de la réaction chimique, le procédé gruge continuellement l'anode, qu'il faut donc remplacer régulièrement. Mais ce matériau était une sorte de

Saint-Graal, pas évident du tout à mettre au point car il devait posséder une série de caractéristiques très exigeantes — ne pas fondre à des températures de plus de 1000°C, résister à diverses attaques chimiques, conduire l'électricité suffisamment bien, etc.

Après des décennies d'efforts de recherche, c'est ce que fait le nouveau matériau mystère annoncé jeudi, dit M. Christ, mais «les réactions chimiques sont complètement différentes de celles qui se produisaient avec le carbone», ajoute-t-il sans aller plus loin. Disons tout de même que dans la méthode traditionnelle, l'aluminium purifié «précipitait», il coulait au fond de la cuve. Avec la nouvelle méthode, il ira plutôt se coller sur une autre partie du système nommée cathode, un peu à la manière d'un plaquage métallique.

↑ TORONTO
15 959,50
+ 48,69

↑ NEW YORK
24 739,53
+ 196,99

↑ S&P 500
2723,07
+ 25,28

↑ PÉTROLE
\$US 71,36
\$US + 0,22

↑ DOLLAR
cUS 78,28
cUS + 0,50

↓ EURO
\$CAN 1,5217
cCAN - 0,37

ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ À TROIS-RIVIÈRES SELON L'INDICE DES JARDINS

Plus abordable que jamais

Prix de vente en baisse et hausse des revenus des ménages



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Selon l'Indice d'abordabilité Desjardins, plus que jamais, il est facile de devenir propriétaire à Trois-Rivières, et ce, malgré l'entrée en vigueur de règles hypothécaires plus strictes au Canada le 1^{er} janvier dernier et la remontée des taux d'intérêt.

C'est que dans l'agglomération trifluvienne, la capacité financière des ménages d'acquiescer une résidence s'est non seulement améliorée, mais le prix de vente moyen a diminué au même moment.

«Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Trois-Rivières, c'est plus facile pour les ménages d'avoir accès à la propriété que ça l'était au cours des 20 dernières années», observe l'économiste de Desjardins, Chantal Routhier.

L'Indice d'abordabilité Desjardins est calculé en faisant le ratio entre le revenu disponible moyen des

ménages et le revenu nécessaire pour obtenir une hypothèque sur une résidence au prix moyen (le revenu de qualification). Et le revenu de qualification est calculé à partir des coûts de possession d'une résidence (charges hypothécaires, taxes foncières et coûts des services publics).

Ainsi, à Trois-Rivières, cet indice est passé de 183,2 à 187,7 entre le dernier trimestre de 2017 et le premier trimestre de 2018. Pour la même période, le revenu moyen des ménages après impôts a augmenté de 58 230 \$ à 59 367 \$ tandis que le prix de vente moyen a diminué de 158 282 \$ à 155 054 \$. Conséquence? On note un recul des coûts de possession, qui se situaient à 12 970 \$ au cours des trois premiers mois de 2018 contre

13 032 pour les trois derniers mois de 2017.

À l'échelle canadienne, la capacité financière des ménages d'acquiescer une résidence a crû car le prix de vente moyen a diminué de 5,5 % en regard du trimestre précédent. L'Indice demeure toutefois inférieur à sa moyenne historique, ce qui signifie qu'il était plus difficile d'accéder à la propriété au cours du premier trimestre de 2018 que ce qui a été

observé en moyenne au cours des 20 dernières années.

Au Québec, l'Indice s'est contracté puisque les coûts de possession d'une propriété ont augmenté plus rapidement que les revenus après impôts des ménages. Excepté Montréal, toutes les autres RMR québécoises ont vu leur accessibilité à la propriété s'accroître, et ce, en raison essentiellement du repli du prix de vente moyen.

COMMERCE EN LIGNE

Les détaillants québécois doivent sortir de leur coquille

Le Soleil

Un peu trop dans leur coquille les commerçants québécois?

La question se pose alors que la croissance du commerce en ligne est plus lente dans la Belle Province qu'ailleurs au Canada.

Postes Canada a enregistré une hausse du commerce en ligne de 23 % en 2017 au pays par rapport à 2016.

À Québec, la progression a été de 14 % et de 11 % à Montréal.

«Les marchands québécois, pour la plupart, n'ont pas encore percé le marché national», constate Valérie Normand directrice du développement des produits chez Postes Canada en signalant que, dans la capitale, des entreprises comme Simons, Chocolats Favaris et Surmesur étaient des exceptions. «Elles ont fait leur place sur le marché canadien.»

«Les détaillants québécois dépendent beaucoup des consommateurs québécois pour les achats en ligne. Or, la beauté du commerce en ligne, c'est d'avoir un accès à un nombre illimité de consommateurs», explique Mme Normand qui rencontrait, jeudi, des commerçants de Québec pour les mettre au parfum des derniers développements dans le commerce en ligne et leur apprendre à être plus efficaces dans la gestion de leur inventaire ou dans leurs

opérations d'emballage et d'expédition des colis.

La crainte de se frotter à des multinationales et le défi technologique que représente le commerce en ligne coupent souvent les aspirations des PME. «Il n'a jamais été aussi facile d'ouvrir un magasin en ligne grâce à des outils comme Shopify. Ça peut se faire en une seule journée», signale Valérie Normand.

UN INCONTOURNABLE

Surmesur possède un site transactionnel depuis trois ans. La boutique de vêtements sur mesure y réalise moins de 10 % de ses ventes. «Ça reste minime», convient le cofondateur, Vincent Thériault. Les acheteurs en ligne sont bien souvent des habitués des boutiques de Surmesur.

Le concept de Surmesur repose sur l'attraction du client dans ses 15 points de vente au Canada. Sur place, le personnel prend ses mesures afin de lui confectionner un vêtement qui lui va comme un gant. «La présence en ligne constitue l'une des facettes de l'entreprise», explique M. Thériault en soulignant que Surmesur comprend l'importance d'être présent en ligne. «Le client s'attend, lui, à ce que tu sois toujours disponible.»

Vincent Thériault affirme que le commerce en ligne, «c'est une business dans une business». Et ça exige des investissements

importants «sans trop savoir combien d'argent ça va générer.»

«Il ne s'agit pas de mettre un site en ligne pour que les ventes se fassent comme par magie. Il faut créer du contenu. Il faut l'animer.»

LES «POWER SHOPPERS»

Selon Valérie Normand, Postes Canada détient près de 70 % de la part du marché de l'expédition de colis du commerçant vers le consommateur au Canada. La société bataille contre les FedEx, UPS et Purolator.

Postes Canada peut notamment compter sur un réseau de 6200 bureaux de poste à travers le pays dans lesquels les consommateurs peuvent ramasser leur colis lorsqu'ils ne sont pas à la maison au moment du passage du livreur. «C'est deux fois plus que le nombre combiné de McDonald's et de Tim Hortons.»

Au cours des Fêtes, Postes Canada, pendant une période d'un mois, a livré plus d'un million de colis par jour. Au pays, huit Canadiens sur dix consomment en ligne. Certains achètent plus que d'autres.

Parmi ses clients, Postes Canada compte 18 % de «power shoppers», ces gens qui magasinent en ligne 25 fois ou plus par année et qui peuvent recevoir un colis par semaine. À eux seuls, ils représentent 60 % du volume total de commerce en ligne.

L'industrie 4.0 change les modèles d'affaires

Profitez de notre savoir-faire pour entreprendre demain

rcgt.com/evolution

L'évolution passe par ici



Raymond Chabot
Grant Thornton

CHARLEVOIX ACCUEILLE LE MONDE

Série 2 de 4

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Les 8 et 9 juin, l'attention se tournera vers Charlevoix à l'occasion du Sommet réunissant les chefs d'État des sept pays industrialisés formant le G7. Les quelque 30 000 citoyens répartis dans les 13 municipalités de Charlevoix se préparent depuis des mois en vue de cet événement mondial. Dans cette série, le **Groupe Capitales Médias** aborde les grands thèmes de ce sommet tel que vus et vécus par les Charlevoisiens.

La place des femmes

Depuis longtemps, la voix des femmes trouve son écho dans les montagnes de Charlevoix. Artistes, artisanes, politiciennes, enseignantes, syndicalistes et femmes d'affaires puisent ici l'inspiration nécessaire pour continuer d'avancer. Hommage aux femmes-monuments de Charlevoix !

La série *Le Temps d'une paix* a longtemps contribué à promouvoir la beauté des paysages de Charlevoix. On y a aussi découvert la force de caractère d'une femme de tête qui, au début du 20^e siècle, n'avait pas froid aux yeux. Sur les traces de Rose-Anna, et bien avant, plusieurs femmes de Charlevoix se sont illustrées et continuent de le faire aujourd'hui à leur manière, puisant leur inspiration entre mer et montagnes.

AGRICULTRICES DANS L'ÂME

Les **Petites-Franciscaines-de-Marie** s'installent à Baie-Saint-Paul en 1891 et commencent l'exploitation de la ferme Saint-Ambroise qui assurera durant de nombreuses décennies la subsistance des pensionnaires de l'Hospice Sainte-Anne et de leur communauté, soit près de 1000 personnes au plus fort de la production. Elles exploiteront à la fois un troupeau de vaches, une laiterie, une porcherie, un poulailler, un rucher et même une centrale électrique. « Ces femmes

étaient non seulement des pionnières en soins de santé, c'était aussi des femmes d'affaires averties. Leur ferme était un modèle de rentabilité agricole », avance l'historien Serge Gauthier. « Dans les années 50, on confinait souvent les déficients intellectuels dans des asiles. Les Sœurs faisaient plutôt travailler au jardin les pensionnaires de l'Hospice. C'était leur façon de les valoriser. »

FEMMES ENGAGÉES

Thérèse Forget Casgrain (1896-1981)

Thérèse Forget Casgrain – fille du financier Rodolphe Forget – est récompensée de son travail acharné quand est enfin accordé aux femmes le droit de vote, en 1940. Sa contribution aux acti-



Thérèse Forget Casgrain
– Photo: Archives LeSoleil



Laure Gaudreault – Photo: Collection Société d'histoire de Charlevoix

vités politiques, sociales et syndicales de la région est énorme : elle siège au Conseil fédéral du salaire minimum, fait partie du Conseil de la santé au Canada et du Conseil canadien du développement social, milite à titre de candidate libérale indépendante dans Charlevoix-Saguenay et fonde la Fédération des femmes du Québec avant d'être nommée au Sénat du Canada par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau en 1970, à l'âge de 74 ans.

Laure Gaudreault (1890-1975)

Enseignante de formation, Laure Gaudreault change littéralement le milieu de l'éducation au Québec en créant, en 1936, le premier syndicat d'institutrices rurales au Québec. En 1937, elle devient présidente de la Fédération provinciale des institutrices rurales du Québec, l'ancêtre de la Centrale d'enseignement du Québec, devenue en 2000 la Centrale des syndicats du Québec.



La ferme Saint-Ambroise des Petites-Franciscaines-de-Marie – Photo: Archives des Petites Franciscaines de Marie

Photo: René Bouchard



La mémoire collective est une priorité pour la tisserande Anne-Marie Hamel qui arrive dans Charlevoix au milieu des années 70. « Encore aujourd'hui, peut-être même davantage, la transmission des savoir-faire est quelque chose d'essentiel », convient l'artisane. Ses créations mettent notamment en valeur le boutonné de Charlevoix, une technique ancestrale qu'elle maîtrise à la perfection.

Anne-Marie Hamel : porteuse de traditions

CHARLEVOIX

Charme-moi

© Geneviève LeSieur - Bleu-Outremer

Réservez votre expérience dès maintenant!
tourisme-charlevoix.com | 1 800 667-2276

La force des Simard

D^{re} CHANTAL SIMARD

Chantal Simard est née à Baie-Saint-Paul. Il y a 36 ans, elle devient la première femme médecin de Charlevoix. Médecin de famille à la Coopérative de santé, elle a toujours fait de la santé une priorité. « C'est une vocation. Maintenir des soins de santé de qualité en milieu rural est un défi constant ». Dans le dossier de reconstruction de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul en 2010, elle a milité en tant que présidente de l'ACMDP (Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec) pour qu'y soit conservé, entre autres, le statut de traumatologie primaire.

CLAUDETTE SIMARD

Conseillère de Saint-Urbain durant 22 ans, mairesse depuis 2009, Claudette Simard a beaucoup fait pour le développement social et économique de sa région. La préfète de Charlevoix est aussi présidente de la Conférence des préfets de la région de la Capitale-Nationale depuis cinq ans. « Pour faire avancer les choses, tout doit d'abord passer par l'écoute et l'empathie. C'est ainsi qu'on gagne le respect et qu'on va chercher l'adhésion », avance M^{me} Simard. Depuis plus de 30 ans, elle est un modèle pour de nombreuses femmes qui s'engagent dans le monde politique.



Claudette Simard
- Photo : Cihofm

CAROLINE SIMARD

Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Caroline Simard est aussi adjointe parlementaire de la ministre du Tourisme. La députée brille par sa qualité d'écoute et sa façon déterminée d'encourager les initiatives pour une meilleure répartition de la richesse dans sa collectivité. On dit qu'elle serait à l'origine de plein de projets pour mettre Charlevoix sur la map : parlez-lui du Club Med pour voir ! C'est un peu son bébé vous dira-t-elle. Pour la députée, ce projet arrive à point pour bonifier l'offre touristique 4 saisons et favoriser l'essor économique de toute une région.



Caroline Simard
- Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

L'ART AU FÉMININ

La présence de grands peintres – tels Clarence Gagnon, le Groupe des Sept, René Richard, **Blanche Bolduc** (1907-1999) et sa sœur Yvonne – et ceux de la nouvelle génération font de Baie-Saint-Paul une véritable capitale culturelle. Tous s'entendent pour dire que **Françoise Labbé** (1933-2001) a joué un rôle déterminant pour faire de Baie-Saint-Paul la Mecque artistique qu'elle est aujourd'hui. Durant plusieurs années, Françoise Labbé s'occupe du Centre d'art et voit à la promotion des artistes d'ici et d'ailleurs. « Son intuition a mené à la création du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul, premier du genre en région », affirme le directeur sortant du Musée, Jacques St-Gelais Tremblay.

« C'est à elle que l'on doit le virage contemporain, la toute première présentation du Symposium d'art contemporain, en 1982, et l'actuel Centre culturel Paul-Médéric », poursuit le directeur. Dans son livre *La grande dame de Baie-Saint-Paul*, l'historien Serge Gauthier affirme que « sans elle, Baie-Saint-Paul n'aurait pas l'identité culturelle qu'elle a aujourd'hui ».

Côté écrivain, Charlevoix compte ses héroïnes à commencer par **Laure Conan** (1845-1924) née Félicité Angers, à la Malbaie. Première romancière québécoise, Laure Conan publie en 1884 *Angéline de Montbrun*, un roman psychologique plutôt avant-gardiste pour l'époque. Elle rédige en parallèle plusieurs articles en lien avec les préoccupa-

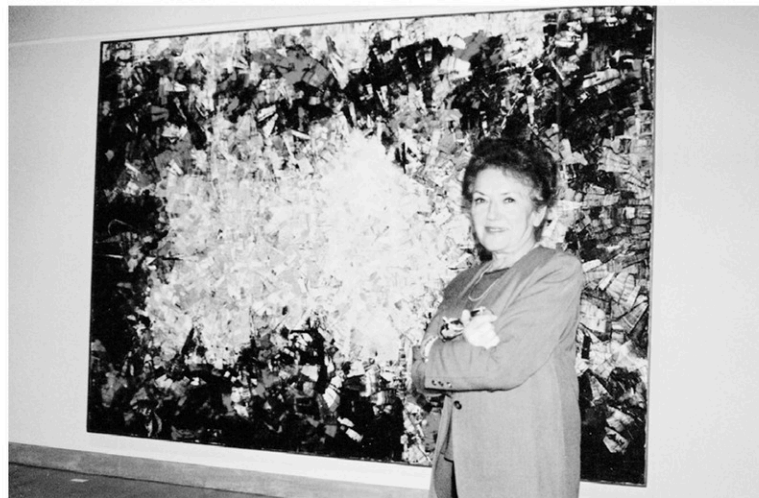
tions sociales du moment, dont le statut politique des femmes.

Du côté de Petite-Rivière-Saint-François, la franco-manitobaine **Gabrielle Roy** (1909-1983) surfe sur le succès de son premier roman *Bonheur d'occasion*, publié en 1945. Tous les étés et durant les 30 dernières années de sa vie, la romancière s'inspire du fleuve et des montagnes de Charlevoix pour écrire ses plus beaux récits dans *Cet été qui chantait*, publié en 1972.

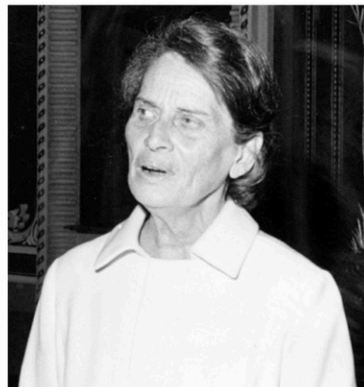
UNE ÎLE, TROIS FEMMES-ORCHESTRES

La musique est dans l'air du côté de l'Isle-aux-Coudres. Depuis des décennies, **Caroline Desbiens** – la plus Marsouine des Marsouines* – porte ses chansons-fleuve à tout vent. L'auteure-compositrice, propriétaire de **l'Hôtel du Capitaine**, fait voyager son île à travers toute la francophonie. Ses chansons sont imprégnées de l'air du large et de l'histoire de ses ancêtres marins.

Venue de Montréal, la marsouine d'adoption, **Geneviève Jodoin** – copropriétaire de **l'Auberge La Fascine** –, est là pour rester. « En m'engageant dans la communauté, je me suis vite aperçue à quel point les femmes de l'île ont toujours tenu le phare. Aujourd'hui encore, les femmes entrepreneures sont nombreuses à faire bouger les choses que ce soit en tant qu'aubergistes, propriétaires de petits cafés ou comme artisanes », affirme la chanteuse dont l'auberge, ouverte il y a cinq ans,



Françoise Labbé devant une œuvre de Riopelle - Photo : Denis Gauthier



Gabrielle Roy



Laure Conan - Photo : Archives Musée de Charlevoix, Fonds Desmeules

est aussi une salle de spectacles très fréquentée.

À quelques kilomètres de là, les concerts extérieurs se succèdent au gré des marées dans le kiosque bordant le fleuve du **Havre musical de l'Islet**. C'est là que **Patricia Deslauriers** et sa famille se sont posés il y a cinq ans. « J'étais venue faire un spectacle à La Fascine et je suis tombée en amour avec l'île ». La musicienne de jazz fut longtemps

parmi les seules femmes au Québec à jouer de la basse et de la contrebasse. Aujourd'hui, elle puise son inspiration auprès des femmes insulaires, ses nouvelles complices. Grâce à ces trois passionnées, plusieurs artistes québécois sont aujourd'hui de véritables ambassadeurs de l'art de vivre charlevoisien.

* Nom folklorique donné aux habitants de l'Isle-aux-Coudres.

Photo : Archives Petites Franciscaines de Marie



Sœur Marguerite-Marie aurait demandé à l'architecte Bruno Chartier – au début des années 40 – de construire une ferme « deux pieds plus grand » que la plus grande ferme de bois au Canada.

Sœur Marguerite-Marie (1891-1960)

Championnes en trois temps

KITESURF

Catherine Dufour,
24 ans

Cinquième au classement mondial en kitesurf hydrofoil en 2017, Catherine Dufour est aussi entrepreneure. Née à l'Isle-aux-Coudres, la championne mondiale y a ouvert une école de kite, de yoga et de *paddle board*. On y trouve un service de restauration santé qui offre une belle vitrine aux producteurs d'ici. « Avec Suroît Aventures, j'exploite mon côté femme d'affaires, mais la compétition demeure ma priorité », confirme celle que l'on reverra sur les circuits en 2019.



Catherine Dufour
- Photo: François Guinaudeau

HOCKEY

Ann-Renée Desbiens,
23 ans

En février, la gardienne de but représentait son pays – et Charlevoix – au Jeux olympiques de PyeongChang où son équipe a remporté la médaille d'argent. Si le Canada a perdu l'or, Ann-Renée Desbiens a tout de même participé à une grande victoire : celle de la progression du hockey féminin.



Ann-Renée Desbiens
- Photothèque Le Soleil,
Caroline Grégoire

SNOWBOARD

Dominique Maltais,
38 ans

Élevée au pied des pistes du Massif, la snowboardeuse Dominique Maltais – la fille à Gérald, maire de Petite-Rivière-Saint-François – a mené une carrière prolifique avec 38 podiums, cinq globes de cristal et deux médailles olympiques. Malgré sa retraite du monde de la compétition et un exil vers Montréal, Dominique Maltais a toujours Charlevoix dans le sang.



Dominique Maltais
- Photothèque Le Soleil, Pascal Ratté



Caroline Desbiens – Archives Caroline Desbiens



Le Train de Charlevoix – Photo: Caroline Perron



Nancy Belley – Photo: Louis Laliberté

LA BOSSE DES AFFAIRES

Les boss de Charlevoix ont de la testostérone dans le sang. C'est le cas de **Manon Lavoie**, directrice générale de **Constructions et Réparations Navales Océan**. Née à Petite-Rivière-Saint-François dans une famille de marins et de capitaines, il n'est pas étonnant de la retrouver à la tête de toutes les activités de construction, de réparation navale et industrielle du chantier maritime. « J'ai beaucoup navigué avec mon père. Ça m'a toujours intéressée, sauf que mon intérêt était plutôt de les construire, ces bateaux », avoue Manon Lavoie. Seule femme à la haute direction du Groupe Océan, l'architecte navale ne croit pas qu'il s'agisse de discrimination. « L'engouement des femmes pour ce milieu n'y est tout simplement pas ». Le chantier de l'Isle-aux-Coudres est l'un des plus gros employeurs de la région avec 135 employés. C'est là que Manon Lavoie a fait son premier stage à la fin des années 80 ; 28 ans plus tard, elle



Geneviève Jodoin – Photo: Mélanie Ladouceur

est toujours. « Ma plus grande fierté est de participer à la reconnaissance de la qualité du travail fait en Charlevoix ». Au plus récent gala *Charlevoix Reconnaît 2018*, l'entreprise a reçu le titre d'Ambassadeur – en présence du premier ministre Justin Trudeau – soulignant le rayonnement de Charlevoix jusque dans les Caraïbes.

Nancy Belley navigue elle aussi dans un univers majoritairement masculin. « Le ferroviaire, qu'on le veuille ou non, c'est ça », confirme Nancy Belley, originaire de Clermont. C'est en communi-



Manon Lavoie et l'équipe de Groupe Océan

cations que Nancy fait son entrée à Chemins de fer Charlevoix en 1997. En 10 ans, elle passe de relationniste à directrice générale avant de rejoindre Groupe Le Massif comme directrice du Train touristique de Charlevoix. À 45 ans, elle est aujourd'hui à la tête du **Train de Charlevoix**. « Il y a encore énormément de travail à faire pour intégrer les femmes dans le monde des affaires. Je suis encore la seule femme sur le conseil d'administration », confirme la dame de fer. « Les femmes apportent un côté empathique et émotif aux discussions,

et c'est parfait pour l'équilibre. Mais au bout du compte, *business is business*. » Le côté positif ? « Je ne serais pas la femme que je suis sans tous ces hommes qui ont cru en moi. » Lors des Fidèles de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec, en mars, le Train de Charlevoix a remporté les honneurs dans la catégorie « Événement ou attraction touristique de l'année ».

Chapeau à toutes les femmes inspirantes de Charlevoix !

Diane Laberge

Recherche et réalisation



Patricia Deslauriers – Ph: Alain Blanchette

SUIVEZ NOTRE SÉRIE :

Le 4 mai
Innover : de la terre à la table

Aujourd'hui
La place des femmes

Le 18 mai
Biodiversité et changements climatiques

Le 25 mai
L'économie et l'avenir

Vous pouvez consulter la version précédente sur nos applications.

La protection de votre entreprise est-elle assurée par un leader en sécurité ?

Si ce n'est pas le cas, votre entreprise n'est peut-être pas protégée comme vous le souhaiteriez. Bell a été reconnue trois années consécutives par la firme IDC comme leader en sécurité. Contactez-nous.



Protection réseau

Des mécanismes de défense intégrés à notre réseau protègent nos clients et fournissent un délai de réponse rapide.



Alerte précoce

Nous avons mis en adéquation les données de notre réseau avec les renseignements provenant de nombreux organismes de sécurité, ce qui nous permet de détecter et de transmettre l'information relative aux menaces plus rapidement.



Sécurité de bout en bout

Nos experts certifiés conçoivent, mettent en œuvre et gèrent des services de sécurité et des centres d'opérations de sécurité de pointe afin de mieux protéger votre entreprise.



Fondement

Exploitant le plus vaste réseau de communication au pays, nous sommes toujours prêts à détecter les menaces et à y faire face.

Pour plus d'information, visitez bell.ca/cybersecurite.

la vie est **Bell**

Humour et sagesse

Boucar Diouf fait son entrée au Musée POP par la sculpture



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'humoristique sagesse de Boucar Diouf a trouvé son pendant visuel avec la rencontre du duo de sculpteurs Viatour-Berthiaume et cette union les a entraînés tous trois au Musée POP dans une exposition intitulée *Quand Boucar Diouf s'intègre au bois...* qui sera présentée jusqu'au 11 novembre prochain.

L'exposition s'inscrit parfaitement dans la programmation du Musée par son côté léger, ludique qui n'arrive pas à faire oublier un propos intéressant, fort pertinent et qui porte à la réflexion. À la base, convient-il de préciser, les sculpteurs Marie-Annick Latour et Gaétan Berthiaume ont été inspirés par les propos de Boucar Diouf tant dans ses spectacles que sur les différentes tribunes dont il profite. Eux qui se spécialisaient déjà dans les sculptures inspirées de jouets en bois ont trouvé chez le scientifique humoriste une approche et un contenu qui leur a donné plein d'idées.

Dans le processus créatif menant à l'exposition, Diouf a été appelé à boucler la boucle créative en composant un court texte inspiré par chacune de la quinzaine d'œuvres que compte l'exposition comme les sculptures avaient elles-mêmes été inspirées par ses textes.



Sans surprise, c'est par un côté ludique et humoristique mais pas dénué de propos sérieux que Boucar Diouf, deuxième à partir de la gauche, fait son entrée au Musée POP en compagnie des sculpteurs Gaétan Berthiaume (extrême gauche) et Marie-Annick Viatour (deuxième à partir de la droite) dans la nouvelle exposition *Quand Boucar Diouf s'intègre au bois...* Ils sont en compagnie de la directrice du Musée Valérie Therrien. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

Au final, on a un original amalgame de deux cultures alors que les origines sénégalaises de Boucar Diouf se marient à son identité québécoise désormais pleinement assumée. On pense à une pièce phare, celle d'un petit troupeau de bovidés minuscules dispersés sur ce qui apparaît comme des dunes de sable et qui, avec le recul, forment une arachide. Dans une autre, les sculpteurs ont créé un zébu avec de petites branches de bois mais dont une partie du tronc est formé par une canette de sirop d'érable.

Tout cela est plein de fantaisie, d'idées, d'humour qui n'empêchent en rien le message. On y parle d'intégration de l'étranger, de rencontre avec la différence, de protection de l'environnement, de la pollution, de la force du collectif.

«Nous sommes allés piger dans tout ce que Boucar fait, explique Gaétan Berthiaume, et on a réfléchi à son matériel. C'est finalement tout son univers qui nous

a inspirés parce qu'on ne parle pas de lui spécifiquement mais plutôt de ses thématiques.»

«C'est un mariage, ajoute Marie-Annick Viatour. Nous, nous amenons le côté ludique de nos sculptures. Bien sûr, nous travaillons toujours le bois mais c'est aussi typique de notre travail de donner beaucoup de couleurs aux œuvres. Ce sont justement ces couleurs qui donnent, je crois, l'impression que ce sont des jouets alors que ce sont véritablement des sculptures.»

«Je me dois d'ajouter qu'elles ont une grande profondeur, aussi, de spécifier Boucar Diouf, muse des artistes visuels. Moi aussi, j'écris avec une approche très ludique, mais dans cette exposition, on a d'abord l'impression qu'il s'agit de jouets mais quand on s'approche pour regarder de plus près, on remarque une profondeur dans le propos et une recherche importante.»

«Nous avons déjà abordé des thèmes dramatiques dans notre

travail comme quand nous nous sommes inspirés du livre *Ru* de Kim Thuy, mais encore là, avec nos sculptures jouets, nous les avons abordés avec un côté ludique. Dans ce cas, les touches d'humour de Boucar nous donnaient une inspiration qui nous permettait d'y aller vraiment à fond.»

«Moi, poursuit Boucar Diouf, je vois tout ça comme de petits pans de mon histoire et j'ai écrit des textes pour dire ce que je ressens en voyant les œuvres. Je me sens très privilégié que ce que je fais soit souligné par ces artistes mais je le vois essentiellement comme une tape dans le dos de la part de voisins qui me disent: «Boucar, tu es des nôtres.»»

À noter que l'exposition comporte également un film qui documente le travail des sculpteurs et qui constitue, selon ces derniers, la meilleure introduction à l'exposition qui prend, après le visionnement, un tout autre sens.

Le sculpteur Pierre Landry n'est plus

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le monde des arts visuels est en deuil. Le sculpteur trifluvien Pierre Landry est décédé en début de semaine.

Cet artiste s'est éteint après 50 années de vie active dans le milieu artistique de Trois-Rivières. Il a également enseigné la sculpture pendant une trentaine d'années à l'Université du Québec à

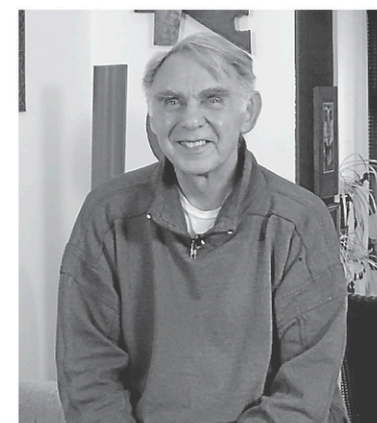
Trois-Rivières (UQTR).

Il a d'ailleurs œuvré au développement du département des arts visuels de l'université. Il a aussi siégé sur les conseils d'administration de différents organismes culturels, dont celui de la Biennale nationale de sculpture contemporaine de Trois-Rivières.

Plusieurs de ses œuvres se retrouvent dans des endroits publics, dont la sculpture *Le couple* (place d'accueil de l'UQTR),

Signature (façade de l'hôtel de ville) et *Trois Villes* (intérieur de l'hôtel-de-ville).

Il avait été choisi comme invité d'honneur de la prochaine Biennale nationale de sculpture contemporaine qui se déroulera l'été prochain. Une exposition rétrospective qui lui est consacrée sera présentée à l'automne 2018 à la Galerie d'art du parc, au Centre d'exposition Raymond-Lasnier et la Galerie r3 de l'UQTR.



Le sculpteur Pierre Landry est décédé. — PHOTO: COURTOISIE

ÉVÈNEMENT PHARES SUR CHAMPLAIN

Programmation relevée

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'événement Phares sur Champlain en sera à sa 12^e édition en 2018. Fort de son prix Art-Excellence «Initiative vitalité culturelle de l'année» pour 2017, le comité culturel de la municipalité de Champlain, organisateur de l'événement, présente une programmation relevée entre les 19 et 22 juillet.

L'ensemble de la programmation sera présentée sur sept sites différents et comprendra, comme toujours, une large variété d'activités allant de l'art sous plusieurs formes à l'exposition agroalimentaire en passant par la découverte technologique.

Le moment fort de cette programmation sera sans doute le spectacle du guitariste Steve Hill dans son format de groupe à une seule personne, une formule assez unique qui fait de lui une vedette du milieu blues rock en Amérique aussi bien qu'en Europe. Ce spectacle aura lieu le vendredi 20 juillet à 20 h sous le chapiteau installé en face de l'église et l'entrée sera gratuite.

Le jeudi, c'est la soirée des courts métrages avec la présentation d'une sélection de films ayant été présentés dans différents festivals du monde. Au cours de la journée de vendredi, on invite parents et enfants à décorer la rue Sainte-Anne à l'aide de peinture.

Le samedi, plusieurs activités familiales seront offertes. On pense notamment à Pêche en herbe, aux ateliers de tricot, à l'exposition de cabanes d'oiseaux et à la possibilité de vivre une expérience de réalité virtuelle. La tombée de la nuit verra



La 12^e édition de *Phares sur Champlain*, du 19 au 22 juillet prochain, promet d'être aussi divertissante qu'intéressante si on se fie à ces intervenants qui sont, de gauche à droite, Mireille Leblanc, présidente du Comité culturel de Champlain, Yvon Lemieux, artiste invité du symposium de peinture *À marée haute*, Josée Gervais, membre du comité organisateur et Sébastien Marchand, conseiller municipal. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

le cimetière s'illuminer en couleurs alors que des talents locaux se produiront sur le parvis de l'église.

Une vingtaine d'exposants en agroalimentation et d'artisans seront présents pendant toute la durée de l'événement pour faire connaître leurs produits. Des ateliers culinaires interactifs seront présentés aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Par ailleurs, le symposium de peinture *À marée haute* rassemblera une trentaine d'artistes que le public pourra voir à l'œuvre avec les démonstrations particulières de Ginette Milot et Micheline Hamel le samedi et le dimanche. Le président d'honneur de ce volet de Phares sur Champlain, Yvon Lemieux, offrira une toile qui sera tirée au hasard dimanche. Autre volet d'arts

visuels, un événement satellite de la Biennale nationale de sculpture contemporaine sera aussi présenté.

Notons également la visite anecdotique du village *Tournée du maire*, les jeux géants pour les enfants, la traditionnelle messe du dimanche, 10 h, le concert de musique classique avec Marie-Pier Descôteaux à la trompette et Georges Allyson au piano le dimanche à 11 h. L'observatoire de Champlain sera également ouvert, seule activité payante de la programmation. Il faut d'ailleurs y réserver sa place en téléphonant au 819-295-3043.

La programmation complète est présentée sur le site www.phares-surchamplain.com de même que sur sa page Facebook.



EXPOSITIONS AU MOULIN SEIGNEURIAL

La saison des expositions au Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac s'ouvrira avec la présentation des œuvres de Claude-Michel Guilbert (notre photo), un peintre et sculpteur originaire de Pointe-du-Lac. Ses œuvres aux couleurs vibrantes feront vivre l'âme du Moulin en faisant écho au souvenir des mécanismes ancestraux habitant les lieux. L'exposition sera présentée dans le logis du meunier du 27 mai au 14 juin dont l'accès est ouvert de 10 h à 17 h. Par ailleurs, on peut toujours y visiter les expositions *Maître meunier* et *Farine de Bois* du 27 mai au 28 octobre. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

V aura aussi ses ninjas

RICHARD
THERRIEN

CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Vous êtes peut-être déjà tombé sur *American Ninja Warrior*, sur NBC ou TVA, en vous disant : mais comment ils font? À côté de ce parcours spectaculaire d'épreuves physiques, le saut de l'ange de *Fort Boyard* paraît presque trop facile. Emily Bégin et Étienne Boulay promettent des épreuves tout aussi exigeantes, mais en pleine ville, dans *Bootcamp : le parcours extrême*, une compétition sportive qui s'ajoute aux nombreuses nouveautés de l'automne sur V.

L'émission, logée pour l'instant le jeudi à 20h, donnera lieu à des performances spectaculaires de concurrents gonflés à bloc, dans des lieux emblématiques de Montréal, tels que l'oratoire Saint-Joseph, le mont Royal, le parc Jean-Drapeau et le Stade olympique. Et comme son titre l'indique, l'émission ne soumettra pas les participants à des postures de yoga; ils vont souffrir! Au-delà de l'endurance physique, ils devront faire preuve de force mentale pour passer au travers de ce qu'on leur fera subir.

Douze duos composés d'un homme et d'une femme prendront part à la compétition. À la fin de chaque émission, les deux duos les plus faibles devront s'affronter en duel dans une épreuve qui sera toujours la même. Au bout de 13 semaines, le duo gagnant remportera un grand prix de 10 000 \$.

Plutôt que d'acheter le format d'*American Ninja Warrior*, V a préféré opter pour une idée originale signée Attraction Images, qui produit *L'amour est dans le pré* au même réseau. Contrairement aux *Fort Boyard*, *Facteur de risques* et *Survivor* de ce monde, pas de larves ou de tarentules dans *Bootcamp*, seulement des épreuves physiques exigeantes. La saison sera tournée en rafale, à raison de deux épisodes par semaine.

Alors qu'Étienne Boulay a coanimé *Les testeurs* à VRAC et *Papas à 110 %* à Canal Vie, Emily Bégin n'avait pas touché à l'animation depuis *Demandes spéciales* à TVA,



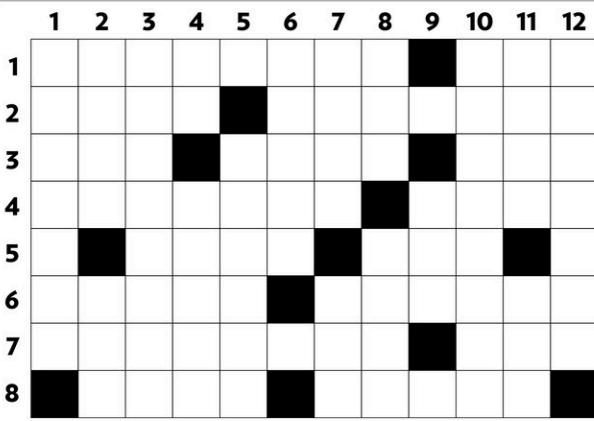
Étienne Boulay et Emily Bégin animeront *Bootcamp : le parcours extrême*, une compétition sportive présentée en nouveauté cet automne à V. Ils promettent des épreuves exigeantes, mais en pleine ville. — PHOTO LA PRESSE, IVANO H. DEMERS

avec ses camarades de *Star Académie*, de 2003 à 2006. Le duo, qui symbolise la bonne forme physique, s'est croisé depuis sur le plateau de *Messmer*.

«Le sport fait ressortir le caractère des gens», souligne Étienne Boulay. Des désaccords risquent en effet de survenir dans les duos, qui devront faire preuve de stratégie et d'habileté. À quel genre d'épreuve devront se soumettre les participants de *Bootcamp*? On reste vague pour l'instant. À l'oratoire, j'imagine qu'on ne se contentera pas de leur faire monter les marches à genoux.

Amateurs de «spartan race» et de «crossfit», des disciplines de plus en plus populaires, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en remplissant un formulaire sur Noovo.ca. Les duos homme-femme peuvent être composés de conjoints, de collègues, d'amis ou de membres de la famille, et doivent avoir au moins 18 ans. On cherche des athlètes amateurs, pas des sportifs de salon.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Conteur québécois dont le dernier spectacle s'intitule *l'Arracheuse de temps* - C'est principalement de l'azote et de l'oxygène.
- 2 Soustraite - Organe de l'ouïe.
- 3 Graffiti constituant un signe de reconnaissance - Matière noire déposée par la fumée - Ce qui existe de mieux dans un domaine.
- 4 Exposées pour la vente - Lieu où l'on trouve à se loger, où l'on peut coucher.

- 5 Partie tranchante d'un couteau - Donne des coups répétés à quelqu'un.
- 6 Préparée au four - Carte sur laquelle est représenté un personnage.
- 7 Intégrales - Se casse difficilement.
- 8 Le goût en est un - Souhaitée.

VERTICALEMENT

- 1 On y pendait les condamnés.
- 2 L'Arkansas en est un - Déterminant indéfini.
- 3 Caractère de ce qui est conforme à la loi.

- 4 Déterminant défini - C'est une langue qui n'est plus parlée couramment.
- 5 Mises en terre.
- 6 Qui est habile et rusé, par intérêt.
- 7 Disque coloré de la partie antérieure de l'œil - Pièce métallique placée sous le sabot du cheval.
- 8 Venue au monde - Baiser sur la joue.
- 9 Situation engendrant un effet comique.
- 10 Élévation au-dessus du sol.
- 11 Très petite île - Voie publique aménagée entre les maisons.
- 12 Redire ce qu'on a déjà dit.

SOLUTION du dernier numéro



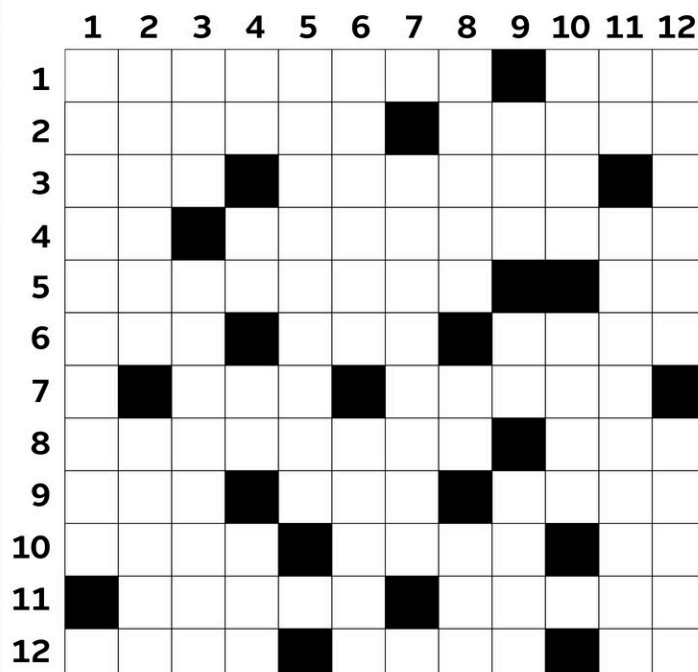
MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- 1 Qui existe dans le moment présent - Étendue d'eau.
- 2 Marin de moins de dix-sept ans - Briller.
- 3 Avalée - Adjectif interrogatif.
- 4 Pronom personnel - Cri aigu et prolongé.
- 5 Echecs amèrement ressentis - On en fait des bagues.
- 6 Époque - Sans humidité ambiante - Est à l'affût.
- 7 Pas à vous - Se servir d'un fusil.
- 8 On y vend des abats - Grande étendue d'eau intérieure.
- 9 Il n'aime pas dépenser - Une fois par année, on s'y amuse pendant plusieurs jours - Terreur.
- 10 Formulés - Poisson de mer - Étui de métal.
- 11 Petit pied - Suspension.
- 12 Grandeur numérique nulle - Met de l'ordre - Sélénium.

VERTICALEMENT

- 1 Qui se sert avec autant d'habileté de chacune de ses deux mains.
- 2 Envoyer au fond de l'eau - Borde un escalier du côté du vide.
- 3 Enlève la vie - On y met de l'eau.
- 4 Habitudes - Interjection - Ordre des Prêcheurs - Envoya 875 000 Français travailler en Allemagne.
- 5 Commencer à faire.
- 6 Appât factice attaché à un hameçon - Qui reflète le bonheur.
- 7 Désignation d'une ou plusieurs personnes.
- 8 Pronom - C'est-à-dire - Allègre.
- 9 Petit avion léger - Erbium - Géniteur.
- 10 Épaissie - Dont les cheveux sont tombés.
- 11 Argon - Elles ont le teint foncé.
- 12 Milieu d'un espace quelconque - Sur la tête du coq.



SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



11 mai 2018

MOT MYSTÈRE

AERONAUTIQUE - Un mot de 7 lettres

AERIEN
ALAIRE
ANCRE
APPONTER
ARMEE
AVION

BASE
BOAC
BOOS
BOUCLE

CAPAZZA
CLERGET
CRASH

DCA
DECCA

EJECTABLE
EMPENNAGE
EMPORT
ENVOL

FABRE
FINESSE

GARROS
GODARD
GONFLER
GROUPE

HELICE
HOTESSE

IMMELMANN
ITAMI

JETEE

LACET
LEADER

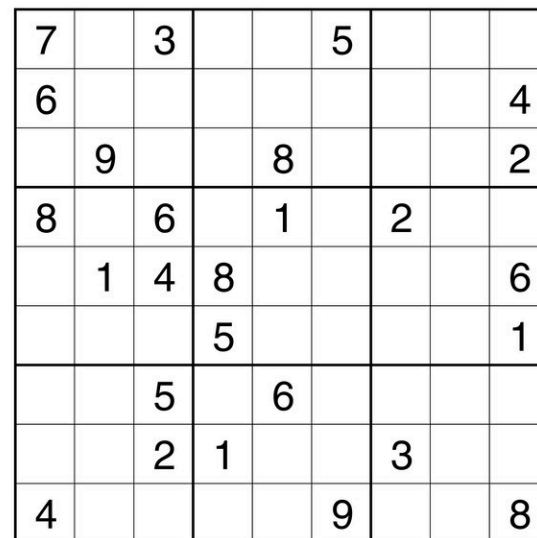


Solution du dernier numéro : OUTARDEAU

11-05-2018

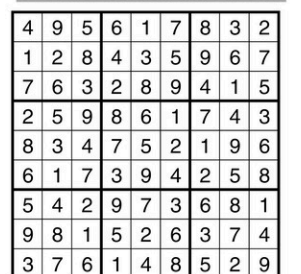
- | | | | | |
|--------|---------|-----------|----------|---------|
| LEDC | NACELLE | PARC | ROISSY | TANGAGE |
| LESTER | NARITA | PEGOU | ROTATION | |
| LIGNE | NEZ | PHARE | | ULM |
| | NOGUES | PISTE | SOS | YOFF |
| MERMOZ | PALE | REDRESSER | STICK | ZINC |
| MOTEUR | | | | |

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

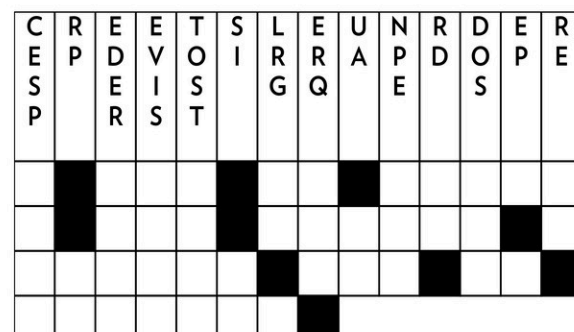
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation d'Andrée Maillet

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Voltaire : Je ne connais de sérieux ici-bas que la culture de la vigne.

MANDRAKE



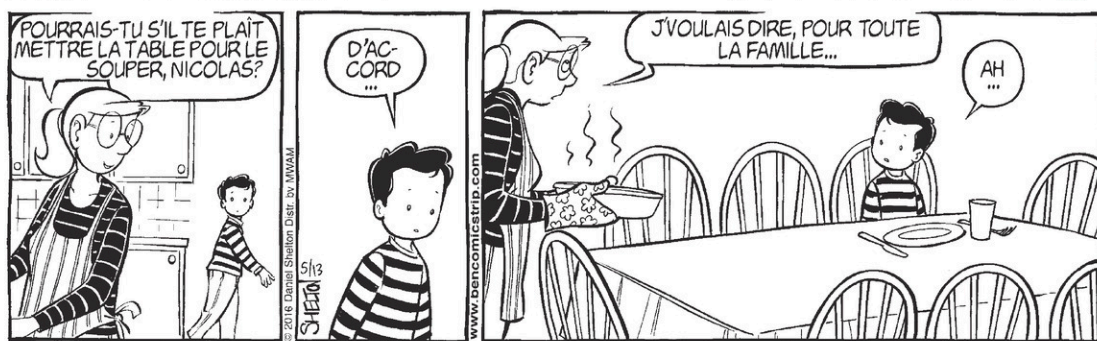
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

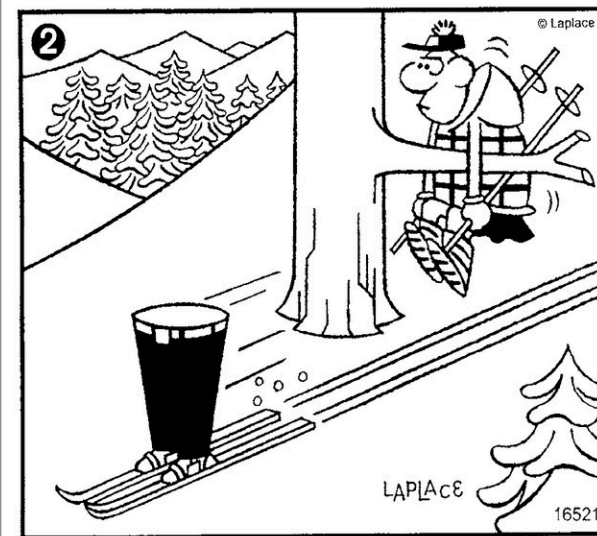
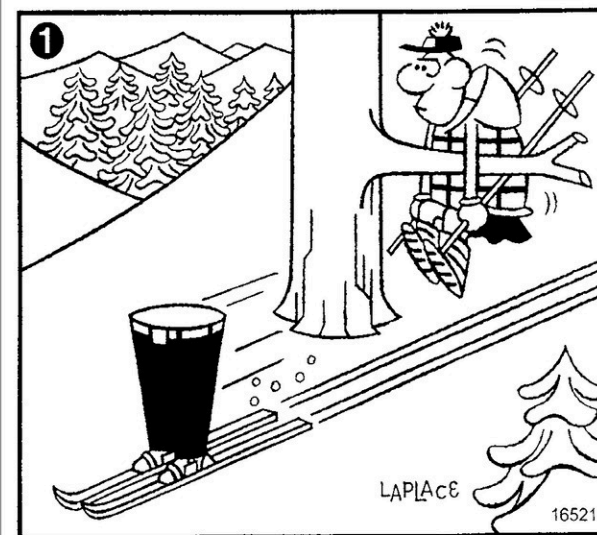


BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 L'intérieur de la capuche du skieur. 2 Pointe du bâton de ski gauche. 3 Base de la grosse branche de l'arbre. 4 Moins de flocons derrière les skis. 5 Épaisseur de la spatule du ski droit. 6 Les branches du sapin du bas. 7 La montagne de droite est plus haute. 8 Un sapin plus court sous la montagne de gauche.

SOLUTION

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

Horoscope



Bélier (21 mars au 19 avril)

Le bilan de cette journée vous sera favorable si vous ne vous fiez pas trop aux autres. Après tout, personne n'est infailible. Et vu que l'on n'est rarement aussi bien servi que par soi-même, vous ne devriez pas attendre que quelqu'un d'autre exécute la tâche à laquelle vous pensez. Avec l'arrivée de la Lune pour deux jours en Bélier, une occasion pourrait bien en appeler une autre.



Taureau (20 avril au 20 mai)

Le cycle Lunaire en Bélier pourrait vous demander de fournir un effort supplémentaire afin d'harmoniser vos relations. Mieux vaudra passer l'éponge sur tout commentaire désobligeant plutôt que de vous laisser entraîner dans une polémique. La sagesse sera la valeur sur laquelle miser pour traverser la fin de semaine. Patientez, un apaisement sera ressenti d'ici peu.



Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Un vieux proverbe dit que les gens heureux n'ont pas besoin de se presser, et vous terminerez mieux la semaine si vous ne vous en remettez pas à la dernière minute en ce qui a trait à vos préparatifs. Servez-vous du passage de Vénus en Gémeaux pour structurer votre journée afin de ne pas être à la course. Et la Lune en Bélier sourira aux sorties et aux activités sociales...



Cancer (22 juin au 22 juillet)

Il vaut mieux ne pas se mettre en avant, ni pour autant rester en arrière. Vous devez prendre votre place, sans pour autant prendre toute la place. Les autres seront plus réceptifs à vos suggestions si vous les considérez comme vos pairs. Le carré de la Lune en Bélier risque d'être la seule chose pouvant vous empêcher de terminer la semaine en recevant pleine coopération.



Lion (23 juillet au 22 août)

Cette fin de semaine printanière devrait s'annoncer pour vous plus agréable. Les personnes qui vous entourent se montreront sans doute plus conciliantes, vous épargnant toutes formes de contrariétés. L'arrivée du cycle de la Lune pour deux jours en Bélier, Signe de Feu ami du vôtre, devrait permettre à vos souhaits d'être plus facilement réalisables. Soyez confiant.



Vierge (23 août au 22 septembre)

Tant que le Soleil se trouvera en Taureau, Signe de Terre ami du vôtre, et ce jusqu'au 20 mai, rien ne devrait vous distraire de vos objectifs. Tandis qu'un nouveau souffle revigorera votre détermination, vous serez dans une période de réalisations. Cependant, même si un projet vous passionne, ne négligez pas un proche qui espère recevoir un peu de votre attention.



Balance (23 septembre au 23 octobre)

Avec votre besoin d'harmonie, votre désir de vous faire aimer vous amène parfois à dire ce que les autres veulent entendre. Toutefois, vos interactions seront libres de contrariété si vous parvenez à vous exprimer franchement. Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, face à la Balance, vous n'aurez qu'à mettre les points sur les «i» pour qu'une relation ne prenne pas de faux plis.



Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Si vous n'entretenez pas d'attentes, le passage de la Lune en Bélier ne rendra pas votre fin de semaine trop décevante. Il est toutefois probable que les résultats ne correspondent pas exactement aux objectifs escomptés. En vue d'éviter les déceptions, il faudrait vous conditionner à ne pas obtenir le plein maximum. Il restera toujours de la place pour l'amélioration.



Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Il vaut mieux ne pas changer de cheval au milieu de la rivière. Bien que la Lune en Bélier soit susceptible de vous impatienter, préférable serait d'accorder sa chance au coureur avant de le remplacer. Les changements précipités ne rapporteront sans doute pas davantage que l'état actuel des choses. Une apparente stabilité inspirera confiance aux partenaires...



Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Il faut savoir inscrire les bienfaits sur le marbre et les injures sur le sable. Le fait d'entretenir un ressentiment à l'endroit d'autrui ne ferait que nuire à votre paix d'esprit. Quiconque vous énerve ne mérite pas d'occuper autant de place dans vos songes. Profitez de la fin de semaine pour vous divertir. Et malgré la Lune en Bélier, sachez garder le sourire...



Verseau (20 janvier au 18 février)

Avec l'arrivée de la Lune en Bélier, le comportement des autres pourrait vous laisser un peu perplexe. Avant de réagir, essayez de comprendre ce qui motive leurs agissements. L'empathie sera la clé qui vous permettra de demeurer dans les bonnes grâces des personnes concernées. Et plusieurs souhaiteront même vous connaître davantage...



Poissons (19 février au 20 mars)

Il est nettement plus efficace de régler un problème en remontant à sa source plutôt que d'essayer d'en masquer les symptômes, ce qui ne contribuerait qu'à le déplacer. La solution la plus durable ne sera probablement pas celle se présentant la plus facile, mais néanmoins celle qui vous procurera une paix d'esprit durable. Et la Lune en Bélier devrait vous y aider...

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE 8815 SERVICES PERSONNELS 8870 MARCHANDISES
8735 IMMOBILIER LOCATION 8830 EMPLOIS 8895 AVIS
8775 SERVICES ET EXPERTS 8850 VÉHICULES 8900 DÉCÈS +

AVIS : DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSI TÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉS.

IMMOBILIER VENTE

8644 Propriétés à vendre

Maisons neuves, plain-pied, cottage ou bi-génération. Téléphonnez-moi, je peux vous aider! Maurice Houle 819 380-3233

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

STE-ANGÈLE DE BROMONT, terre à bois avec érablière, 110 arpents. Raymond, 819 227-4756 cell : 819-244-3939.

TERRE À BOIS à St-Narcisse
17 arpents, semi-buchée
24,000\$ 418 328-8105

IMMOBILIER LOCATION

8736 À partager ou recherché

MAISON à partager, 300\$/mois, secteur Cap, chambre 12'x24', non-fumeur, tranquille, stat., propre. 819 373-7110

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340\$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 8½, bunbalow, 1,140\$, 819 376-3372

2½-3½-4½-5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc
819 378-9325

2½-3½-4½

Trois-Rivières et secteur Cap, juil., stat. pas de chien, 819-374-0917

2½ À LOUER

repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre.
819 996-6452, 819 374-2184

3½- 4½ - 5½

Insonorisés, ch./écl., paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stats., près des services et UQTR. 819 696-7454.

3½, AIRE OUVERTE

Plancher béton, très grand, entrée lav./séc. lav.-vaiss, intercom, stat. 819 609-0425

3½, BIEN SITUÉ boul. Ste-Madeleine, meublé ch., écl., libre 1er juin, 460\$, 819-374-5031

3½, PUIITS DE LUMIÈRE

Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stat., 460\$, 819 609-0425

3½ RÉNOVÉ, air clim., 2e étage, T-R Ouest, 525\$, non ch./écl., 819 692-9150 (après 17h)

3½ SEMI-MEUBLÉ JUILLET, près des Rivières au 1625 12e Rue, stat., 819 379-4916

4½, 5½

à 5 min. du centre-ville T-R, entrée lav./séc. A/C mobile, remise, stat. si auto, pl. céramique et bois flottant pour info : 819 691-6527

4½ CENTRE-VILLE DE NICOLET

sur deux étages, stationnement, espace de rangement, disponible en juillet 450\$, 819 293-9779

4½ demi sous-sol, chauffé, éclairé, 500\$/mois. Secteur Trois-Rivières-Ouest
819 377-5120

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½ PRÈS LES RIVIÈRES,

ch./écl., intercom., clientèle 50 ans et plus, 585\$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819 448-2255

8737 Logements à louer

4½, rue Patry, rénovés, non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

4½, TRÈS GRAND, RÉCENT

3e étage, calme, sécuritaire, intercom comptoir quartz, 1 stat. 819 609-0425

5½ - 1 MOIS GRATUIT - T-R OUEST
5½ disponible; 5½ libre en juillet. Près des services, parc Lavolette. Propre, bien éclairé, remise, 2 stats. 514-835-0091

5½ 2e ÉTAGE, 69 Mercier, Cap, idéal 55 ans et +, pas d'animaux, non-fum., pas de cannabis, 819 909-0924 ou 819 384-5037

GRAND 5½, situé au 2e étage, rue Ste-Julie, 490\$/mois, stationnement, près du centre-ville. Contactez André au 819-372-1842

PRIX RÉDUIT GRAND 4½

Chauffé, eau chaude, face carrefour T.R.O. tranquille, 595\$, 819 371-8544

TROIS-RIVIÈRES SECTEUR CAP

Grand 3½, 1er étage, plancher bois, calme, remise, près services, 495\$, 819 233-3706

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN

3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 1er juil., 819 539-3897.

8761 Chambres à louer

NOUVEAU concept pour travailleur, TV Internet, cuisinette, lav./séch., 140\$ pour 4 jours taxes incluses ou 20\$ long terme, pourrait loger jusqu'à 5 personnes, libre : 819 696-0642

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE local, semi-industriel, 600 volts avec quai de déchargement. 819 375-6585 ou 819 698-6585

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi Bitcoin/Crypto monnaies acceptées

(819) 373-3305 / (819) 995-2626

Un bon massage.
Johanne

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER

homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

PORTES DE GARAGE ET REMISE neuves ou usagées. Différentes grandeurs. 819 228-2569 ou 228-4440

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

SERVICES PERSONNELS

8817 Amitié et rencontres

HOMME RECHERCHE HOMME de 35 à 60 ans pour rencontre occasionnelle et plus, célibataire ou marié, Gérard 819 373-5562.

8819 Messages personnels

AGENCE Mégan (Shawinigan), 24/24, blonde, sexy, reçoit et agréable, 819 944-9677 ♥ ♥ ♥

♥ CAROLINE ♥

Votre appel est important pour moi
819 690-5305

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

ASSISTANT(E)-DENTAIRE

15h/semaine, 1 soir
salaire à discuter

EXIGENCES: DEP en assistance dentaire, aptitude pour la communications et les relations interpersonnelles, avoir de la facilité à travailler en équipe et être à l'aise à travailler avec la nouvelle technologie.
C.V. par courriel seulement :
info@centredentairelemelin.com

BESOIN d'équipes complètes pour bordeaux pour travail dans la région de Toronto (logées et nourries).
René Thibodeault : 514 809-7222

Devenez bénévole!

petitsfreres.ca
1 866 627-8653

LES PETITS FRÈRES La grande famille des personnes âgées seules

CUISINIER(ÈRE) DEMANDÉ(E)

25 à 30h/sem.
Lac à la Tortue, Shawinigan. 819 247-1490

RÔTISSERIE ROYAL

Cuisinier(ère) temps plein, jour/soir/fin de sem., 819 377-5730 ou 819 693-5733.

VÉHICULES

8851 Automobiles

BOUCHER MÉTAL

Achetons autos, ferrailles, tout métaux, payons comptant 819-383-1390

HONDA CRV 2000, 2litres, automatique, pas de rouille, A-1, 255 000 km, 1400\$ nég. 819 696-0266

Nissan Sentra 2007, 88,380 km, très bonne condition, tout équipé, 5,200\$ nég. 819-379-2002

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

ARTICLES À VENDRE

- Chenille "rubber" usagée pour pelle KX-121-3 : 200\$
- Cylindre télescopique avec pompe pour remorque à bascule (trailer dumper) : 1,200\$
- Cylindre, course de 9" ou 11", tige de 1¼" : 50\$ chacun
- Lève-palette (lift à pallet) : 500\$
- Collecteur (manifold) pour moteur 454po³ en acier inoxydable : 550\$
- Pneus à pelouse avec jantes 9.5-16po pour Kubota L5740 : 500\$
- Pneus 12.4 R24, agricole, avec jantes Kubota : 500\$
- Pesée pour tracteur, quantité de 10 : 50\$ chacun
- Pompe à eau pour piscine, avec moteur : 50\$
- Pompe à eau pour puits, avec moteur : 50\$
- Ramasse-herbe pour GF1800, tondeuse de 60po : 1,200\$
- Rouleau de 9pi de large avec attache : 500\$ 819 244-3120

CÈDRES À HAIE, à partir de 3\$, cultivés en champ, Saint-Boniface, 819-386-2152, 819-265-2727.

8874 Ventes garage

11, 12 et 13 mai, tout doit partir!

au 363 rue Arcand au sous-sol (secteur cap) Meubles de grande qualité, Roxton

ANTIQUITÉS FORCIER

100 rue Ste-Cécile coin des Ursulines,

Trois-Rivières

VENTE ANNIVERSAIRE

beau temps, mauvais temps
LE SAMEDI 12 MAI
les portes ouvriront à 9 heures
meubles, vaisselle, luminaires,
vêtements Vintage, vaisselle Carnaval,
bijoux, pièces de collection.
**NOUS LIQUIDONS
FAITES VOTRE OFFRE!**

BAZAR

26 MAI de 8h à 17h au 1831 rue Rinfret, Ste-Ursule. Locations de tables int. et emplacement à l'ext. au profit du Parc-école et Cadu. Dons d'objets acceptés, réservation et information Céline Bastien : 819 228-6310.
Si pluie remise au lendemain

Doit vider maison

au 2038, rue Baillargeon, Trois-Rivières,
11, 12 et 13 mai

Mega vente de garage, à très bon prix au 3200 rue Notre-Dame Est à St-Marthe du Cap, les ven. sam et dim du mois de mai.

PLUSIEURS FAMILLES

Du neuf et usagé. Dès 8h au 95 St-Alphonse le vendredi et samedi 11-12 mai.

SAM. et dim. 12 et 13 mai, de 8h à 17h, au 140 rue de Sienne, Trois-Rivières Ouest. Outils, cadres et pleins d'articles divers.

VENDREDI et samedi (11 et 12 mai)
plusieurs familles, neufs et usagés,
au 5610 J.A Tessier, Trois-Rivières

8886 Animaux

Chatte Persane, rousse et blanche disparue de son domicile, le 1925 rue Paul - Sauvé à Trois-Rivières, récompense promise 819-375-4354

Si vous voulez boire, c'est votre affaire,
si vous voulez arrêter
et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.

ALCOOLIQUES ANONYMES
1 866 376-6279
sans frais

8874 Ventes garage

MARCHÉ AUX PUCES-ÉCOLE RICHELIEU LE SAMEDI 12 MAI 2018 DE 8 H À 15 H

5405, rue Courcellette (rue de l'aréna) secteur Trois-Rivières-Ouest
Environ 50 tables, projets de classe, horticulture. Restauration sur place.
En cas de pluie, le marché aura lieu à l'intérieur de l'école.

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC MAURICIE
1 855 852-7784
L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Aide
Assistance
Accompagnement dans toutes les Sphères du Quotidien
Épilepsie Mauricie Centre du Québec
819 373-3211 - 1 866-épilepsie
800, Place Boland, Trois-Rivières
www.epilepsiemcq.org

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **Raymond DOUCET** en son vivant, domicilié à Trois-Rivières, Québec, survenu à Trois-Rivières, le 12 novembre 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 9 mai 2018, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur et Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières, Québec, G8T 9B5.
Donné ce 9 mai 2018
LESIEUR ET VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par: M^{me} Catherine VEILLETTE, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Germain COSSETTE**, en son vivant résidant au 1211, rue des Cerisiers, La Tuque, province de Québec, G9X 4K7, survenu le 8 juillet 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice à la succession, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 716, Haut de la Grande-Ligne, Saint-Narcisse, province de Québec G0X 2Y0.
Donné ce 9 mai 2018
Lili Cossette, liquidatrice

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que l'organisme « Centre régional d'établissement en agriculture - Mauricie inc. » demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur la publicité légale des entreprises à la suite d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 24 avril 2015. Le siège social de cet organisme est situé au 230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres**8895 Avis, soumissions, appels d'offres****8895 Avis, soumissions, appels d'offres****8895 Avis, soumissions, appels d'offres**

nécrologie

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ
DES POSTES DE POMPAGE SANITAIRE

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour des travaux d'augmentation de la capacité des quatre postes de pompage sanitaire raccordés à la station d'épuration les Mares noires.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.ca et en y inscrivant le numéro 03-02.01.03-039-4. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO.

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à la soussignée et identifiées « **Augmentation de la capacité des postes de pompage sanitaire** », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, jusqu'à **11 h le 29 mai 2018**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur James McCulloch, directeur du Service des travaux publics, par courriel, à l'adresse suivante : travaux.publics@ville.becancour.qc.ca.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 11 mai 2018.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

APPEL
D'OFFRES

Fourniture de deux (2) surfaceuses à glace électriques

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour la fourniture de deux (2) surfaceuses à glace électriques.

Les soumissions seront reçues à la division approvisionnement de la Ville de Shawinigan, 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville (5^e étage), Shawinigan, G9N 6V3, jusqu'à **11 h, le 31 mai 2018**. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **CARD-20180511** ». Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Christine Lafontaine, acheteur
Division approvisionnement

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SYSTÈME DE DÉPHOSPHATATION STATION
D'ÉPURATION MUNICIPALE DE PRÉCIEUX-SANG

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour l'ajout d'un système de déphosphatation à sa station d'épuration municipale du secteur Précieux-Sang. Les travaux comprennent notamment la construction d'un bâtiment de services, incluant l'installation d'un système de dosage d'alun, l'alimentation électrique, la plomberie, la ventilation et le chauffage du nouveau bâtiment, la mise en service et divers travaux connexes.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.ca et en y inscrivant le numéro 03-02.01.03-004-1. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO.

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à la soussignée et identifiées « **Système de déphosphatation Station d'épuration municipale de Précieux-Sang** », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, jusqu'à **11 h le 31 mai 2018**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur James McCulloch, directeur du Service des travaux publics, par courriel, à l'adresse suivante : travaux.publics@ville.becancour.qc.ca.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour le 11 mai 2018

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville



BABILLARD

ACTIVITÉS

VOYAGES AMIS PLUS

Samedi 15 décembre: Fred Pellerin, Maestro Ken Nagano et l'orchestre symphonique: Les jours de la semaine. Le forfait comprend le dîner et le spectacle (en après-midi). Info: Lise Lacerte 819 536-3389, Lise Lefebvre 819 538-5783.

WHIST MILITAIRE

Le 11 mai à 19 h 30 à la salle de l'âge d'or de St-Propre: dernier whist militaire. Info: 418 328-8488 ou 418 328-8127

MAISON DE LA FAMILLE DES
CHENAUX

Le 12 mai, Papa en action, Défi

Laser. Inscription et info: Cyndie 418 325-2120

PÉTANQUE

LOUIS-PINARD

Début des tournois pour la saison 2018: mardi et jeudi à compter du 15 mai, parc Louis-Pinard, Trois-Rivières. Inscription de 12 h 30 à 13 h 15 Info: André Poulin adr0055@hotmail.com

RENCONTRES -
CONFÉRENCES - ATELIERS

ARCC MAURICIE

Kiosque d'information le 12 mai de 10 h à 16 h au Centre commercial Les Galeries du Cap.

Collecte de fonds
pour la Fondation Tourniquet

TROIS-RIVIÈRES (MLA) — La collecte de fonds de la Fondation Tourniquet, un organisme de bienfaisance consacré au bien-être des enfants et des adolescents présentant une problématique en santé mentale, se

déroulera le 12 mai prochain, entre 8 h et 17 h. Des bénévoles seront présents à six intersections de la ville pour recueillir les dons des automobilistes. L'objectif des organisateurs est de récolter 12 000 \$.



ROCHELEAU
PÈRE LÉO
1937-2018

À Richelieu, mardi le 8 mai 2018, est décédé à l'infirmier provinciale des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, le Père Léo Rocheleau. Il était âgé de 81 ans. Né le 4 janvier 1937 à Cap-de-la-Madeleine, QC. Il était le fils de Napoléon Rocheleau et de Marie Lajoie.

Il fit ses premiers vœux le 2 août 1959 à Richelieu, ses vœux perpétuels le 8 août 1962 au scolasticat d'Ottawa. Il fut ordonné prêtre le 26 décembre à la basilique Notre-Dame-du-Cap par Mgr Georges-Léon Pelletier.

Il a été missionnaire en Afrique (Lesotho) pendant de nombreuses années. À son retour, il se retira au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, Trois-Rivières, (secteur Cap-de-la-Madeleine) puis à l'infirmier provinciale de Richelieu où des problèmes de santé le rattrapèrent. Sa famille religieuse accueillera parents et ami(e)s au :

**Complexe Funéraire
J. D. Garneau
274 rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7.**

Heures d'accueil : le vendredi 11 mai 2018 de 19 h à 21 h où un temps de prière sera animé à 19 h 30 et samedi 12 mai, jour des funérailles à partir de 12 h 30.

**Un service religieux suivra au
sanctuaire Notre-Dame du Cap
626 rue Notre-Dame Est
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
à 14 h.**

**L'inhumation aura lieu au
cimetière Ste-Marie Madeleine**
En plus des membres de sa famille religieuse, il sera regretté par sa soeur et ses deux frères : Yvette (Gilles Pelland), Jacques, Roger (Cécile Trudel-Leduc) ; ses belles-soeurs : Françoise Blouin (feu Gilles Rocheleau) et Lise Aucoin (feu Marcel Rocheleau), ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces en plus d'amis et de bienfaiteurs.

Renseignements : 819 376-3731
Condolances par télécopieur : 819 376-3715
Courriel : jdgarneau@arborrememorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca
**Entreprise membre de la
Corporation des thanatologues
du Québec**

**MAISON
DES
TROIS
COLOMBES**
Aidez-nous à poursuivre notre grande mission d'accompagner les personnes malades en fin de vie.
Merci pour votre don en ligne au :
maisondestroiscolombes.com
C.P. 1171 Val-Mauricie, Shawinigan G9P 1N4

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS www.cavac.qc.ca
Formé pour vous épauler
Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.
Les services sont gratuits et confidentiels.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.
819 373-0337 1 888 552-2822

Un Dîner en Blanc à Trois-Rivières

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À l'instar de plusieurs grandes villes du monde, Trois-Rivières aura son Dîner en Blanc. Une soirée festive qui est caractérisée par le fait que les convives doivent se vêtir en blanc se tiendra en effet au cours de l'été dans la cité de Lavolette.

Bien qu'elle ne soit pas encore dévoilée, la date à laquelle cette activité aura lieu sera connue dans quelques semaines. Il est d'ailleurs déjà possible de s'inscrire sur la liste d'attente pour y prendre part en se rendant au troisrivieres.dinerenblanc.com/register.



Sébastien De Launière, Michael Vincent, Stéphanie Allard, Jean-Pierre Gagnon et Julie Boisvert sont à l'origine de l'arrivée du Dîner en Blanc à Trois-Rivières.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER



Dans l'ordre habituel: Pierre Harvey, chanteur, Martine Beaulieu, coordonnatrice en loisir au pavillon Saint-Arnaud et le conseiller municipal Dany Carpentier. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Musique en fête est de retour

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'événement Musique en Fête sera de retour cet été, et ce, au grand plaisir des citoyens du quartier Saint-Philippe.

Comme ce fut le cas pendant une dizaine d'années, le parc Victoria sera pris d'assaut pendant le week-end des 9 et 10 juin prochain. Plusieurs spectacles musicaux variés y seront présentés tout au long de la soirée du samedi et de la journée du dimanche. Une fête familiale, au cours de laquelle des activités spécialement destinées aux enfants se tiendront, animera le site le samedi après-midi.

Parmi les artistes qui monteront sur scène, notons: le groupe Polyphonie, Carmen Dess, Les soeurs Martel, Michel Béliveau, Michel Beandry, Nancy Drolet, Luciano et Pierre Harvey.

Le conseiller municipal du district de la Vérendrye, Dany Carpentier, se dit très heureux que cet événement renaisse de ses cendres.

«Lors de mon porte-à-porte de cet automne, les citoyens ont été très nombreux à souhaiter le retour de l'événement. J'ai donc soumis l'idée au comité Saint-Philippe qui a accepté de collaborer avec moi et des citoyens passionnés afin que l'année 2018 soit marquée par le retour de Musique en Fête», indique le conseiller.

LOTTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MERCREDI 9 MAI 2018**

LOTTO 649 15 17 21 24 36 37 32 compl. **Québec** 01 03 18 34 35 41 09 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 47047398-01 **Extra** 0486641

la poule aux œufs d'or! 1 25 000 \$ 456556 2 50 000 \$ 339049 3 100 000 \$ 397159 (décomposables)

Numéros «Télé» 173239 220067 659342 (non décomposables)

TOUT-RIEN 01 05 06 08 09 10 11 12 13 18 20 21 **Quotidienne** 2 38 3 912 4 6553

LOTTO POKER 5 6 8 8 10 **banco turbo x 5** 01 05 07 10 14 16 17 20 21 35 37 41 46 48 50 52 53 58 61 68

Sprinto 08 12 28 45 50

Lotto-D 6 1 3 6 3 4 3 2 **Triplex** 18 36 37 39 41

Astro Jour - Mois - Année - Signe 12 FÉVRIER 41 CAPRICORNE

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Ce type de rassemblement, qui a été créé il y a maintenant 30 ans à Paris, consiste à tenir un pique-nique gastronomique dans un lieu public qui est gardé secret jusqu'à la dernière minute. Les invités s'étant procuré des billets doivent en effet se rendre à un point de départ, d'où ils se laisseront guider jusqu'au lieu choisi par les organisateurs.

En plus de porter des vêtements blancs, les participants doivent apporter du mobilier et des articles blancs nécessaires requis. Ils doivent de plus se préparer une boîte repas gastronomique.

Tous les renseignements et règlements relatifs à cet événement sont disponibles au troisrivieres.dinerenblanc.com. Il est également possible de visionner des vidéos et de regarder des photos des différents Diners en blanc à travers le monde au dinerenblanc.com.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

Demain Max. 14 Min. 4 **Dimanche** Max. 18 Min. 6

Ensoleillé Précipitations : 10% Vents de l'est 16 km/h **Lundi** Max. 20 Min. 7 **Mardi** Max. 18 Min. 8

Ensoleillé Précipitations : 0% Vents légers **Lundi** Averses Précipitations : 40% Vents du sud-ouest 29 km/h **Mardi** Ensoleillé Précipitations : 20% Vents du sud-ouest 21 km/h

LE SOLEIL 5h21 20h11 Durée du jour : 14h50

LA LUNE Lever : 3h49 Coucher : 15h43 15 mai 21 mai 29 mai 06 juin

ALMANACH Maximum normal 16,6° Minimum normal 3,8° Record max 26,7°/1971 Record min -4,4°/1956

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
5h09	1,4 m	6h57	1,4 m
9h03	1,9 m	10h06	1,6 m
17h36	1,4 m	19h21	1,4 m
21h21	2 m	22h15	1,6 m

AU CANADA			LE MONDE			AU SOLEIL		
Baie-Comeau	Variable	5 -3	Amsterdam	Beau	19 11	Acapulco	Soleil	30 26
Barrage Gouin	Beau	5 -6	Athènes	Averses	23 16	Bermudes	Orages	24 21
Calgary	Éclaircies	14 5	Boston	Ensoleillé	18 8	Barbades	Orages	28 26
Charlottetown	Averses	13 1	Bruxelles	Beau	18 10	Cancon	Orages	28 25
Edmonton	Beau	19 8	Buenos Aires	Averses	20 13	Fort Lauder.	Nuageux	29 24
Fredericton	Ensoleillé	13 0	Hong Kong	Pluie	26 25	Freeport	Nuageux	28 24
Gaspé	Ensoleillé	10 -2	Lisbonne	Beau	20 12	Key West	Éclaircies	29 25
Gatineau	Soleil	13 2	Londres	Variable	18 12	La Havane	Orages	28 24
Halifax	Variable	16 2	Los Angeles	Beau	20 14	Martinique	Averses	30 24
Îles-de-la-Mad.	Averses	6 2	Madrid	Beau	24 13	Myrtle Beach	Soleil	29 19
La Malbaie	Ensoleillé	8 0	Mexico City	Ensoleillé	25 13	Montego Bay	Orages	31 25
La Tuque	Beau	9 -3	Moscou	Variable	17 10	Orlando	Variable	32 21
Ottawa	Soleil	13 3	New York	Soleil	24 13	Phoenix	Soleil	37 22
Québec	Soleil	12 0	Paris	Beau	20 13	Puerto Plata	Beau	29 23
Regina	Variable	14 3	Rio	Variable	29 21	Puerto Vallarta	Soleil	29 22
Rimouski	Variable	7 -2	Rome	Averses	23 15	San José	Averses	35 25
Rivière-du-Loup	Ensoleillé	7 -1	Tokyo	Variable	20 13	Tampa	Éclaircies	33 21
Saguenay	Beau	7 -4	Washington	Beau	28 19	West Palm B.	Nuageux	28 23
Sept-Îles	Variable	6 -2						
Toronto	Beau	11 5						
Val-d'Or	Soleil	9 -1						
Valleyfield	Soleil	13 4						
Victoria	Ensoleillé	17 10						
Victoriaville	Ensoleillé	11 0						
Yellowknife	Beau	10 0						

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE
5 5 3 3 1 5 4
2 4 5 2 2 0 2

COLORADO
3 4 2 2 5 4
2 1 6 0 0 1

WINNIPEG
1 5 4 2 2 4 1 3
4 4 7 1 6 0 5 4

MINNESOTA
1 2 3 1 4
0 1 2 0 0

VEGAS
7 3 4 0 5 3 4
0 4 3 4 3 0 2

LOS ANGELES
2 4 4 1 6 2 4
3 1 3 3 3 1 2

ANAHEIM
0 2 1 1 0
3 3 8 2 4

SAN JOSE

ASSOCIATION DE L'EST

TAMPA BAY
5 5 2 3 3 4
2 3 5 1 1 1

NEW JERSEY
5 7 2 3 3 1 7 4
1 3 4 1 4 3 4 3

BOSTON
3 4 3 4 4 6 4
4 5 2 1 3 3 2

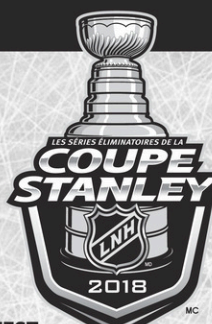
TORONTO
7 1 5 5 2 8 4
0 5 1 0 4 5 2

WASHINGTON
11 7 2 2 23 12 23

COLUMBUS
11 5 3 3 14 10 18

PITTSBURGH
8 3 3 2 18 13 11

PHILADELPHIE
10 6 2 2 19 14 20



FINALE DE LA COUPE STANLEY

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

Boston (2) c. Tampa Bay (1)
Samedi 28 avril
Boston 6 Tampa Bay 2
Lundi 30 avril
Boston 2 Tampa Bay 4
Mercredi 2 mai
Tampa Bay 4 Boston 1
Vendredi 4 mai
Tampa Bay 4 Boston 3 (P)
Dimanche 6 mai
Boston 1 Tampa Bay 3
Pittsburgh (2) c. Washington (1)
Jeudi 26 avril
Pittsburgh 3 Washington 2
Dimanche 29 avril
Pittsburgh 1 Washington 4
Mardi 1er mai
Washington 4 Pittsburgh 3
Jeudi 3 mai
Washington 1 Pittsburgh 3
Samedi 5 mai
Pittsburgh 3 Washington 6
Lundi 7 mai
Washington 2 Pittsburgh 1 (P)
FINALE D'ASSOCIATION EST
Washington (1) c. Tampa Bay (1)
Vendredi 11 mai
Washington vs Tampa Bay, 20h

ASSOCIATION DE L'OUEST

Winnipeg (2) c. Nashville (1)
Vendredi 27 avril
Winnipeg 4 Nashville 1
Dimanche 29 avril
Winnipeg 4 Nashville 5 (2P)
Mardi 1er mai
Nashville 4 Winnipeg 7
Jeudi 3 mai
Nashville 2 Winnipeg 1
Samedi 5 mai
Winnipeg 6 Nashville 2
Lundi 7 mai
Nashville 4 Winnipeg 0
Jeudi 10 mai
Winnipeg 5 Nashville 1
Dimanche 29 avril
San Jose (3) c. Vegas (1)
Jeudi 26 avril
San Jose 0 Vegas 7
Samedi 28 avril
San Jose 4 Vegas 3 (2P)
Lundi 30 avril
Vegas 4 San Jose 3 (P)
Mercredi 2 mai
Vegas 0 San Jose 4
Vendredi 4 mai
San Jose 3 Vegas 5
Dimanche 6 mai
Vegas 3 San Jose 0
FINALE D'ASSOCIATION OUEST
Vegas (1) affrontera le gagnant de la série Winnipeg (2)

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 mai.

	B	A	Pts
Guentzel, Pit	10	11	21
Crosby, Pit	9	12	21
Pastrnak, Bos	6	14	20
Marchand, Bos	4	13	17
Bergeron, Bos	6	10	16
Ovechkin, Was	8	7	15
Forsberg, Nas	7	8	15
Scheifele, Win	9	5	14
Kuznetsov, Was	7	7	14
Johansen, Nas	5	8	13
Wheeler, Win	3	10	13
Backstrom, Was	3	10	13
Kucherov, TB	6	6	12
Byfuglien, Win	4	8	12
Couture, SJ	4	8	12
Krug, Bos	3	9	12
Hornqvist, Pit	5	6	11
Stastny, Win	4	7	11
Marchessault, Vegas	4	7	11
Carlson, Was	3	8	11
Letang, Pit	3	8	11
Smith, Vegas	1	10	11
Point, TB	4	6	10
Karlsson, Vegas	4	6	10
Krejci, Bos	3	7	10
Stamkos, TB	3	7	10
Hertl, SJ	6	3	9
Arvidsson, Nas	5	4	9
Couturier, Phi	5	4	9
Laine, Win	3	6	9
Marnier, Tor	2	7	9
Kessel, Pit	1	8	9
Debrusk, Bos	6	2	8
Watson, Nas	5	3	8
Oshie, Was	5	3	8
Palat, TB	4	4	8
Malkin, Pit	4	4	8

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALES D'ASSOCIATION (QUATRE DE SEPT)

Cleveland (4) c. Boston (2)
Dimanche 13 mai
Cleveland à Boston, 15h30
Mardi 15 mai
Cleveland à Boston, 20h30
Samedi 19 mai
Boston à Cleveland, 20h30
Lundi 21 mai
Boston à Cleveland, 20h30
Mercredi 23 mai
x- Cleveland à Boston, 20h30
Vendredi 25 mai
x- Boston à Cleveland, 20h30
Dimanche 27 mai
x- Cleveland à Boston, 20h30
Golden State (2) c. Houston (1)
Lundi 14 mai
Golden State à Houston, 21h
Mercredi 16 mai
Golden State à Houston, 21h
Dimanche 20 mai
Houston à Golden State, 20h
Mardi 22 mai
Houston à Golden State, 21h
Jeudi, 24 mai
x- Golden State à Houston, 21h
Samedi 26 mai
x- Houston à Golden State, 21h
Lundi 28 mai
x- Golden State à Houston, 21h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	10	7	2	1	23	12	22
New York City	10	6	2	2	19	14	20
Orlando	9	6	2	1	19	14	19
Columbus	11	5	3	3	14	10	18
New York	8	5	3	0	21	10	15
N.-Angleterre	9	4	3	2	15	12	14
Chicago	9	3	4	2	13	14	11
Montréal	10	3	7	0	14	24	9
Philadelphie	9	2	5	2	6	14	8
FC Toronto	8	2	5	1	10	15	7
D.C. United	7	1	4	2	8	13	5

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	11	7	2	2	23	12	23
Los Angeles FC	9	6	2	1	20	14	19
FC Vancouver	10	4	5	1	10	18	13
FC Dallas	8	3	4	1	11	7	13
Minnesota	10	4	6	0	12	18	12
Houston	8	3	3	2	18	13	11
Portland	8	3	3	2	13	14	11
San Jose	9	3	5	1	12	16	10
Salt Lake	9	3	5	1	10	19	10
Colorado	8	2	4	2	10	11	8
FC Seattle	8	2	4	2	7	10	8
San Jose	8	1	5	2	12	16	5

Mercredi 9 mai

FC Seattle 2 FC Toronto 1
Kansas City 2 Atlanta 0
Philadelphie 0 Columbus 1
Montréal 0 Chicago 1
Minnesota 0 Los Angeles FC 2

Vendredi 11 mai

Houston au FC Vancouver, 22h30.
Samedi 12 mai
San Jose à Minnesota, 14h.
Philadelphie à Montréal, 15h.
LA Galaxy au FC Dallas, 15h30.
Chicago à Columbus, 19h30.
Toronto en N.-Angleterre, 19h30.
New York au Colorado, 21h.
D.C. United à Salt Lake, 21h.
Dimanche 13 mai
FC Seattle à Portland, 16h.
Atlanta à Orlando, 18h.
NY City à Los Angeles FC, 20h30.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE - DEUXIÈME RONDE

Charlotte vs. Lehigh Valley
(Lehigh Valley mène la série 3-1)
Vendredi 4 mai
Charlotte 1 Lehigh Valley 2
Samedi 5 mai
Charlotte 6 Lehigh Valley 0
Mardi 8 mai
Lehigh Valley 5 Charlotte 1
Mercredi 9 mai
Lehigh Valley 2 Charlotte 1 (5P)
Samedi 12 mai
Lehigh Valley à Charlotte, 18h.
Lundi 14 mai
x-Charlotte à Lehigh Valley, 19h05.
Mardi 15 mai
x-Charlotte à L. Valley, 19h05.
Texas vs. Tucson
(Texas mène la série 3-1)
Mercredi 2 mai
Texas 1 Tucson 2 (P)
Vendredi 4 mai
Texas 4 Tucson 1
Lundi 7 mai
Tucson 4 Texas 5 (P)
Mercredi 9 mai
Tucson 0 Texas 2
Vendredi 11 mai
Tucson au Texas, 20h.
Dimanche 13 mai
x-Texas à Tucson, 13h05.
Lundi 14 mai
x-Texas à Tucson, 13h05.
Manitoba vs. Rockford
(Rockford mène la série 3-0)
Vendredi 4 mai
Rockford 4 Manitoba 2
Samedi 5 mai
Rockford 4 Manitoba 1

LHJMQ

FINALE (QUATRE DE SEPT)

A.-Bathurst vs. B.-Boisbriand
(La série est égale 2-2)
Vendredi 4 mai
Bathurst 1 B.-Boisbriand 4
Samedi 5 mai
Bathurst 4 B.-Boisbriand 0
Mardi 8 mai
B.-Boisbriand 2 Bathurst 5
Mercredi 9 mai
B.-Boisbriand 5 Bathurst 1
Vendredi 11 mai
Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 13 mai
B.-Boisbriand à Bathurst, 15h.
Mardi 15 mai
x- Bathurst à B.-Boisbriand, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 10 mai.

	MJ	B	A	Pts
Batherson, B.-B.	20	12	19	31
Alain, B.-B.	20	16	14	30
Barré-Boulet, B.-B.	17	13	14	27
Truchon-Viel, Bathurst	18	12	8	20
Morand, Bathurst	18	8	11	19
Teasdale, B.-B.	20	7	12	19
Galipeau, Bathurst	18	5	13	18
Katerinakis, B.-B.	20	7	10	17
Alexandrov, Charl.	18	7	10	17
Abramov, Victoriaville	13	9	7	16
Gentile, Charl.	18	8	8	16
Kosorenkov, Victo.	14	4	12	16
Hardie, Charl.	18	3	12	15
Getson, Charl.	18	10	4	14
Crossman, Bathurst	18	9	5	14
Aquin, Charl.	18	8	6	14
Phelan, Moncton	12	9	4	13

BASEBALL

LBJEQ

CLASSEMENT 2017

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Trois-Rivières	28	14	.667	-	G1	7-3
Charlesbourg	25	17	.595	3	G5	6-4
Québec	24	18	.571	4	P2	6-4
Saguenay	15	27	.357	13	P1	4-6
ABC - U18	9	20	.310	12½	G1	3-7

Section La Cage aux sports

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	32	10	.762	-	G3	7-3
Laval	25	17	.595	7	G1	6-4
St-Eustache	24	18	.571	8	G3	3-7
Repentigny	22	20	.524	10	P2	4-6
Gatineau	16	26	.381	16	G1	5-5

Section Uniprix

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC - U17	14	15	.483	-	G1	5-5
Lasalle	19	23	.452	1½	P1	5-5
Coaticook	18	24	.429	2½	G1	3-7
Longueuil	17	25	.405	3½	P6	1-9
Granby	14	28	.333	6½	G1	4-6

Début du calendrier régulier

Samedi 12 mai
Coaticook à T-Rivières, 13h (2)
Repentigny à Granby, 14h (2)
ABC U17 à Longueuil, 14h (2)
ABC U18 à Québec, 16h (2)
Saint-Eustache à Laval, 19h

Dimanche 13 mai
ABC U18 à Trois-Rivières, 13h (2)
ABC U17 à Granby, 14h (2)
Gatineau à Montréal, 14h
Lasalle à Charlesbourg, 14h (2)
St-Eustache à Repentigny, 19h

Lundi 14 mai
Longueuil à ABC U17 19h30

Mardi 15 mai
Laval à Repentigny, 19h30
Lasalle à ABC U18, 19h30
Montréal à St-Eustache, 19h30
Charlesbourg à Saguenay, 19h30

GOLF

PGA

CHAMPIONNAT DES JOUEURS

Ponte Vedra Beach, Floride

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Martinez Bos.	32	134	22	47	.351
Betts Bos.	30	118	36	41	.347
Machado Bal.	34	137	18	47	.343
Gordon Sea	33	144	22	49	.340
Simmons L.A.A.	32	127	22	43	.339
Lowrie Oak	34	145	16	49	.338
Altuve Hou.	37	157	23	52	.331
Trout L.A.A.	34	133	32	44	.331
Smith T.B.	28	95	11	31	.326
Castellanos Det.	34	140	20	45	.321

32; Davis, Oak, 31; Gregorius, N.Y.Y., 30; Haniger, Sea, 29; Sanchez, N.Y.Y., 29.

Circuits — Betts, Bos., 13; Trout, L.A.A., 12; Gallo, Tex., 12; Haniger, Sea, 10; Lindor, Cle., 10; Ramirez, Cle., 10; Moustakas, K.C., 10; Gregorius, N.Y.Y., 10; Mazara, Tex., 10; Solarte, Tor., 9.

Victoires — Carrasco, Cle., 5; Kluber, Cle., 5; Porcello, Bos., 5; McCullers, Hou., 5; Severino, N.Y.Y., 5.

Retraits au bâton — Cole, Hou., 86; Verlander, Hou., 70; Paxton, Sea, 67; Sale, Bos., 63; Severino, N.Y.Y., 63; Kluber, Cle., 57.

Victoires protégées — Diaz, Sea, 13; Kimbrel, Bos., 9; Osuna, Tor., 9; Chapman, N.Y.Y., 9.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
New York	26	10	.722	-	-	9-1	G-8	16-5	10-5
Boston	25	11	.694	1	-	6-4	P-2	11-4	14-7
Toronto	20	18	.526	7	3	4-6	P-1	10-9	10-9
Tampa Bay	15	19	.441	10	6	4-6	P-3	8-10	7-9
Baltimore	10	27	.270	16½	12½	3-7	G-2	7-11	3-16

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	18	18	.500	-	-	4-6	G-1	11-8	7-10
Minnesota	15	17	.469	1	5	6-4	G-5	7-7	8-10
Detroit	15	21	.417	3	7	4-6	P-1	8-8	7-13
Kansas City	12	25	.324	6½	10½	5-5	P-2	6-13	6-12
Chicago	9	25	.265	8	12	1-9	P-5	3-15	6-10

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	24	15	.615	-	-	5-5	G-3	10-9	14-6
Los Angeles	22	14	.611	½	-	6-4	G-1	8-10	14-4
Seattle	21	15	.583	1½	1	6-4	G-1	8-8	13-7
Oakland	18	19	.486	5	4½	4-6	P-3	11-9	7-10
Texas	15	24	.385	9	8½	4-6	G-1	7-16	8-8

Mercredi 9 mai
Detroit 4 Texas 5 (10)
Houston 4 Oakland 1
Kansas City 3 Baltimore 5
Boston 6 N.Y. Yankees 9
Seattle 2 Toronto 5
Pittsburgh 6 Chi. White Sox 5
Atlanta 5 Tampa Bay 2

Jeudi 10 mai
Kansas City 6 Baltimore 11
Boston à N.Y. Yankees, 19h05.
Seattle 9 Toronto 3
Minnesota à L.A. Angels, 22h07.

Vendredi 11 mai
Oakland à N.Y. Yankees, 19h05.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Boston à Toronto, 19h07.
Seattle à Detroit, 19h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	22	14	.611	-	-	7-3	G-3	8-7	14-7
Philadelphie	22	15	.595	½	-	6-4	G-4	15-5	7-10
Washington	20	18	.526	3	1½	8-2	P-1	10-10	10-8
New York	18	17	.514	3½	2	2-8	P-2	7-10	11-7
Miami	13	24	.351	9½	8	4-6	P-4	7-12	6-12

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	20	14	.588	-	-	5-5	P-2		

ALOUETTES

Le patron de la défensive quitte le nid

MONTRÉAL (PC) — À un mois du début de la saison, Kahlil Carter a décidé de quitter son poste de coordonnateur défensif des Alouettes de Montréal.

C'est ce qu'ont annoncé les Oiseaux par voie de communiqué jeudi, en précisant qu'il demeurera avec l'organisation à titre de dépitteur. Il assumera ses nouvelles responsabilités dès maintenant, tandis que Rich Stubler prendra la relève comme coordonnateur défensif.

Carter a précisé qu'il avait pris cette décision pour des motifs familiaux. Il s'était joint au personnel des Alouettes en janvier dernier, après trois saisons comme entraîneur des demis défensifs avec les Stampede de Calgary.

Pour sa part, Stubler était devenu conseiller spécial et coordonnateur défensif des Alouettes en janvier. Il a commencé sa carrière en 1983 avec les Tiger-Cats de Hamilton, où il a œuvré pendant sept ans comme responsable de la défensive.

Stubler a aussi été à l'emploi des Argonauts de Toronto, des Eskimos d'Edmonton, des Lions de la Colombie-Britannique et des Stampede de Calgary. Durant la saison 2008, il a été entraîneur-chef dans la Ville Reine. Spécialiste de la défense, il a surtout occupé des postes de coordonnateur défensif dans la LCF.

CASH DE RETOUR

Les Alouettes ont par ailleurs rapatrié Alan-Michael Cash en lui accordant un contrat d'une saison au plaqueur américain.

Le colosse de six pieds deux, 292 livres, effectue un retour à Montréal, où il a disputé ses cinq premières campagnes dans la LCF. En 82 rencontres avec les Alouettes, le footballeur de 30 ans a réussi 138 plaqués, dont 17 sacs. Il a également réussi deux interceptions en plus de provoquer trois échappés.

Il a passé la dernière saison avec les Argonauts de Toronto, mais n'a disputé qu'une rencontre en raison de blessures. Cash avait été élu sur l'équipe d'étoiles de l'Est en 2014.

Les Alouettes ont également annoncé qu'ils ont libéré les demis défensifs Michael Carter, Daryl Townsend et Terrence Bailey, ainsi que le secondeur Clemente Casseus.

Montréal débutera sa saison régulière le samedi 16 juin contre les Lions de la Colombie-Britannique, au stade BC Place.

Le match d'ouverture au stade Percival-Molson aura lieu le vendredi 22 juin contre les Blue Bombers de Winnipeg.

BOXE

Pascal sort de sa retraite

L'ex-champion du monde affrontera Steve Bossé le 29 juin

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Maman et grand-maman ont dit oui. Après lui avoir conseillé de prendre sa retraite il y a quelques mois, les deux femmes dans la vie de Jean Pascal l'ont autorisé à remonter dans le ring face à Steve Bossé.

«Ma mère voyait que je m'emmerdais un peu à la maison, alors elle m'a dit: 'Mon fils, si ça peut te faire plaisir...', a lancé le boxeur de 35 ans, qui ne compte pas raccrocher ses gants après cet affrontement.

«C'est certain que je vais prendre la mesure de l'eau chez les lourds et je verrai ce que je fais ensuite, a-t-il déclaré. Je pourrais rester chez les lourds ou retourner chez les mi-lourds pour livrer un combat de championnat du monde. (...) Mais j'ai toujours dit à Yvon Michel que je boxerais chez les lourds avant ma retraite.»

Pascal (32-5-1, 19 K.-O.) affrontera donc le 29 juin prochain l'ex-spécialiste des arts martiaux mixtes qui



Jean Pascal sortira de la retraite pour affronter Steve Bossé. — PHOTO: LA PRESSE

n'a livré qu'un combat de boxe chez les professionnels, une victoire par K.-O. Le duel aura lieu dans un endroit qui reste à déterminer, entre le stade IGA et la Place Bell.

Une chose est certaine, les deux pugilistes devront se rejoindre à mi-chemin pour se trouver dans une zone de poids qui fasse du sens pour eux, puisque Pascal est un 175 livres et que Bossé boxe habituellement chez les lourds, soit à plus de 200 livres.

Pour la pesée officielle, Pascal pourra faire osciller le pèse-personne à 188 livres et Bossé disposera d'un maximum de 12 livres de plus. Mais attention, explique Michel Hamelin, directeur des

sports de combat à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ): la limite de Bossé est basée sur le poids de Pascal.

«Si Jean se présente à 187 livres, c'est 199 livres que doit peser Bossé, a-t-il indiqué. Quand deux gars ne sont pas de la même division, tu vas au plus bas. Dans ce cas-ci, Jean Pascal. On ne tolérera pas un écart de plus de 12 livres à la pesée entre deux combattants.»

Comme le combat ne sera pas sanctionné par aucune organisation, Hamelin rappelle que ce sont donc les règles de la Régie qui seront appliquées, c'est-à-dire que Bossé ne disposerait pas d'une période de grâce supplémentaire

pour retrancher une livre ou deux, s'il devait en avoir besoin.

Pascal, qui avait annoncé la fin de sa carrière à la suite de sa victoire par K.-O. face à Ahmed Elbiali, à Miami, en décembre, estime que dans le ring, il pourrait concéder une trentaine de livres à son adversaire.

L'ex-champion des mi-lourds admet qu'il a plus à perdre face à Bossé, un ancien dur à cuire de la Ligue nord-américaine de hockey âgé de 36 ans.

«Définitivement, c'est moi qui a tout à perdre là-dedans et lui, tout à gagner. Si jamais je perdais, les gens ne se rappelleront pas de la belle carrière que j'ai eue, mais que je me suis fait passer le K.-O. par un gars qui n'avait livré qu'un combat de boxe, un ancien joueur de hockey spécialiste des arts martiaux mixtes.

«Mais c'est un défi: Steve Bossé a quand même une belle force de frappe. C'est pour ça que je le prendrai très au sérieux et que j'aurai un vrai camp d'entraînement de huit semaines. (...) Mais Steve Bossé se prenait pour un joueur de hockey. Il se prenait pour un combattant de l'UFC et maintenant, il se prend pour un boxeur. Mon travail c'est de mettre sa carrière de boxeur sur la glace.»

Les deux hommes effectueront un premier face à face officiel lors d'une conférence de presse qui aura lieu vendredi.

TENNIS

L'élève s'offre le maître à Madrid

MADRID (PC) — L'élève a eu raison du maître. Denis Shapovalov a pris la mesure de son compatriote Milos Raonic 6-4, 6-4 au troisième tour de l'Omnium de Madrid, jeudi.

C'était la première fois que les deux tennismen canadiens s'affrontaient sur le circuit de l'ATP, et Shapovalov a éliminé son adversaire de Thornhill, en Ontario, en une heure et 22 minutes.

«Il (Raonic) est une légende au pays, a dit Shapovalov. Il a dominé notre sport dans notre pays et dans le monde. Je l'ai toujours pris comme modèle.

«Battre un gars comme lui, ça donne une bonne dose de confiance. J'espère que je pourrai continuer sur cette lancée.»

Raonic a déjà occupé le troisième rang mondial, et il tente de retrouver la forme après avoir été ralenti par de

nombreuses blessures ces dernières années. Le tennisman âgé de 27 ans a remporté huit titres en carrière, et il a atteint la finale à Wimbledon en 2016.

Quant à Shapovalov, il vient de connaître une saison étincelante au cours de laquelle il a atteint le carré d'as à la Coupe Rogers – il a éliminé Rafael Nadal en cours de route – et grimpé de manière spectaculaire au classement mondial.

Raonic, qui est reconnu pour sa puissance, a décoché neuf as, contre seulement cinq pour son jeune compatriote âgé de 19 ans. Shapovalov, qui est originaire de Richmond Hill, en Ontario, a également converti deux de ses six balles de bris, tandis que Raonic a été incapable de le faire avec la seule qu'il a obtenue.

«On dirait que tout roulait en ma faveur, a-t-il dit. Sans le savoir, je me



Denis Shapovalov a éliminé son compatriote Milos Raonic, à Madrid. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

retrouvais souvent du bon côté de son service. Quand je parvenais à retourner la balle, alors elle demeurait habituellement en jeu. Je ne peux me plaindre de rien aujourd'hui.»

Shapovalov affrontera en quarts de finale le Britannique Kyle Edmund, qui a pris la mesure du Belge David Goffin 6-3, 6-3 un peu plus tôt jeudi. Chez les dames, la favorite Simona Halep s'est inclinée devant Karolina Pliskova 6-4, 6-3 en quarts de finale.

Halep, double championne en titre du tournoi, a ainsi vu sa série de 15 victoires prendre fin sur la terre battue espagnole.

Pliskova n'a laissé aucune chance à la Roumaine. Elle a brisé son adversaire à quatre reprises, et a décoché 20 coups gagnants.

Pliskova a obtenu son 10^e titre en carrière sur le circuit de la WTA en avril, sur la terre battue à Stuttgart.

Avec Associated Press

Le baseball junior a 72 ans



LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Ligue de baseball junior élite du Québec lancera les activités de ses 12 équipes en fin de semaine et comme chaque année, les dirigeants ont fait leur traditionnel pèlerinage de début de saison dans quelques villes de la province, dont Trois-Rivières, l'un des marchés les plus importants pour le circuit qui célèbre ses 72 ans.

«Notre sport se développe bien chez vous, c'est formidable de voir ça», a d'ailleurs lancé le président Rodger Brulotte, qui a passé en revue les moments marquants de 2017, dont la visite de l'équipe nationale junior de Cuba.

Il n'y aura pas de Cubains cette année, mais la LBJEQ négocie en ce moment avec des responsables de baseball junior au Japon afin d'amener des Asiatiques au Québec dans les années à venir.

Un projet d'expansion des cadres du circuit



Rodger Brulotte et l'entraîneur des Aigles juniors, Jean-Philippe Lemay, sont prêts pour le début de la saison de baseball junior. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

est aussi dans l'air.

«Dans un monde idéal, ça nous prendrait une équipe à Lévis, concède Brulotte. Les programmes de Sport-études s'améliorent,

il y a une demande pour ça. Je le dis et je le répète, nos joueurs connaissent du succès ici, mais aussi dans les collèges américains. Quand on se compare, on voit que

notre circuit est très compétitif. En fait, notre calibre est souvent meilleur que dans certains collèges.»

UN CALENDRIER D'ACTIVITÉS ET D'HOMMAGES

Il n'y a pas que leurs grands frères de la Ligue Can-Am qui souligneront les 80 ans du stade de baseball de Trois-Rivières, les Aigles juniors prendront aussi part à cette fête.

Lors du match d'ouverture du samedi 12 mai, à 13 h contre Coaticook, l'équipe dirigée par Jean-Philippe Lemay honorerait la mémoire de Fernand Guilbert, décédé il y a quelques semaines. Longtemps impliqué dans le baseball dans la région, M. Guilbert aura été au fil des ans joueur, entraîneur et partisan de l'équipe. Son petit-fils, Tom, sera de la cuvée 2018 des Aigles juniors.

Le 3 juillet, un hommage sera rendu à Clément Trottier, un bâtisseur qui a donné plus de 20 ans de sa vie au club trifluvien. Le lendemain, ce sera au tour de l'ancien des Expos, René Marchand, de recevoir un honneur, celui du retrait de son chandail.

Il faut aussi souligner que les Aigles joueront un programme double à Victoriaville, le 2 juin. Une initiative saluée par Rodger Brulotte et que les Aigles devraient répéter, si le tout est concluant.

CHAMPIONNAT DE LA PGA

Congestion en tête

PONTE VEDRA (AP) — Tiger Woods et Phil Mickelson ont retenu l'attention lors de la première ronde du Championnat des joueurs de la PGA, mais ils ne font pas partie du large groupe en tête.

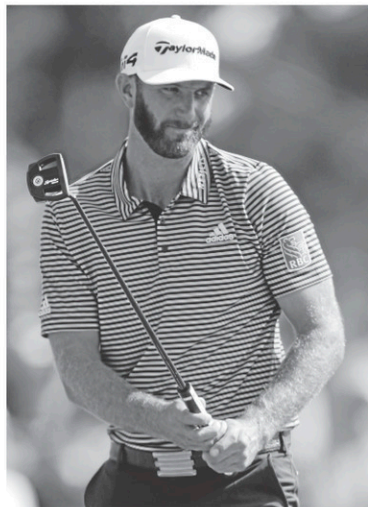
Dustin Johnson et Matt Kuchar font partie d'un groupe de six joueurs qui partagent la tête à moins-6 après des rondes de 66 au TPC Sawgrass. Il s'agit de la congestion la plus importante en tête dans les 40 ans d'histoire du tournoi.

Au cours des dernières années, le TPC Sawgrass a souri à des golfeurs ayant des styles différents. Ce fut le cas jeudi, alors que 12 golfeurs sont séparés par un coup après les 18 premiers trous et que 68 des 144 joueurs inscrits ont remis des cartes sous la normale.

Woods n'a pas fait partie de ce groupe même s'il a connu la meilleure ronde parmi un groupe d'étoiles. Il a inscrit un bogey au 18^e trou pour un score de 72. Mickelson a joué une ronde de 79, son pire score à Sawgrass depuis 2000. Rickie Fowler, qui complétait le trio, a remis une carte de 74.

Kuchar, Chesson Hadley et Patrick Cantlay ont atteint moins-7 avant de commettre des bogeys en fin de ronde. Johnson, Alex Noren et Webb Simpson ont joué 66 en matinée.

Johnson a joué comme un golfeur



Dustin Johnson fait partie du groupe de meneurs. —PHOTO: AFP

déterminé à conserver le premier rang mondial, un honneur qu'il pourrait perdre s'il ne termine pas au sein du top-11. Johnson a connu des ennuis avec son fer droit cette saison, et il a décidé d'adopter une nouvelle technique afin de mieux lire les verts. Et ça a fonctionné, alors que ses succès sur les verts l'ont aidé à inscrire son meilleur pointage en carrière sur ce parcours.

Le champion en titre Si Woo Kim tente de devenir le premier joueur à s'imposer deux fois de suite au TPC Sawgrass. Il était à moins-7 en matinée avant de commettre deux bogeys pour aboutir à moins-5.

TIR À L'ARC

Marie-Ève Gélinas championne du Québec

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Sans grande surprise, Marie-Ève Gélinas a confirmé son statut de meilleure archère au Québec dans sa catégorie, la fin de semaine dernière lors des Championnats provinciaux intérieurs à cible concentrique multi-site.

À sa dernière année chez les cadettes, la protégée du club Le Sagittaire de Trois-Rivières a conclu la compétition avec 797 points, mettant la main sur le trophée Sylvio-Beauregard. Non loin derrière, une autre fille de Trois-Rivières, Rose Thibault, a fini bonne deuxième, toujours dans la classe à arc recourbé.

Dans la catégorie arc à poulie, Camille Corriveau (benjamins) a quant à elle gagné la médaille d'or, loin devant sa plus proche rivale. Chez les minimes, arc à poulie, Zacharie Marcil a fini deuxième et Elliot Blanchette troisième. Luc Blanchette (hommes, arc à poulie) est monté sur la troisième marche du podium.

Il faut aussi noter la bonne performance de Daynius Roy, champion



Marie-Ève Gélinas est la championne québécoise chez les cadettes en tir à l'arc (arc recourbé). —PHOTO: OLIVIER CROTEAU

québécois chez les cadets, arc recourbé, en vertu de ses 786 points récoltés à la compétition de Trois-Rivières. Il termine aussi au deuxième rang de la saison hivernale.

Gélinas et Roy, qui ont 17 ans, ont d'ailleurs eu la chance de participer à un stage de perfectionnement

en compagnie de Joan McDonald, entraîneuse à la fédération canadienne.

Si ils connaissent une bonne saison cet été, les deux pourraient prendre part à une compétition panaméricaine majeure, au mois d'août en Colombie.

La fête se poursuit à Winnipeg

Les Jets éliminent les Predators en sept matchs

JOSHUA CLIPPERTON
La Presse canadienne

NASHVILLE — Tyler Myers et Paul Stastny ont touché la cible dans un intervalle de 2:06 en première période, Connor Hellebuyck a repoussé 36 lancers et les Jets de Winnipeg ont atteint la finale de l'Association de l'Ouest en éliminant les Predators de Nashville grâce à une victoire de 5-1, jeudi, lors du match ultime de leur série de deuxième tour.

Stastny a inscrit un deuxième but en troisième période en plus de récolter une aide, tandis que Mark Scheifele a ajouté deux buts pour les Jets, qui affronteront les Golden Knights de Vegas en finale de l'Ouest. Le match no 1 aura lieu samedi, à Winnipeg.

Blake Wheeler et Kyle Connor ont amassé deux aides chacun pour les Jets.

La première incarnation des Jets avait atteint le deuxième tour



Les Jets de Winnipeg ont accédé à la finale de l'Association de l'Ouest grâce à une victoire de 5-1 lors du septième match face aux Predators de Nashville. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

à seulement deux reprises, étant balayée par les Oilers d'Edmonton en 1985 et 1987, avant de déménager à Phoenix en 1996. L'équipe actuelle est arrivée d'Atlanta en 2011, mais n'avait jamais franchi le premier tour avant cette saison.

Myers et Stastny ont rapidement marqué aux dépens de Pekka Rinne, qui a mal paru sur les deux buts et qui a vu sa soirée de travail prendre fin après seulement 10:31 de jeu.

Rinne a cédé deux fois sur sept lancers. Juuse Saros a pris la relève et a accordé deux buts sur 16 tirs.

P.K. Subban a relancé temporairement les Predators en marquant en avantage numérique tard en première période, mais Hellebuyck a fermé la porte par la suite.

Les Predators, qui ont perdu en finale de la Coupe Stanley le printemps dernier face aux Penguins de Pittsburgh, avaient évité

l'élimination en gagnant le match no 6 par la marque de 4-0, lundi, à Winnipeg.

Cette fois, Rinne sera pointé du doigt pour l'échec des récipiendaires du trophée des Présidents, en tant que meilleure équipe du circuit en saison régulière. Rinne, finaliste au trophée Vézina, a été battu d'un angle restreint par Myers à 8:41 du premier vingt, quand le tir du défenseur s'est faufilé entre le poteau et la

jambière gauche du gardien.

Les Jets ont jeté une douche froide sur les partisans réunis au Bridgestone Arena quelque deux minutes plus tard. Cette fois, Stastny a récupéré son propre retour et a battu Rinne du revers, alors que le gardien a été incapable de fermer l'ouverture près du poteau à sa droite. C'était la troisième fois dans la série que Rinne était chassé de son filet, et une quatrième fois depuis le début du tournoi printanier.

Hellebuyck, qui est aussi finaliste au trophée Vézina, a réussi quelques bons arrêts avant d'être battu par un puissant tir sur réception de Subban avec 5:06 à faire au premier vingt.

Subban a pointé vers son banc avant de célébrer avec ses coéquipiers, cherchant peut-être à créer une étincelle. Ce sont toutefois les Jets qui ont repris le contrôle lors du deuxième vingt.

Saros a réalisé deux arrêts difficiles aux dépens de Stastny et Bryan Little pour garder les Predators dans le match. Cependant, Scheifele a finalement trompé la vigilance de Saros avec 2:10 à faire au deuxième engagement, à la suite d'une belle passe transversale de Wheeler.

Stastny a porté le coup de grâce en avantage numérique avec 8:01 à écouler au cadran. Scheifele a complété la marque dans un filet désert avec son septième but de la série, son 11^e ce printemps.

AVENIR DE LA LNAH À TROIS-RIVIÈRES

Un peu plus de temps pour trouver un terrain d'entente

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Yves Tremblay doit prendre son mal en patience. Ce n'est pas avant la fin du mois qu'il saura si la Ville de Trois-Rivières consent à lui offrir un meilleur appui financier pour l'aider à sauver la concession de la Ligue nord-américaine de hockey.

L'homme d'affaires a pourtant bien fait comprendre à Jean-Marc Bergeron, responsable des loisirs, qu'il avait besoin d'une réponse avant le 14 mai, date limite imposée par la Ligue nord-américaine de hockey. Or, Bergeron a lui-même négocié un peu plus de temps auprès des autorités du circuit afin de pouvoir déboucher sur une entente susceptible de plaire aux deux parties. «Richard Martel nous a donné jusqu'à la fin du mois», explique Bergeron.

Le nerf de la guerre, c'est évidemment le fric. Tous les propriétaires qui se sont relayés à la tête de l'équipe ces dernières années ont été obligés de rédiger leur budget d'opérations à l'encre rouge. Après une seule saison d'opération, Étienne Boileau a abandonné la concession il y a un mois. Impliqué dans le senior avec le Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine, Tremblay a alors levé la main et il aimerait opérer les deux équipes dans le vieux Colisée. Mais pas avec les conditions offertes à Boileau. Tremblay cherche un partenariat beaucoup plus étoffé. Son audacieux plan de match comporte aussi une petite cure de jeunesse au Colisée.

«Nous sommes en train de regarder ce que nous pouvons faire», lance Bergeron. «Ce qu'il faut dire, c'est que nous sommes déjà parmi les villes qui supportent le plus sa franchise dans cette ligue.

Certains villes donnent plus, mais nous sommes parmi les plus généreuses.»

Le responsable des loisirs ne fait pas de cachette, il n'arrivera pas à remplir toutes les demandes de Tremblay. «Je suis en train de faire mes devoirs, que je vais présenter à mon groupe de travail le 23 mai. Mon but, c'est d'arriver à attacher quelque chose qui sera gagnant-gagnant pour les deux parties. Ultimement par contre, ce sont les élus qui vont décider.»

Difficile de dire à quel point le fossé sera large entre les demandes de Tremblay et la proposition de la Ville. *Le Nouvelliste* a toutefois appris que la Ville était prête à injecter 40 000 \$ dans l'aventure la saison prochaine avant la rencontre de la semaine dernière, un montant appréciable par rapport à l'aide versée à Boileau. Or, Tremblay viserait environ le double...

«C'est sûr que de notre côté, on



Yves Tremblay saura d'ici la fin du mois de mai si la Ville de Trois-Rivières accepte de lui offrir le coup de pouce qu'il souhaite pour relancer une concession de la Ligue nord-américaine de hockey dans la cité de Laviolette. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

aimerait être fixé le plus rapidement possible. Il y a beaucoup de travail à faire pour relancer la concession, et c'est le temps de l'année où c'est le plus propice pour réaliser des partenariats avec les commanditaires», fait valoir Tremblay. «Ceci dit, c'est quand même positif de savoir que la Ville va nous arriver avec une contre-proposition, qu'elle est prête à allonger le bras. Ça avance. Nous sommes

prêts à opérer, s'il y a moyen de conclure une entente satisfaisante.»

Tout indique que c'est Dean Lygitsakos qui prendrait en main les opérations hockey. Les autorités de la LNAH ont reçu une lettre de Tremblay les avisant que c'est Lygitsakos qui pilotait le dossier. «Nous avons des gens déjà en place qui font du défrichage. Quand je dis que nous sommes prêts, c'est que nous sommes prêts!»



Marc-André Fleury est le meneur parmi les gardiens actifs dans la Ligue nationale avec 69 victoires en séries éliminatoires. — PHOTO: ASSOCIATED PRESS

Des airs d'Hollywood

Marc-André Fleury est époustouflant depuis le début des séries

MATHIAS BRUNET
La Presse

MONTREAL — Quand Hollywood s'emparera de l'histoire, dans quelques années, le parcours de Marc-André Fleury sera au cœur du récit des Golden Knights de Las Vegas.

Lors des deux saisons précédentes, à Pittsburgh, Fleury a soulevé la coupe Stanley l'équipement bien au sec, les cheveux bien coiffés sous sa casquette, après avoir vu le jeune Matt Murray faire tout le travail en finale. Ça n'a pas empêché le Québécois de

tendre le précieux trophée à Murray, après l'avoir reçu parmi les premiers à titre d'«adieu».

Il fallait faire un choix en prévision du repêchage de l'élargissement des cadres. Murray avait 23 ans et venait de guider Pittsburgh deux fois de suite à la Coupe. Fleury en avait 32 et ne semblait jamais en faire assez pour gagner la confiance entière de ses entraîneurs.

Quand les Golden Knights l'ont repêché au premier rang en juin, beaucoup ont eu de la sympathie pour lui. Après avoir été couvert de gloire avec les Penguins, il allait terminer sa carrière avec un club condamné pendant plusieurs années à la cave du classement.

Mais Hollywood n'écrit pas ses scénarios ainsi. Les Penguins et Matt Murray ont été éliminés par les Capitals de Washington en début de semaine. Les Golden Knights et Marc-André Fleury sont déjà dans le carré d'as. Ils attendaient hier soir le résultat du match entre Nashville et Winnipeg pour connaître l'identité de leur

adversaire, dernier obstacle avant la finale de la Coupe Stanley.

Fleury, premier choix au total de la LNH en 2003, connaît des séries éliminatoires exceptionnelles. Il mène tous les gardiens de la LNH au chapitre du taux d'arrêts (.951), de la moyenne (1,53) et des blanchissages (4). Il est évidemment premier au chapitre des victoires, soit huit, sur un pied d'égalité avec les deux autres finalistes, Andrei Vasilevskiy et Braden Holtby (avant le match d'hier à Nashville).

«Il joue de façon phénoménale, disait de lui récemment son coéquipier à Pittsburgh et maintenant à Las Vegas, James Neal. Son sourire le décrit entièrement. Tu regardes son visage à travers son masque, et tu vois des dents d'un côté à l'autre de ses oreilles. C'est un gars formidable. On est porté à parler davantage de l'homme que du gardien, mais c'est un gardien extraordinaire. Il est tellement athlétique. Il se bat pour chaque rondelle. Il mérite tout ce qui lui arrive. Je suis fier de lui.»

Il ne manque plus que trois

blanchissages à Fleury pour égaler le record établi en 1993 par Martin Brodeur. S'il continue à obtenir des blanchissages au même rythme et que Vegas dispute un maximum de quatre matchs, il pourrait fracasser la marque de Brodeur par trois blanchissages.

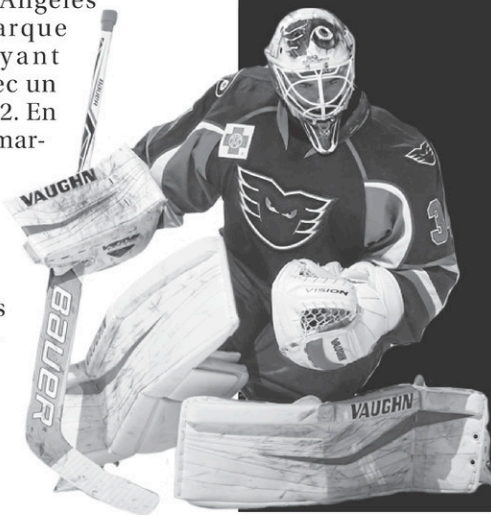
À l'heure actuelle, aucune équipe depuis 2010 n'a maintenu un taux d'arrêts aussi élevé. Les Kings de Los Angeles détiennent la marque pour un club ayant atteint la finale avec un taux de ,944 en 2012. En revanche, Vegas a marqué en moyenne seulement 2,6 buts par tranche de 60 minutes. Il s'agit du plus faible total parmi les clubs ayant atteint la deuxième ronde. Cette statistique rend l'apport de Fleury encore plus important au sein de son équipe.

Sports

**CHIFFRE
DU JOUR**

94

Le gardien des Phantoms de Lehigh Valley, Alex Lyon, a effectué 94 arrêts dans la victoire de son équipe 2-1 contre les Checkers de Charlotte, en cinquième période de prolongation. Le plus long match de l'histoire de la Ligue américaine de hockey a duré 146 minutes et 48 secondes.



LIQUIDA MEUBLES

REPENSEZ VOTRE DÉCOR

MONTRE INTELLIGENTE GRATUITE

*À L'ACHAT DE 750 \$ ET PLUS
DE MEUBLES, MATELAS ET
DÉCORATION

Une valeur de 279,99\$

RECEVEZ
ET PASSEZ
DES APPELS
ET MESSAGES
TEXTES

ASSISTANT
VOCAL
INTELLIGENT
INTÉGRÉ

50 CHOIX
DE CADRANS
ET FINITION
PARFAITE
OR ROSE



CAUSEUSE
INCLINABLE PTR-644419

599⁹⁹

PRODUIT
VELETTE



ENSEMBLE DE
SALLE À MANGER
5 PIÈCES
PTR-911689

739⁹⁹



SECTIONNEL
2 MORCEAUX
PTR-911834

899⁹⁹

Courant: 1 099,99

ÉPARGNEZ
200\$

+ MONTRE
GRATUITE
à l'achat de
ce sectionnel



FABRIQUÉ
AU QUÉBEC

MATELAS
MATEO
- Moelleux

Garantie
10
ans

DOUBLE
PTR-650795

299⁹⁹

Courant: 319,99

ENSEMBLE DE CHAMBRE
À COUCHER 5 PIÈCES
PTR-911831

749⁹⁹

+ MONTRE
GRATUITE
à l'achat de
ce mobilier de chambre



Matelas, literie, pied et côtés de lit en sus

CHANGEMENT
AUX HEURES D'OUVERTURE

Nos magasins sont maintenant ouverts
dès 10 h les dimanches.

TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets
NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1-833-BAS-PRIX (227-7749)



* Obtenez une montre intelligente Asus (PTR-684970) lors d'un achat de 750\$ et plus avant taxes de meubles, matelas et décoration.
Détails en magasin ou à liquidameubles.ca Non jumelable à une autre promotion. Photo à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis.
Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 23 mai 2018. Détails en magasin.

liquidameubles.ca
100% TRANSACTIONNEL